

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

*Le choix et l'organisation spatiale
du mobilier d'une médiathèque :
l'exemple de
la Médiathèque de Neudorf
à Strasbourg*

Anne-Christine COLLET

*Sous la direction de Françoise LEROUGE
Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques*

1992

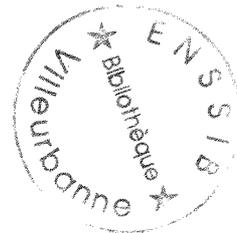
**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

*Le choix et l'organisation spatiale
du mobilier d'une médiathèque :
l'exemple de
la Médiathèque de Neudorf
à Strasbourg*

Anne-Christine COLLET



*Sous la direction de Françoise LEROUGE
Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques*

*Stage de 12 semaines effectué
à la Bibliothèque Municipale de Strasbourg,
sous la responsabilité de Francine THOMAS*

1992
DCB
7

1992

LE CHOIX ET L'ORGANISATION SPATIALE
DU MOBILIER D'UNE MEDIATHEQUE :
L'EXEMPLE DE LA MEDIATHEQUE DE NEUDORF
A STRASBOURG

Anne-Christine COLLET

RESUME : Le projet architectural de la Médiathèque du quartier de Neudorf à Strasbourg présente de grandes qualités que l'aménagement intérieur doit souligner. C'est par l'étude du mobilier de bibliothèque et principalement par la comparaison de plusieurs propositions d'implantation que l'on parvient à déterminer quelle organisation spatiale est la mieux adaptée à l'architecture des lieux.

DESCRIPTEURS : Bibliothèque publique ; Conception architecturale ; Aménagement intérieur ; Ameublement ; Mobilier ; Rayonnage ; Description illustrée.

ABSTRACT : The branch-library Neudorf in Strasbourg is a very good architectural project. The interior design must underline this qualities. By studying the library furniture and principally by comparing several furniture layouts, it is possible to determinate which spatial organization can be the best accomodated to the architecture.

KEYWORDS : Public library ; Architectural design ; Interior design ; Furnishings ; Furniture ; Shelf ; Illustrated description .

"Un lieu de culture, c'est d'abord l'organisation d'un espace en vue d'aménager au mieux le contact entre une offre de culture et un public; c'est aussi la constitution d'une équipe ordonnée autour d'un projet. Ces deux aspects - l'espace et la fonction- sont interdépendants".

RIGAUD, Jacques. *Libre culture*.
Paris:Gallimard, 1980.
Coll. Le Débat. p. 107

**LE CHOIX ET L'ORGANISATION SPATIALE
DU MOBILIER D'UNE MEDIATHEQUE :
L'EXEMPLE DE LA MEDIATHEQUE DE NEUDORF
A STRASBOURG**

INTRODUCTION

I - LE CONTEXTE STRASBOURGEOIS	P 03
1- LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE A STRASBOURG	P 03
1-1 La Bibliothèque Municipale de Strasbourg	P 03
1-2 Les bibliothèques de quartier : état des lieux	P 03
1-3 Les perspectives de développement des équipements de quartier	P 04
1-4 Les projets	P 05
2 - LA MEDIATHEQUE DE NEUDORF	P 05
2-1 Le choix du quartier et du bâtiment	P 05
2-2 Le programme de construction	P 06
2-2-1 Les grandes lignes du projet	P 06
2-2-2 Le programme	P 07
2-2-2-1 Comparaison avec les programmes recommandés par la Direction du Livre et de la lecture	P 07
2-2-3 L'image architecturale	P 08
2-3- Le projet du Cabinet DENU § PARADON	P 08

II - L'EQUIPEMENT MOBILIER	P 12
1 - PRESENTATION	P 12
1-1 Importance de l'aménagement mobilier	P 12
1-1-1 Objectifs	P 12
1-1-2 Contraintes	P 13
1-2 Place de l'étude du mobilier dans la programmation de l'équipement	P 14
2 - EQUIPEMENT MOBILIER : CRITERES DE CHOIX	P 14
2-1 Quel mobilier pour quels documents ?	P 14
2-1-1 Typologie sommaire des structures standard	P 15
2-1-2 Fonctionnalités de base	P 16
2-1-3 Un type de mobilier particulier : le bac	P 18
2-1-4 Un problème bibliothéconomique: la présentation des périodiques	P 19
2-2 Quel mobilier pour quel public ?	P 23
2-2-1 Quelques chiffres	P 23
2-2-2 Tables	P 23
2-2-3 Sièges	P 24
2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre	P 25
2-3 Quel mobilier pour le personnel ?	P 27
2-3-1 Espaces internes	P 27
2-3-1-1 Bureaux paysagers: postes de travail avec écran	P 28
2-3-1-2 Atelier	P 28
2-3-1-3 Bureaux du secrétariat et de la direction	P 29
2-3-1-4 Rayonnages	P 29
2-3-1-5 Chaises	P 30
2-3-1-6 Cuisine	P 30
2-3-2 Espaces publics	P 31
2-3-2-1 Postes de travail	P 31
2-3-2-2 Banques de prêt	P 32

III - ORGANISATION SPATIALE	P 34
1 - PRESENTATION	P 34
1-1 Objectifs	P 34
1-2 Méthode	P 35
1-3 Les plans d'implantation	P 37
1-3-1 Logique bibliothéconomique	P 37
1-3-2 Logique architecturale	P 38
1-3-3 Logique de catalogue	P 38
2 - PERTINENCES ET CARENCES DE CHAQUE PLAN	P 39
2-1 La discothèque vidéothèque	P 40
2-1-1 Délimitation des zones	P 40
2-1-2 Quelle lecture de l'espace central ?	P 41
2-1-3 Les circulations induites par le mobilier	P 42
2-2 La salle de lecture	P 43
2-2-1 Organisation de l'espace déterminée par l'architecture	P 43
2-2-2 Organisation de l'espace déterminée par le mobilier	P 44
2-3 La salle de prêt adultes	P 45
2-3-1 Simplicité de l'espace, complexité de l'implantation	P 46
2-3-1-1 L'espace central	P 46
2-3-1-2 Quelle utilisation de la mezzanine ?	P 49
2-4 La section jeunes	P 50
2-4-1 Contraintes architecturales et fonctionnelles	P 51
2-4-2 Réponses apportées par les propositions d'implantation	P 51
2-4-3 Une zone = un type de mobilier ?	P 52
2-4-4 Lisibilité de l'espace	P 54

3 - DISCOURS DE L'ORDONNATEUR	P 55
3-1 Les postes d'information	P 55
3-2 Fauteuils individuels ou banquettes collectives ?	P 58
3-3 Tables	P 60
3-3-1 Diversifier l'offre (bis)	P 60
3-3-2 Les grandes tables de l'architecte	P 61
4 - IMPLICATIONS BIBLIOTHECONOMIQUES	P 62
CONCLUSION	P 65

Pour des raisons de compatibilité informatique, nous n'avons pu introduire dans le texte les numéros des annexes. Nous les faisons alors figurer dans la marge droite du texte.

Pour les mêmes raisons, la bibliographie et les annexes ne figurent pas dans le sommaire général et ne sont pas paginées. La bibliographie se trouve après la page 66. Le sommaire des annexes se trouve en fin de mémoire, après la bibliographie.

INTRODUCTION

PROBLEMATIQUE

La programmation d'une médiathèque est selon l'expression de Marie-Françoise BISBROUCK "une aventure passionnante"¹.

A cette aventure, plusieurs péripéties, plusieurs étapes. L'élaboration du dossier du mobilier en est une.

De cette phase de programmation, Marie-Françoise BISBROUCK, dans *La Bibliothèque dans la ville* ² précise le déroulement administratif et technique. Jacqueline GASCUEL dans *Un espace pour le livre* ³ fournit un guide, un vade-mecum de l'aménagement des bibliothèques, que nous ne n'aurions la prétention de réécrire.

Mais, souligne Jacqueline GASCUEL⁴ : "Chaque cas concret est un cas particulier et il ne peut y avoir de solutions répétitives et uniformes".

Ainsi, les critères qui déterminent le choix d'un type de mobilier, s'ils répondent à des questions fonctionnelles précises, relèvent toujours de l'organisation de l'espace de la bibliothèque et par conséquent d'un aménagement spécifique.

¹BISBROUCK, Marie-Françoise. Colloque *Livre et architecture* tenu à Metz les 16 et 17 octobre 1992. Voir bibliographie.

²BISBROUCK, Marie-Françoise. *La Bibliothèque dans la ville: concevoir, équiper, construire*. Paris: Ed. du Moniteur, 1984. Voir bibliographie.

³GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui aménagent ou rénovent une bibliothèque* Paris: Cercle de la Librairie, 1984. Voir bibliographie

⁴Ibid. p. 11

ETUDE

Dans un premier temps nous préciserons **quels critères** sont déterminants dans le **choix d'un type de mobilier** selon l'usage qui est fait de chaque élément (par type de documents, ou par catégorie d'usagers). Nous chercherons alors à discerner en quoi le mobilier peut marquer l'établissement d'un sceau particulier.

Mais plus encore que le choix du mobilier, son **ordonnance dans les espaces de la médiathèque** nous a paru signifiant.

Nous ne pouvions de ce point de vue mener d'étude théorique. Nous nous sommes alors attachés à déchiffrer le sens de quatre plans d'implantation. Nous avons pour ce faire ébauché une **grille d'analyse** fondée sur les rares études traitant de **l'organisation spatiale d'une offre culturelle**⁵, mais aussi sur l'étude approfondie des locaux, tels que l'architecte les a conçus.

La Médiathèque de Neudorf offre un terrain tout à fait favorable à cette analyse. Equipement multimédia, elle permet de comparer le traitement des différents secteurs.

Nous n'avons à aucun moment cherché à mener une étude exhaustive consacrée au mobilier de bibliothèque.

Notre objectif consiste à **préciser des angles d'analyse** qui, dans le cas de la Médiathèque de Neudorf, mais aussi dans la conception d'autres établissements peuvent être pertinents.

Nous avons tenté d'être vigilant au discours sous-jacent à l'ordonnance des espaces publics d'une médiathèque.

Puisse cette attention être utile à d'autres concepteurs...

⁵VERON, Eliséo, LEVASSEUR, Martine. *Ethnographie de l'exposition: l'espace, le corps et le sens*. Paris: BPI, 1989. Voir bibliographie. Ouvrage cité plus loin comme *Ethn*.

VERON, Eliséo. *Espaces du livre: perception et usage de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris: BPI, 1989. Voir bibliographie. Ouvrage cité plus loin comme *Esp*.

I LE CONTEXTE STRASBOURGEOIS

1 - LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE A STRASBOURG⁶

1-1 La Bibliothèque Municipale de Strasbourg

Le réseau municipal de lecture publique à Strasbourg se compose d'une centrale, de huit annexes et d'un bibliobus. Cependant, la ville de Strasbourg présente un retard notoire en la matière. En effet, tant au niveau des locaux qu'au niveau des collections, les établissements sont lacunaires. Le système informatique de la bibliothèque est déficient. Le personnel scientifique et d'encadrement est en nombre insuffisant. Les crédits d'investissement et de fonctionnement sont relativement faibles et ne permettent ni la réorganisation ou la réfection des locaux, ni un renouvellement satisfaisant des fonds qui sont mal mis en valeur. Cependant, un plan de développement de la lecture publique est entrepris par la ville depuis quelques mois, et se concrétise notamment par les prémises d'une restructuration des services centraux (un audit informatique est en cours, un audit sur les ressources humaines a été mené et les résultats sont actuellement étudiés), par une extension des horaires d'ouverture de la Centrale (entre 12h et 14 h) et surtout par un plan de développement des bibliothèques de quartier.

1

1-2 Les bibliothèques de quartier: état des lieux

On peut distinguer deux générations d'équipements dépendants de la Bibliothèque Municipale de Strasbourg : les plus anciens (Meinau, Rotterdam, Neudorf et Neuhof), ouverts entre 1965 et 1973 présentent des superficies entre 50 et 90 m². Ils sont bien évidemment insuffisants et ne peuvent totalement jouer le rôle qui devrait être le leur.

La bibliothèque de HautePierre ouverte en 1978 fait une sorte de transition avec les nouveaux équipements; elle dispose d'une discothèque.

Aménagés entre 1987 et 1991, les annexes de Cronembourg, la Roberstau et Elsau ont en commun des espaces mieux adaptés, plus vastes (de 190 à 535 m²), plus

⁶Pour l'histoire des bibliothèques de Strasbourg, voir le mémoire de Catherine BURGER. *La lecture publique à Strasbourg: un destin contrarié, des atouts à développer*. Voir bibliographie

facilement accessibles à tous les publics. Elles sont multimédias (disques, disques-compacts, cassettes-audio).

Avec 22 heures de stationnement hebdomadaire, le bibliobus, mis en service en 1988, représente plus de 14% des prêts effectués dans les bibliothèques de quartier en 1991.

Alors que le volume des prêts à la Centrale est en stagnation depuis près de 10 ans, on note une progression sensible dans les quartiers depuis 1987, date correspondant au début de la mise en service de véritables équipements de quartier. Cependant, selon les équipements, la fréquentation est très différente: 16% de la population du quartier de la Roberstau ou 33% d'enfants scolarisés à Cronembourg contre 5% de la population visée dans les quartiers où les équipements sont anciens.

1-3 Les perspectives de développement des équipements de quartier

Près de 160.000 habitants vivent dans les quartier périphériques de Strasbourg (sur une population totale de 250.000 habitants, soient 64%), alors que la bibliothèque n'y réalise que 40% de son activité. Les potentialités de développement sont donc très vastes.

La seule amélioration de l'existant - si elle peut augmenter la fréquentation de la bibliothèque centrale- ne sera pas suffisante si elle n'est pas accompagnée, dans les quartiers, d'un programme de construction.

Dès 1990, des priorités sont établies qui prévoient pour un réseau satisfaisant, trois réinstallations de bibliothèques existantes (dans l'ordre Neudorf, Neuhof, Meinau) -ce qui équivaut déjà quasiment à de nouvelles créations - et deux nouveaux équipements : l'un dans le quartier de Koenigshoffen, l'autre, dans le quartier de l'Esplanade, serait une annexe du centre ville.

Si les directives de la Direction du Livre et de la Lecture⁷ étaient suivies, la superficie totale des annexes de quartier devrait atteindre 8.400 m² (contre 1.572 m² aujourd'hui).(Voir en annexe le tableau comparatif).

2

⁷DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Bibliothèques municipales: construction, équipement*. Paris: Ministère de la Culture, 1984. Voir bibliographie

1-4 Les projets

Si les 8.400 m² semblent un peu utopiques, un programme de construction est en cours, qui avec deux médiathèques de quartier doublera le réseau existant (1.100 m² et 600 m² = 1.700 m²).

Les deux médiathèques programmées, Neudorf et Neuhof, devraient toucher plus de 60.000 habitants (Neudorf 37.000 habitants en 1989 et Neuhof 23.000 habitants en 1982), soient 24 % de la population strasbourgeoise.

Ces chiffres indiquent clairement qu'il s'agit de priorités et que, compte tenu de l'existant, ces programmes - même inférieurs aux recommandations de la Direction du Livre et de la Lecture sont intéressants.

2 - LA MEDIATHEQUE DE NEUDORF

2-1 Le choix du quartier et du bâtiment

Depuis 1990, il semble acquis que la priorité doit être donnée au quartier de Neudorf. Ce faubourg sud, l'un des plus peuplés de Strasbourg (14, 8 % de la population) ne dispose à l'heure actuelle que d'une bibliothèque de 90 m² installée dans des locaux sociaux (c'est-à-dire 0,002 m² par habitant alors que les surfaces moyennes recommandées pour une annexe sont de 0,05 m² par habitant). Le fonds est composé de 18 553 documents (livres adultes et jeunes), c'est-à-dire 1 livre pour deux habitants du quartier. L'offre est donc insuffisante.

Pourtant, malgré ces données peu attractives, la bibliothèque a réalisé en 1990 une augmentation de plus de 13 % de son volume de prêts: ces chiffres prouvent qu'il existe une réelle demande. Du point de vue du développement de la ville, le quartier de Neudorf est appelé à se développer par la proximité du nouveau pôle urbain de la Place de L'Etoile. Il est également situé à l'intersection d'axes de circulation importants

Enfin, ce quartier dispose d'un bâtiment central, lieu de rencontre de la population: la Halle du Marché. Celle-ci, proportionnellement à sa taille, environ 2 000 m², est sous-employée (marché bihebdomadaire). Compte tenu du coût prohibitif du terrain constructible, et de la position privilégiée de cette Halle, pleinement intégrée à la vie du quartier, la restructuration du bâtiment pour aménager, en étage, une bibliothèque paraît la solution la plus intéressante. Une

rénovation de bâtiment existant n'est pas forcément la solution la moins chère , néanmoins dans le cas présent les coûts ne sont pas prohibitifs (7 000 000 F pour la bibliothèque, 1 000 000 F de travaux pour le marché), et la restructuration de l'espace ne présente pas de difficultés majeures (superficie de la Halle hors oeuvre presque 2.000 m², hauteur sous plafond permettant d'installer deux étages).

2-2 Le programme de construction

2-2-1 Les grandes lignes du projet

Il est spécifié dès l'origine du projet que le nouvel équipement doit être multimédia. Est-il encore nécessaire de préciser aujourd'hui ,ainsi que le faisait en 1982 Gérard Herzhaft dans *Pour une médiathèque*,⁸ que le développement des bibliothèques publiques passe nécessairement par l'évolution des bibliothèques en médiathèques. S'ajouteront donc aux disques - déjà présents dans d'autres annexes et à la Bibliothèque Centrale - des vidéocassettes. La Bibliothèque Municipale de Strasbourg ne dispose pas encore de vidéothèque. Pourtant, outre la primordiale diversification de l'offre documentaire, la présence de vidéos de qualité dans les établissements de lecture publique permet de fidéliser un public qui n'est pas toujours touché par les services traditionnels d'une bibliothèque.

La médiathèque de Neudorf doit également être un lieu d'action culturelle. L'animation ne peut pas être négligée; une médiathèque se doit d'assurer une médiation active entre les usagers et les documents et ce, aussi bien en direction des enfants que des adultes.

⁸HERZHAFT, Gérard. *Pour une médiathèque: guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques*. Paris: Promodis, 1982. 113 p. ISBN 2-903181-05-5

2-2-2 Le programme (Cf. annexes)

3

2-2-2-1 Comparaison avec les programmes recommandés par la Direction du Livre et de la Lecture

2

Le programme de la Médiathèque de Neudorf a été rédigé en 1991 et s'inspire - outre des directives de la Direction du Livre et de la Lecture- de programmes conçus pour des équipement équivalents. Les programmes indicatifs de la Direction du Livre et de la Lecture, s'ils constituent une source de travail très importante, souffrent de l'absence de mise à jour . Ils traduisent les efforts réalisés dans les bibliothèques au cours de la décennie précédente, et n'intègrent qu'à titre d'exemples des secteurs déjà bien développés.

Entre temps, la réalisation d'enquêtes et la publication des résultats⁹ permettent de connaître les habitudes des usagers et des non-usagers en matière de culture et d'en tirer des enseignements pour nos établissements.

D'autre part, la micro-informatique et les nouvelles technologies de l'information sont quasiment absentes de ces programmes.

D'après les indications de la Direction du Livre et de la Lecture, la Médiathèque de Neudorf devrait avoir une superficie de 1800 m², ce qui signifierait un traitement total de la Halle. Or ceci est exclu dès l'origine: la ville de Strasbourg n'a pas les moyens de ce programme.

En ce qui concerne les collections, la Médiathèque devrait offrir un fonds d'au moins 74 000 documents, les conditions budgétaires en imposent à peine 30 000 à l'ouverture.

Les programmes de la Direction du Livre et de la Lecture sont présentés comme indicatifs et servent de base au calcul des subventions. Ils ne sont en aucun cas impératifs. Il nous faut, à partir de ces indications parvenir à adapter les programmes à la réalité financière des collectivités territoriales. Deux logiques s'opposent généralement. Peut-être vaut-il mieux programmer malgré tout un équipement -même hors normes- mais adapté aux exigences de la population .

⁹*Les pratiques culturelles des Français*. Paris:La Documentation française, 1990 . Voir bibliographie

2-2-3 L'image architecturale

La médiathèque doit s'installer dans un bâtiment existant. Il est nécessaire de travailler son inscription dans le site afin de lui donner une réelle existence. Les choix architecturaux doivent mettre en avant la fonction médiathèque.

Dans le même temps, le marché ne devra pas être négligé; il est notamment nécessaire d'y maintenir la possibilité d'éclairage naturel et l'usage des voies de circulation habituelles.

2-3 - Le projet du cabinet DENU § PARADON

La Halle est un bâtiment de briques très massif. Située au centre d'un quartier, bâtiment familial, elle n'est finalement que peu occupée: les architectes parlent alors d'un " vide massif " ; ils excluent de leur projet tout élément supplémentaire qui rendrait la Halle encore plus imposante. Leur idée est de dégager la structure porteuse de la Halle en démolissant le remplissage de briques.

La Médiathèque est alors implantée en étage, en retrait de la structure, libérant une coursive d'accès: elle est conçue comme un parallélépipède rectangle de verre abrité par le grand toit de la Halle.

Ainsi, dans la Halle remplie par la Médiathèque, un " plein léger " remplace un " vide massif ".

Le projet DENU § PARADON repose sur une logique conceptuelle: la bibliothèque s'organise autour de la salle de lecture. Cette conception s'inscrit dans l'évolution actuelle des médiathèques ainsi que le souligne Jean-Michel SALAÜN¹⁰: "Par tradition, le service de base d'une bibliothèque est le prêt de livres...La tradition n'est pourtant pas gravée dans le marbre: il est probable que pour de nombreuses médiathèques le service de base soit aujourd'hui la consultation sur place..."

Cet espace est alors traité de façon privilégiée: placé en fronton, il est prolongé par une terrasse et surmonté d'une mezzanine. La médiathèque s'ouvre alors en cascade sur la place.

4 (A)

¹⁰SALAÜN, Jean-Michel. *Les maîtres du temps*. Villeurbanne: ENSSIB, 1992. t. 1, p.53 . Voir bibliographie

La notion d'ouverture constitue également l'un des points clé du projet: attirer le public par la beauté du lieu, telle est l'idée primordiale de Claude DENU et Christian PARADON. Cet attrait peut s'effectuer par le biais de l'architecture si le bâtiment est ouvert.

L'ouverture est produite par le "plein léger", par la façade de verre illuminée la nuit (l'architecte parle d'un "lieu-paquebot"), par la possibilité, depuis la Place du Marché, de voir ce qui se passe à l'intérieur du bâtiment, s'opposant à la Halle qui n'est pour l'instant que façades aveugles.

Cette transformation doit faire de ce bâtiment un lieu unique. La conviction de l'architecte¹¹ est qu'il ne peut pas s'agir d'un lieu banal. Cette certitude est doublée en l'occurrence d'une volonté politique municipale; il s'agit en effet de la première bibliothèque de Strasbourg faisant l'objet d'un projet architectural fort, et qui s'affirme comme élément structurant de la vie du quartier. La dualité équipement culturel/équipement commerçant multiplie l'impact du bâtiment.

Le projet initial du Cabinet Denu & Paradon proposait un traitement global de la Halle et l'installation d'autres établissements facteurs de cohésion sociale (équipements socioculturels: crèche, centre social,...café...).

L'architecte reconnaît que sa conception de la bibliothèque laisse peut-être la fonctionnalité au second plan, au profit de la solennité du lieu. Cette idée peut être contestable, mais la logique qui sous-tend la distribution des espaces réduit les critiques éventuelles (une médiathèque dont le schéma n'est inspiré que par la fonctionnalité est à notre avis bien moins praticable qu'un établissement où une logique est affirmée et, nous le verrons, le choix du mobilier doit s'inscrire dans cette logique, au risque sinon de déstructurer totalement le bâtiment).

Si la salle de lecture constitue le cœur de l'établissement, elle doit être accessible comme le lieu où aboutit le parcours mis en scène par la distribution des espaces intérieurs. Elle présente trois façades vitrées et est longée par l'escalier et la coursive qui mènent à l'entrée de la médiathèque; l'accès médian fait que l'utilisateur qui pénètre dans l'établissement en a déjà acquis une image.

La zone d'accueil de par sa situation permet à l'utilisateur de suivre alors un parcours qui le conduit au cœur du bâtiment. Deux choix lui sont proposés: élément conventionnel et fonctionnel, l'escalier le mène à l'étage supérieur. Plus attractif, un espace de circulation - plus large qu'un couloir, 2,91 m - vitré le long de la

¹¹Nous parlons indifféremment de "l'architecte" ou "des architectes". Claude DENU et Christian PARADON sont associés, mais nous avons essentiellement travaillé avec Christian PARADON.

discothèque et équipé d'une cimaise le long de la cloison obscure de la salle de réunion, le dirige vers la salle de lecture où un effet de verticalité ne laissera pas de surprendre (7 m de hauteur sous plafond).

Si l'usager choisit de monter à l'étage supérieur, il sera néanmoins guidé vers le centre du bâtiment : la salle de prêt adulte s'intègre à la salle de lecture par une avancée en surplomb, ouverte en mezzanine. Un autre point de vue est en quelque sorte ménagé sur l'espace central de la médiathèque.

4 (3)

Les espaces de lecture sur place et de prêt sont différenciés, mais l'utilisation de la mezzanine permet de ménager un contact visuel entre les deux secteurs. Ils sont transparent l'un à l'autre, tout en étant cloisonnés.

L'une des caractéristiques de la distribution des espaces de la Médiathèque de Neudorf réside dans leur unité par des effets de transparence et de passage (mur vitré entre le couloir et la discothèque-vidéothèque, salle de prêt en balcon au dessus de la salle de lecture, ouverture de la salle jeune sur le palier commun avec la salle de prêt adultes), unité qui préserve cependant des espaces fonctionnels distincts.

Si la Médiathèque donne à voir à l'extérieur et affirme ainsi sa présence urbaine et culturelle, de même, les secteurs -formellement cloisonnés - sont toujours visuellement liés.

Quand on étudie l'organisation architecturale des bibliothèques et corollairement l'imaginaire qui en découle, deux conceptions s'opposent ; certains revendiquent une bibliothèque close sur elle-même, sans ouverture nécessaire "sur la cité, car elle est elle-même la cité. On ne va pas à la bibliothèque pour voir le paysage extérieur, le paysage du livre est à l'intérieur"¹².

La bibliothèque doit être hors le monde, car elle est elle-même le monde.

D'autres proposent d'ouvrir la bibliothèque, de donner à voir, de créer des liens visuels à l'intérieur même de l'établissement (par l'utilisation de cloisons vitrées entre les secteurs) mais préconise aussi de relier l'intérieur et l'extérieur par la transparence (Dominique Perrault défend notamment cette idée).

¹²GOULEMOT, Bernard. *Livre et architecture*. Colloque tenu à Metz les 16 et 17 octobre 1992. Voir bibliographie

Tel est l'objectif de Claude DENU et Christian PARADON. La structure gigogne du bâtiment (la Halle, la Médiathèque, la salle de lecture, la salle de prêt) multiplie cette idée de transparence et de correspondance.

"Donner à voir" nous paraît le meilleur argument dont dispose la Médiathèque pour assurer sa promotion.

II L'EQUIPEMENT MOBILIER

1 PRESENTATION

1-1- Importance de l'aménagement mobilier

1-1-1- Objectifs

La priorité dans le plan de rénovation des bibliothèques de la Ville de Strasbourg réside dans la construction de nouvelles annexes. La Médiathèque de Neudorf, première tranche de ce programme, sera un équipement très observé. Sa construction génère entre autres des désagréments pour les riverains et les commerçants du marché.

L'enjeu dépasse la stricte réalisation d'un équipement de quartier. Une volonté politique de changement culturel sous-tend la réalisation de l'équipement et s'exprime notamment par un parti-pris architectural fort.

Il est donc nécessaire que le résultat soit à la hauteur des contraintes: il faut prouver -et le travail du bibliothécaire est aussi un travail politique - que la situation de la lecture publique s'améliore, que l'offre s'enrichit, que des efforts sont faits. Pour cela des m², même multipliés par 12 par rapport à ceux ouverts auparavant, des documents neufs et en plus grand nombre ne suffisent pas.

Les architectes sont convaincus de la force du bâtiment et leur conception est globale: l'aménagement intérieur doit aller dans le sens de la logique exprimée par le bâtiment. Mais cette logique, si elle n'est pas animée de soucis ergonomiques et bibliothéconomiques risque de n'être plus qu'esthétisme. Tout en acceptant de suivre certaines idées de l'architecte, nous nous devons de rester vigilant quant au fonctionnement des espaces. Il s'agit d'organiser l'offre, de proposer un service performant et d'aménager un espace immédiatement convivial que les usagers s'approprieront. L'étude de l'aménagement intérieur n'est

donc pas à négliger. Marie-Françoise BISBROUCK¹³ soulignait, au cours du colloque *Livre et architecture* tenu à Metz les 16 et 17 octobre 1992, que "le mobilier accompagne l'architecture".

Si l'utilisateur trouve un espace confortable, des tables pour travailler, des chaises en nombre suffisant, et des rayonnages offrant les documents souhaités, si l'agencement des rayonnages permet à chacun de se repérer dans l'espace pour atteindre l'ouvrage recherché, une des premières missions de la bibliothèque est atteinte. Si l'utilisateur a l'impression que l'équipement public est esthétique, fonctionnel, s'il est flatté que la collectivité ait réalisé cet équipement pour sa satisfaction, s'il s'y reconnaît, s'il s'approprie l'espace public alors il peut se laisser séduire par l'offre.

L'architecture et l'aménagement intérieur participent de la réussite de l'équipement par l'affirmation d'une image. "Le secret d'une image solide est sa cohérence" ¹⁴. Ce principe se décline dans tous les éléments qui communiquent une image de l'établissement, et par conséquent dans le choix du mobilier .

1-1-2- Contraintes

Dans le même temps, il faut construire cette bibliothèque parfaite dans un contexte global de difficultés économiques. L'on sait à quel point les services culturels semblent coûter beaucoup et n'être d'aucun rapport financier direct.

Ainsi, dans le cas de la Médiathèque de Neudorf, il faut aménager en mobilier et en matériel (matériel c'est-à-dire le matériel audiovisuel, la sonorisation, les photocopieurs, le système antivols, etc... sauf l'équipement informatique), 1.100 m² avec un budget de 1.000.000 F. Les normes indiquent que le budget alloué à l'équipement mobilier/matériel devrait atteindre au moins 20 % du coût global de la construction. Cela équivaudrait à 1.400.000 F pour la Médiathèque de Neudorf.

¹³BISBROUCK, Marie-Françoise. *Livre et architecture*. Colloque. op. cit.

¹⁴SALAÛN, Jean-Michel. *Les maîtres du temps*. op. cit. t.2, p.25

Marie-Françoise BISBROUCK estime qu'à moins de 2.000 F le m² il est difficile d'aménager correctement une bibliothèque. Avec un budget de 2.500 F/ m², le budget est confortable.¹⁵

Dans le cas qui nous intéresse, le rapport est de 909 F/m².

1-2- Place de l'étude du mobilier dans la programmation de l'équipement

La préparation du dossier mobilier doit s'inscrire dans la programmation globale de l'équipement; en effet une réflexion synthétique doit être menée afin de concevoir "l'intérieur" en même temps que "l'extérieur" et dans le même esprit.

Le bibliothécaire doit alors travailler avec le maître d'oeuvre; à ce moment de la programmation seul l'architecte visualise réellement ce que sera l'établissement, il peut alors pressentir un certain type de mobilier (le bibliothécaire lui aura soumis les catalogues de fournisseurs afin qu'il ait une idée des gammes existantes, et sera allé visiter avec lui d'autres bibliothèques). De la confrontation des idées du bibliothécaire et de l'architecte doit émerger le dossier mobilier.

Ce dossier reste néanmoins de la responsabilité du bibliothécaire qui évalue les besoins quantitatifs et qualitatifs d'après le programme qu'il a élaboré à l'origine du projet.

2 - EQUIPEMENT MOBILIER : CRITERES DE CHOIX

2-1 Quel mobilier pour quels documents ?

L'évolution des bibliothèques en médiathèques n'est pas sans incidence sur le mobilier; on ne présente pas des disques, des cassettes, ^{moins} encore des estampes, comme des livres, d'autant que, dans la plupart des bibliothèques publiques, les documents courants sont désormais en libre accès. (Dans une annexe l'intégralité du fonds est en libre accès, les ouvrages retirés du fonds se trouvant en réserve dans la bibliothèque centrale). Les fournisseurs de mobilier ont bien intégré ces

¹⁵Marie-Françoise BISBROUCK nous a précisé ces données lors d'une conversation téléphonique et les a confirmées au cours du Colloque *Livre et Architecture*

données et proposent tous, à partir d'une structure de mobilier simple, différents accessoires pour tous les types de documents.

2-1-1 Typologie sommaire des structures standard

Nous ne ferons là qu'un panorama rapide des modules existants. Les croquis en annexe sont extraits de catalogues de fournisseurs; nous avons choisi des modèles proposés par presque toutes les maisons, sans indiquer l'origine des croquis, le but de cette typologie étant de présenter l'existant et non de promouvoir tel ou tel fournisseur. Nous indiquons en annexe une liste non exhaustive des principaux fournisseurs de mobilier dont nous avons utilisé les catalogues .

5 (1)

Deux types de rayonnages existent: l'un constitué de montants simple face nécessite un appui et est installé le long d'un mur, l'autre, structure double face, est installé en épi au centre d'un salle.

5 (2)

A partir de ces éléments de base, on intègre différents accessoires selon le type de document que l'on veut présenter.

Depuis la tablette simple pour ranger des livres dos apparent, jusqu'aux bacs conçus pour disques noirs et disques compacts et permettant le passage progressif d'un média à un autre, sans remettre en cause toute l'implantation, tous les documents trouvent leur place.

5 (3)

Il semble important de moduler la présentation en fonction de chaque document. Le meuble doit être esthétique, mais il doit être avant tout fonctionnel; sa fonction se prolonge au delà de l'utilitaire: il doit mettre en valeur les documents qu'il présente. Le contenant doit s'effacer en présentant le contenu. Le rayonnage, en tant qu'élément mobilier, a une fonction d'écrin. Nous utilisons à dessein cette image ampoulée: un écrin n'est pas une simple boîte, un simple étui; il a une valeur esthétique liée à sa fonction utilitaire; ses lignes sont travaillées mais toujours sobres. Sa forme est toujours adaptée à son contenu. Tel doit être le mobilier de bibliothèque.

2-1-2 Fonctionnalités de base

Nous avons élaboré cette liste à partir de l'étude approfondie des catalogues de fournisseurs, mais aussi sur la base des conseils prodigués par Jacqueline GASCUEL dans *Un espace pour le livre*¹⁶.

Il est important, au moment de choisir un type de mobilier, de vérifier quelques fonctionnalités de base indispensables. La plupart des fournisseurs les proposent, mieux vaut cependant toujours vérifier.

Les montants des rayonnages doivent être montés sur vérins réglables: ceci est nécessaire pour assurer la stabilité des éléments.

La plupart des montants sont proposés en trois hauteurs standards : 1,50 m - 1,70 m - 2 m (ce qui correspond aux hauteurs couramment choisies respectivement pour la section jeune, pour le prêt adulte et pour la consultation sur place). Certains fournisseurs proposent des hauteurs de 1 m, 1,20 m, 2,20 m. Utiliser des hauteurs variées peut permettre de mieux aménager l'espace en alliant souplesse d'installation, différenciation des espaces et harmonie entre les secteurs.

L'espacement entre deux montants est le plus souvent de 0,90 m. Certains fournisseurs proposent des modèles en 0,70 m de large ce qui peut faciliter l'implantation.

Sous le poids des livres, les tablettes de plus d'1 m de large risquent de se voiler, on doit alors s'assurer de leur résistance et vérifier le système d'accrochage.

On veillera à ce que les tablettes - mais aussi les bacs - soient amovibles et facilement démontables par les bibliothécaires. On doit pouvoir en modifier l'espacement en hauteur en fonction des documents à ranger; des crémaillères doivent permettre un réglage au moins tous les 2 ou 3 cm.

Les tablettes doivent être équipées d'un système de butées latérales.

Les butées arrières sont des éléments à ne pas négliger, surtout si on utilise des rayonnages double face. Elles peuvent être réglables en profondeur ce qui permet de mieux caler les ouvrages.

Certains fournisseurs proposent deux profondeurs d'étagères (22 cm et 30 cm, le standard étant 30 cm). On peut alors panacher et utiliser pour 40 % du fonds des

¹⁶GASCUEL, Jacqueline *Un espace pour le livre* op. cit.

tablettes de petite taille.(Ce pourcentage correspond à la proportion de romans dans le fonds). N'avoir qu'une taille de tablettes (la plus grande) permet plus de souplesse.

Avant d'opter pour un système il est indispensable de s'assurer encore de deux éléments: les serre-livres et les porte-étiquettes pour la signalisation frontale.

- les serre-livres doivent être fixés soit à l'étagère supérieure, soit à la butée arrière et être coulissants. Les serre-livres qui se glissent sous les derniers volumes de la tablette sont à éviter, car peu pratiques. Certains serre-livres servent également de support de signalisation.

- chaque étagère doit pouvoir être équipée sur la tranche d'un porte-étiquette sur glissière. On évitera pour la signalisation proche l'utilisation d'étiquettes fixes. La signalisation proche doit toujours être à jour par rapport au contenu des rayonnages, elle doit par conséquent pouvoir être modifiée rapidement.

On s'assurera aussi des possibilités de signalisation lointaine (au dessus de l'étagère supérieure en bandeau et/ou en bout de travée). De bonnes solutions existent en standard. Il est recommandé d'y réfléchir avant le choix définitif de mobilier.

Nous nous limitons aux éléments fonctionnels indispensables. D'autres accessoires assouplissent la rigidité du rangement: présentoirs en bout de travée, pupitres, etc...

Afin de rendre particulièrement agréable la présentation, on peut prévoir un éclairage intégré au rayonnage. Il s'agit d'une installation contraignante et coûteuse car nécessitant d'importants raccordements électriques. De plus, elle limite des possibilités de réimplantation ultérieure des rayonnages.

C'est cependant une solution à étudier car l'effet rendu met réellement en valeur les collections.

Il est important de garder à l'esprit que, si une grande variété de rayonnages permet de diversifier harmonieusement les espaces, multiplier les éléments différents (hauteurs de rayonnages, profondeurs des tablettes, couleurs multiples...) rend difficile le réaménagement de la médiathèque.

2-1-3 Un type de mobilier particulier: le bac

Si nous consacrons une partie aux bacs, c'est qu'il s'agit d'un élément pratique, adapté à plusieurs médias, accessibles à tous les publics, mais cher proportionnellement aux autres structures (rapport prix/capacité en documents) et encombrant (rapport surface au sol + surface nécessaire pour l'atteindre/capacité en documents). Aussi convient-il d'être rigoureux dans le choix de cette structure.

Il existe trois types de bacs (si l'on exclut les bacs fixés aux montants des rayonnages)

1) des bacs sur piétement d'une hauteur moyenne de 0,60 m, ce qui permet à un adulte ou à un grand enfant de chercher un document debout.

6(1)

Ces structures forment des carrés de 0,70 m de côté, divisés en quatre cases de 0,35 m. On range au maximum 100 albums dans ce type de bac pour une surface au sol de 0,49 m² (contre 0,27 m² pour une étagère de 0,90 m de large sur 0,30 m de profondeur).

2) des bacs sans pied posés à même le sol.

6(2)

Ces modules sont plutôt utilisés en section jeunes, pour présenter les albums pour les tout-petits.

Ces bacs peuvent être installés dans des structures en podium (qui offrent des possibilités de constructions modulaires tout à fait intéressantes), certains sont montés sur des roulettes.

Les dimensions sont identiques à celles des bacs montés sur pieds: 0,70 m x 0,70 m pour une capacité identique (maximum 100 albums).

3) des bacs montés sur une structure pouvant servir de réserve. Ce type de modèle existe pour les albums et pour les disques. Les dimensions moyennes sont de 0,90 à 1 m de large sur 0,40 de profondeur et d'une hauteur de 0,60 à 0,90 cm. Pour une surface au sol légèrement inférieure (0,40 m²), on stocke davantage de documents (165 albums ou 465 disques compact). En revanche le stockage dans la partie basse, se fait au détriment de la présentation: les documents rangés dans les cases inférieures, et dont les dos seuls sont visibles sont très peu mis en valeur, d'autre part, placés bas, ils sont peu accessibles.

6(3)

Dans tous les cas, les bacs doivent être équipés d'un fond antidérapant.

Si nous insistons sur ces structures, c'est que, confrontés à ce type de mobilier dans l'étude de la Médiathèque de Neudorf, nous nous sommes rendu compte que, apparemment simples, ces bacs doivent être prévus dans le programme afin que leur place soit bien calculée. En plus de la surface au sol, il faut prévoir la place pour atteindre les bacs, sachant qu'on y accède en principe par les quatre côtés pour les bacs carrés. D'après les indications de la Direction du Livre et de la Lecture, une surface de 1,80 m² est nécessaire pour 100 albums. Des calculs ont été faits concernant l'utilisation des bacs contenant les disques noirs: 2,10 m sont nécessaires pour que deux personnes passent entre deux bacs et accèdent aux documents sans se gêner.

Il faut donc garder à l'esprit que les bacs sont des structures d'un encombrement important, ce qui ne rend pas leur usage rédhibitoire.

Il s'agit d'un élément indispensable en section jeunesse si l'on veut toucher les tout-petits. On connaît aussi les "dangers" de ces meubles pour les bébés; même s'il s'agit de meubles adaptés, les bacs présentent des arêtes assez vives pour ceux qui trébuchent dessus. La pratique de la bibliothèque comme celle de tout lieu de découvertes n'est jamais sans risque !

L'énonciation de l'offre se fait dès le choix du type de mobilier. On détermine à ce moment là le public visé. Ainsi, par exemple, une structure intégrant un bac placé très bas et contenant des albums pour les bébés ou même des bandes dessinées, surmonté de tablettes contenant des livres permet de gagner de la place en surface au sol. Il n'incite en rien à l'utilisation des documents par les bébés, gênés par les plus grands. (Cf. photo en annexe)

6 (4)

Il semble donc utile de réfléchir tôt au type de présentation que l'on souhaite et d'en connaître les contraintes et les avantages. Les éléments proposés par les fournisseurs répondent à tous les types de préoccupation.

2-1-1 Un problème bibliothéconomique: la présentation des périodiques

Se poser la question "quel mobilier pour quels documents ? " c'est aussi au delà du strict choix d'une gamme de rayonnages, se poser des questions sur la mise en espace de l'offre. C'est aussi réfléchir à la place de chaque média dans la médiathèque. De nombreuses expériences ont été menées, devant aboutir à un classement multimédia et au décloisonnement des sections. Aucune bibliothèque,

à ce jour, ne semble avoir découvert la présentation idéale, satisfaisante pour l'utilisateur et regroupant les oeuvres -sur divers supports - d'un même auteur ou traitant du même sujet.

Une difficulté similaire est rencontrée lorsqu'il s'agit d'organiser l'offre de périodiques. Les bibliothécaires ont tendance à assimiler le type de production de ce média (presse), son traitement pour sa conservation en bibliothèque (bulletinage...) et sa présentation au public. Tous les périodiques sont alors regroupés dans un seul lieu, sans que soit mise en valeur la spécificité de chaque titre.

Annie BETHERY dans son guide des périodiques¹⁷ consacre un court paragraphe à la présentation des périodiques: " Une salle de consultation semble indispensable: l'expérience montre qu'elle est très appréciée des utilisateurs. Si la bibliothèque a utilisé comme c'est actuellement la tendance, un classement multimédia, on y trouvera les périodiques généraux; les autres étant regroupés avec le domaine auquel ils appartiennent ".

Est-ce la salle de consultation en tant qu'espace qui est appréciée ou l'offre de périodiques ?

Jacqueline GASCUEL et Marie-Françoise BISBROUCK récusent cette option d'espace unique¹⁸ et préconisent une présentation des périodiques selon trois catégories: les quotidiens considérés comme "outil d'appel", les magazines, assimilés aux ouvrages en prêt et "pouvant être regroupés avec les livres par discipline" et les revues d'études.

D'autre part, un type de meuble à périodiques est proposé par tous les fournisseurs de mobilier. (Cf: croquis). Il est constitué de casiers servant de réserve, fermés par une tablette inclinée présentant le dernier numéro. La tablette peut être bloquée en position ouverte. Chaque case, et donc chaque tablette, est du même format. Ce format unique "écrase" les revues et ne convient en définitive qu'aux titres de format moyen.

La réserve où les anciens numéros sont rangés en pile, n'est absolument pas ergonomique; on ne peut -sans la défaire- consulter facilement debout une pile de revues.

¹⁷BETHERY, Annie. *Revue et magazines d'aujourd'hui: guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*. 3^e éd. Paris: Cercle de la Librairie, 1990. Coll. Bibliothèque. 390 p. ISBN 2-7657-0438-0

¹⁸GASCUEL, Jacqueline, BISBROUCK, Marie-Françoise. Quels espaces pour la bibliothèque ? débat sur la construction. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1985, t.30, n°1, pp.6-17. Voir bibliographie.

Enfin, et ce n'est pas la moindre question, les revues, pas plus que les livres n'engendrent une seule et unique modalité de lecture.

On pourrait penser que certains titres sont plutôt destinés à être feuilletés, ce qui induirait une modalité de lecture détendue, le lecteur assis dans un fauteuil. Or même à partir d'une revue de loisir, on peut avoir besoin de prendre des notes (simplement pour recopier une recette de cuisine, ou une adresse).

Dans une bibliothèque spécialisée que nous avons visité¹⁹ un coin "revues" a été aménagé, proposant des titres spécialisés mais ^{en fait} d'informations générales. Cet espace pourtant très clair, face à une baie vitrée, très convivial, équipé de fauteuils confortables, est en fait fort peu utilisé. Les usagers ont de cette bibliothèque une pratique studieuse, quelque soit le type de documents qu'ils consultent. Ils ne modifient pas leur attitude selon le support qu'ils utilisent.

Les modalités de lecture des revues ne sont donc pas induites par des titres, mais par les pratiques des usagers et par l'usage qu'ils ont du document à un moment précis.

On a choisi pour la Médiathèque de Neudorf de séparer les revues non pas en fonction des catégories évoquées plus haut, mais selon un critère qui, intellectuellement n'est pas très satisfaisant, mais qui, fonctionnellement se justifie: le dernier numéro paru d'un périodique se trouvera en salle de lecture où tous les documents seront exclus du prêt. La collection constituée par les numéros antérieurs, empruntables, sera intégrée au fonds de prêt, après une indexation sommaire. (On indexera le titre, mais pas le numéro, cela entraînerait un travail documentaire trop complexe pour un fonds dont la durée de vie sera courte). La séparation sera donc entre "exclu du prêt" et "empruntable".

La présentation des revues en salle de lecture pourra alors être faite sur des structures légères, tablettes inclinées ou présentoirs. (Cf. croquis en annexe). L'absence de stockage allège la disposition.

Des structures réalisées sur mesure sont possibles dans ce cas où la simplicité l'emporte. Nous trouvons le système présenté en photo (Cf. annexe) particulièrement intéressant : le support semble disparaître pour ne laisser que la vision du document. Cela souligne la réussite du système : le support s'efface grâce à sa parfaite adaptation à sa fonction.

¹⁹Bibliothèque Universitaire de Mulhouse. Section sciences et techniques, installée dans d'anciens locaux de la Société Industrielle de Mulhouse

Pour mettre en valeur les revues proposées en prêt et intégrées aux livres, il est nécessaire d'imaginer un système satisfaisant, qui permette la présentation de face de plusieurs numéros .

Une solution consisterait à intégrer des bacs dans les rayonnages et d'y ranger les revues de face. Des défauts apparaissent sans délais: les revues trop souples risquent de se corner.

Certains fournisseurs proposent ce qu'ils nomment une tablette de collection: il s'agit d'une tablette inclinée dont la butée avant, plus profonde que la butée avant des présentoirs, est équipée d'un fonds antidérapant (Cf. croquis). Les revues peu rigides restent plaquées contre le fond de la tablette. Les numéros sont présentés de face et ceux placés derrière peuvent être sans consultés sans trop de difficultés.

Si l'on veut éviter d'avoir recours à des tablettes spécifiques (il faut en effet estimer le nombre de tablettes nécessaires, prévoir les endroits où l'on voudra intégrer des revues parmi les livres, et, à moins d'avoir beaucoup de place et de pouvoir consacrer une seule tablette à un seul titre, regrouper plusieurs titres sur une même tablette), il est toujours possible de poser les revues à plat sur des tablettes standard. On n'utilise alors qu'un seul type de tablette. En revanche, on retrouve les inconvénients déjà évoqués de la présentation en pile.

On peut moduler de système en utilisant des boîtes à archives - éventuellement faites sur mesure pour chaque titre - dans lesquelles on placera les revues. Ces boîtes seront posées sur les étagères parmi les livres.

Enfin, on peut, dans ce cas aussi, inventer un système très original du type de celui présenté en annexe (Cf. photo en annexe). Cet exemple permet la présentation d'un seul titre. Nous retenons l'idée d'un élément très fort, signifiant une sorte de rupture dans la présentation du fonds, voulant mettre l'accent sur le fait que, dans un fonds de livres, se trouvent également des revues.

2-2 Quel mobilier pour quel public ?

Considérant que le mobilier participe de la qualité de l'accueil du public, les sièges et les tables que l'on met à sa disposition sont d'une grande importance.

2-2-1 Quelques chiffres

En secteur adulte, on choisira des rayonnages de moins de 2 m. On préserve ainsi un certain confort visuel pour le lecteur et une bonne accessibilité des documents. Une bonne vision et une préhension aisée se situent entre 1 m et 2 m de haut. On accède plus facilement aux ouvrages placés entre 0,60 et 1,60 m du sol. Des statistiques ont été faites qui précisent que les ouvrages rangés entre 1,40 et 1,50 m du sol sont les plus fréquemment empruntés.

On évitera donc d'utiliser des rayonnages trop hauts, en particulier dans la salle de prêt (maximum 1,75-1,80 m). On peut d'autre part faciliter l'angle de vue en inclinant la tablette inférieure: la lecture du dos des livres est alors plus facile.

En section jeunes, on limitera le hauteur des rayonnages à 1,50 -1,60 m pour les mêmes raisons et on utilisera plutôt des bacs posés au sol pour les tout-petits.

Il semble exclu de présenter des disques compacts sur la tranche du boîtier, dos seul visible, les indications qui y sont portées sont trop peu lisibles et trop succinctes pour renseigner l'utilisateur. La présentation frontale dans des bacs, intégrés ou non à des montants s'avère la plus satisfaisante. On veillera à limiter la profondeur des bacs et à fortiori à ne pas placer trop haut des bacs profonds.

Si pour les livres, des calculs ont été faits, pour les documents audiovisuels, on a encore peu de statistiques sur l'accessibilité aux documents. La visite d'autres équipements permet, là encore, d'éviter des défauts majeurs.

2-2-2 Tables

On n'installe pas de la même façon des tables rondes, carrées ou rectangulaires, individuelles ou collectives, regroupées ou isolées en carrel. La question est de réfléchir à l'usage que l'on veut proposer de la médiathèque. Nous y reviendrons.

Nous rappelons quelques données chiffrées.

La hauteur d'une table standard est de 0,72 à 0,75 m. Il est souhaitable de prévoir des hauteurs adaptées au public enfant (il existe en standard trois hauteurs de tables et de chaises pour enfants).

Un lecteur travaillant assis a besoin d'une surface sur une table de 0,90 m de large et 0,60 m de profondeur.

Dans les espaces de travail calme, on privilégiera les tables rectangulaires, sachant que les très grandes tables ne sont pas toujours appréciées des usagers.²⁰

En section jeunes ou dans les espaces de travail en groupe, des tables circulaires sont satisfaisantes. Pour quatre personnes, on choisira des tables de 1,20 m de diamètre .

Des tables plus petites peuvent être les bienvenues dans une zone de prêt, où les usagers voudront prendre le temps de faire leur choix et s'asseoir pour feuilleter quelques titres. Dans les salles d'études, on tend à privilégier les carrels où les lecteurs peuvent s'isoler. Ces structures sont encore peu utilisées dans les bibliothèques de lecture publique.

2-2-3 Sièges

S'il est un élément courant, intégré dans la vie de tous les jours et qui pourtant n'est pas sans poser de problème, ce sont bien les sièges, et plus particulièrement les chaises. "Chaque siège représente beaucoup plus qu'un simple meuble: il constitue le maillon d'une chaîne qui relie chaque individu à la vie sociale... Dans l'intérieur le plus ascétique, une simple chaise suffit à exprimer le caractère, les goûts ou les moyens de son occupant".²¹

Dans un espace public, les sièges doivent répondre à un certain nombre de critères: éventuellement empilables, éventuellement fixables entre elles et au sol dans une salle d'animation, elles doivent être de toute façon, peu encombrantes, peu bruyantes, solides et -c'est le minimum - confortables. Il faut aussi veiller à ce qu'elles ne nuisent pas à l'esthétisme global de l'équipement - le pire étant les chaises coques en résine de synthèse et pieds tubulaires, massivement utilisées dans les équipement publics .

²⁰VEATCH, Lamar. Toward the environmental design of library buildings. *Library trends*, 1987, vol.36 p.361-376. Voir bibliographie.

²¹BAUDOT, François. *Les assises du siècle*. Paris: Ed. du May, 1990. p.5 . Voir bibliographie.

Il existe pourtant des gammes de mobilier assortissant tables et chaises. De toute façon, on suivra à bon escient les conseils de l'architecte ou du décorateur.

On peut noter que dans de nombreux cas, les bibliothèques ont choisi des chaises dessinées par des designers célèbres ou dont la ligne est déclinée de modèles connus (le modèle le plus réutilisé étant la Fourmi de Arne Jacobsen).

Il est enfin parfois possible de jouer sur la tradition: tout le monde connaît la chaise modèle Mullca 510 (sans nécessairement connaître son appellation). Elle existe désormais en différentes couleurs. Le modèle le plus réussi est noir. Un classique retravaillé reste une valeur sûre (et qui plus est économique).

(Voir les modèles en annexe.)

10

Dans les zones de lecture détente, on trouve le plus souvent des fauteuils bas, des chauffeuses éventuellement regroupées en banquettes (ce qui évite leur déplacement).

Ce type de siège crée une ambiance chaleureuse, rompt avec la rigueur des salles de lecture.

Il peut être utile pour la lecture des journaux notamment de proposer des fauteuils avec des accoudoirs.

2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre

Le cloisonnement entre espace de travail, zone de lecture détente et salle de prêt est encore bien souvent accentué par un mobilier correspondant à des modalités de lecture stéréotypées. Et la Médiathèque de Neudorf n'échappera pas à la règle. Il y a pourtant des possibilités d'assouplir cette organisation (qui a cependant fait ses preuves, elle ne perdure pas sans raison).

On peut installer ça et là dans tous les espaces de la médiathèque, soit des fauteuils pour une lecture détendue, soit des tables de travail autour desquelles les usagers peuvent travailler à plusieurs (on tolère généralement en salle de prêt un niveau sonore plus élevé qu'en salle de lecture et les scolaires qui ont fréquemment des travaux de groupe à faire s'y trouvent mieux installés).

Nous nous éloignons brièvement de Strasbourg pour prendre l'exemple de la Bibliothèque Municipale de Reutlingen (Bade-Wurtemberg) qui a particulièrement réussi cette intégration (Cf. plan et photos en annexe).

L'offre de "points-lecture" y est très variée: depuis le tabouret en bois jusqu'aux fauteuils moelleux en passant par des carrels fermés, chacun peut s'installer à sa

11

guise. Il est aussi possible de lire debout, accoudé à des lutrins placés en bout de rayonnage. Cette abondance de sièges semble tout à fait naturelle; elle est à la fois rigoureuse -un usager a toujours à proximité une possibilité de s'asseoir- et en même temps éclectique par la diversité des styles des sièges offerts.

De plus afin d'enrichir cette offre, les fauteuils choisis sont inspirés de créations de designers célèbres (fauteuil Wassily de Marcel Breuer ou fauteuil l'Oeuf de Arne Jacobsen). Ces éléments marquent la bibliothèque d'une emprunte esthétique forte.

12

Offrir aux usagers des meubles d'une qualité esthétique reconnue participe de l'accueil et de l'identité même des lieux culturels: "[la bibliothèque] est un service culturel et...à ce titre, elle a une vocation exemplaire en matière esthétique"²²

Certaines bibliothèques sont allées très loin dans ce souci d'esthétisme, en collaboration avec l'architecte. C'est notamment le cas de la Maison du Livre de L'image et du Son de Villeurbanne. L'aménagement intérieur a été confié à un architecte-conseil (Marc Givry) en relation avec l'architecte maître d'oeuvre du bâtiment, Mario Botta. Le type de rayonnage (gamme ENEM - Borgeaud, ensuite commercialisée en version standard) fut alors créée en accord avec l'architecte pour répondre aux contraintes de l'architecture.

Le cas de la Maison du Livre de L'image et du Son est d'autant plus particulier que le mobilier des espaces d'accueil et de l'artothèque fait partie d'une gamme dessinée par l'architecte. L'harmonie entre bâtiment et mobilier est alors parfaite, la cohérence est totale et, c'est l'un des premiers cas en bibliothèque publique, les préoccupations esthétiques ont été aussi fortes que le souci fonctionnel. (Trop peut-être si l'on en juge par les plateaux de verre des tables qui se rayent après un usage intensif, et par l'échange rapide des chaises Botta par des sièges ergonomiques dans certaines sections. Il n'empêche que le modèle reste, dont il faut tirer des enseignements).

On oppose souvent fonctionnalité et esthétisme, il semble plus intéressant d'"aller à la recherche d'une cohérence entre l'image, le "look" et la réalité utilitaire"²³

On peut aussi constater que les bibliothécaires sont parfois frileux quand il faut donner une personnalité forte à l'établissement par le biais du mobilier.

²²VINTDEUX, Nelly. Mobilier de bibliothèque, une...première. *Coopération*, 1987, n°6, , p.2. Voir bibliographie

²³MICOL, Charles. *Coopération* . op. cit. p.2

L'expérience les fait agir ainsi: ils savent qu'ils doivent faire un choix pour le long terme et qu'un mobilier trop marqué a plus tendance à vieillir qu'un mobilier plus terne certes, mais surtout plus neutre. Il est difficile de récuser cet argument, rares en effet sont les bibliothèques qui ont eu le loisir au bout d'une dizaine d'années de changer leur mobilier.

2-3- Quel mobilier pour le personnel ?

Nous traitons ici le mobilier et l'aménagement des espaces internes et n'y reviendrons plus. Convaincus de l'importance d'un bon aménagement de ces espaces, nous ne voulons cependant pas nous attarder particulièrement sur ce sujet, pour davantage centrer notre étude sur les espaces publics. Nous serons à nouveau amenés à parler des postes occupés par le personnel dans les espaces publics qui nous paraissent d'une grande importance : "Outre les classiques de l'ergonomie, mobilier, éclairage...deux gestions sont importantes: celle de l'espace où vont évoluer à la fois le personnel en contact et les usagers, et celle du temps."²⁴

2-3-1 Espaces internes

Les espaces internes d'une médiathèque diffèrent peu des bureaux que l'on trouve dans la plupart des administrations ou des sociétés. En effet, la qualité ergonomique des meubles choisis est similaire à celle de tout espace de travail où les agents sont appelés à séjourner.

Les bureaux de la Médiathèque de Neudorf sont organisés en trois espaces: des bureaux paysagers, deux bureaux fermés pour le secrétariat et la direction et un atelier-salle de traitement.

Nous nous appuyons donc uniquement sur cet exemple et sur la proposition d'implantation faite par les architectes (Cf plans en annexe) pour présenter les fonctionnalités du mobilier utilisé dans des bureaux.

13

Les questions à poser pour déterminer le type de mobilier nécessaire sont des questions fonctionnelles: la description de la tâche définit le type de besoins, qui détermine le type de mobilier nécessaire.

²⁴SALAÜN, Jean-Michel. *Les Maîtres du temps*. t.1.p.48 op.cit.

2-3-1-1 Bureaux paysagers: postes de travail avec écran

Deux éléments sont déterminants: les terminaux sur lesquels travaillent les agents et les documents qu'ils ont à traiter. Cela signifie que les bureaux doivent être conçus selon les recommandations ergonomiques pour le travail sur écran (Cf. document INRA en annexe).

Mais les postes de travail ne peuvent être équipés de tables informatiques standard trop exigües : en effet ces espaces doivent être polyvalents. Le terminal informatique est un outil pour le bibliothécaire, parmi d'autres outils. Dans le même espace, l'agent a à travailler sur le terminal, à partir des documents à traiter, en utilisant pour ce traitement d'autres documents (guide d'indexation, table de classification, dictionnaire, etc...). Le bureau ne peut donc pas être pensé uniquement en fonction des éléments informatiques.

C'est pourquoi l'idée de "grande table de travail" de 4 m sur 2,2 m pour 4 postes de travail, proposée par les architectes nous semble judicieuse: elle prend en compte l'espace nécessaire au traitement des documents et permet une certaine souplesse grâce à sa dimension.

De plus, en l'absence d'un espace de réunion pour le personnel, elle peut être utilisée à cette fin, car elle est suffisamment grande pour accueillir un groupe de plus de quatre personnes.

Les écrans doivent être disposés parallèlement à la lumière. Ce sera le cas dans cette salle si le mur donnant sur la Halle est percé de fenêtres. Si les travaux dans ce sens ne peuvent être accomplis, cet espace sera éclairé en deuxième jour. La faible intensité lumineuse ne gênera donc pas le travail sur écran, mais il faudra alors veiller à l'orientation de l'éclairage artificiel par rapport aux écrans.

2-3-1-2- Atelier

Dans une annexe de quartier ne sont faits que les travaux d'équipement courant des documents et des petites réparations. L'atelier n'a donc pas besoin d'être équipé de matériels lourds (massicot, colleuse, etc...). Les plans de travail n'ont pas à être renforcés. Ils doivent être équipés de grands plateaux où l'on peut installer de façon permanente certaines fournitures encombrantes (des rouleaux de plastique transparent par exemple). Ils doivent être facilement lavables. Des

rangements doivent être aménagés pour que tous les outils (ciseaux, crayons, colle, règles, plastique adhésif...) soient facilement accessibles.

Dans ce cas aussi, l'installation proposée par les architectes - un plan de travail de 80 cm de profondeur, en L le long des murs - nous semble ergonomique.

2-3-1-3- Bureaux du secrétariat et de la direction

On ne peut que difficilement déceler des spécificités bibliothéconomiques pour ces deux espaces; il s'agit de bureaux relativement traditionnels. Les éléments nécessaires sont conventionnels: passe-fils pour câbles téléphoniques et informatiques, retour dactylo pour le poste de la secrétaire, espace convivialité (table ronde placée au bout du bureau) dans le bureau du responsable .

2-3-1-4- Rayonnages

Les rayonnages apparaissent comme l'élément primordial du mobilier de bibliothèque. Cependant, ceux installés dans les bureaux ne sont pas obligatoirement munis des mêmes accessoires que ceux nécessaires dans les espaces publics (tablettes inclinées, bacs...). D'un point de vue strictement fonctionnel, ils peuvent être plus sommaires, type mobilier métallique de rangement, d'une hauteur proche de 2 m, avec des étagères amovibles. Dans la réserve, si la hauteur d'étagère est légèrement plus élevée, on peut prévoir, sans risque, ni difficulté, l'utilisation d'un tabouret (du style "Kikstep" avec des roulettes escamotables). Par définition, une réserve n'est pas le lieu où l'on stocke des documents d'utilisation fréquente.

On peut souhaiter harmoniser le mobilier des espaces internes avec celui des espaces publics, et sélectionner la même gamme de rayonnages. On conserve dans ce cas, outre l'esthétisme, les spécificités propres aux rayonnages de bibliothèques. Cela facilite l'aménagement de zones par type de documents dans les bureaux paysagers et structure l'espace interne en sections de la même façon que la Médiathèque.

La disposition des rayonnages de part et d'autre des bureaux permet un rangement logique des documents à traiter selon l'ordre des tâches à effectuer. Ainsi les ~~rayonnages~~ ^{documents classés dans les} rayonnages disposés dans l'espace de circulation sont facilement accessibles pour être dirigés vers les autres postes de travail (atelier par exemple). Il est important

qu'au cours des étapes du circuit du livre, chaque document éventuellement en attente du traitement suivant soit stocké dans un endroit accessible et commun.

Le coût respectif de chaque gamme détermine généralement les choix ; les rayonnages métalliques simples sont moins chers que le mobilier de bibliothèque; cependant on sait que, plus une commande est importante, plus les fournisseurs accorde une remise élevée, on a donc peut-être intérêt à ne pas multiplier les fournisseurs pour un type de meuble.

Chaque poste de travail doit également être équipé de rangements personnels attribués à chaque agent. Il est en effet nécessaire que chaque agent ait un espace personnel de rangement. C'est le seuil minimum d'intimité dans des bureaux ouverts. Les caissons mobiles (sur roulettes) que l'on peut fermer à clef, offrent une plus grande souplesse d'utilisation que des tiroirs fixés aux bureaux.

Des armoires fermant à clé, contenant des dossiers suspendus sont indispensables dans les bureaux du secrétariat et du responsable.

2-3-1-5- Chaises

Les chaises, on l'a vu, sont davantage qu'un simple meuble utile. Cela s'avère également pour les sièges du personnel. Mais dans ce cas, les critères ergonomiques sont les plus importants: hauteur réglable du dossier et de l'assise, piétement à cinq branches sur roulettes, revêtement en tissus... (Cf. document INRA). Tous les sièges proposés par les fournisseurs répondent à ces critères. Le choix est là encore une question de coût.

14

Vouloir faire des économies sur ce lot apparaît comme un très mauvais calcul: il ne s'agit pas de confort superflu, mais d'inconfort majeur pouvant entraîner des séquelles physiques.

2-3-1-6- Cuisine

Il est désormais acquis que tout lieu de travail doit disposer d'une salle de repos où les agents peuvent également déjeuner. Cet espace est particulièrement nécessaire dans une bibliothèque où l'amplitude d'ouverture au public nécessite souvent que les agents aient des horaires décalés.

L'aménagement de ce lieu ne pose pas de difficultés: on pensera à l'équiper d'un four à micro-ondes, de plaques de cuisson électriques, d'un réfrigérateur, d'un placard et bien sûr de sièges et d'une table. Ce lieu a une fonction, mais son installation ne prévaut pas sur l'aménagement des espaces publics.

2-3-2 -Espaces publics

Les éléments étudiés ici sont, de par leur fonction, transitoire entre des éléments destinés au public et utilisés par le personnel et participent des deux espaces. Nous les considérons ici comme postes de travail pour les bibliothécaires.

2-3-2-1- Postes de travail

L'aménagement des postes de travail du personnel dans les espaces publics doit être fait dans un souci majeur d'ergonomie. De la façon dont les agents seront installés découlera leur attitude envers le public.

On est confronté à un aspect que Jean-Michel SALAÛN nomme "dilemme vitrine/usine".²⁵ Le bibliothécaire doit réaliser devant l'utilisateur (vitrine) une tâche qu'il lui siérait mieux de faire dans un bureau en dehors des espaces publics (usine). C'est une pratique que les bibliothécaires ne vivent pas toujours très bien. Ils supportent parfois mal l'augmentation de la charge de travail effectué en "front-office". Aussi une conception ergonomique des postes de travail peut alléger une partie des contraintes qui pèsent sur l'agent. Si son poste est correctement conçu, de façon à ce que ses gestes soient précis et sa tâche simplifiée, il pourra alors entièrement se consacrer à la demande de l'usager et lui rendre un meilleur service.

Les agents travaillant à ces postes sont amenés à faire plusieurs tâches différentes à la suite, ils doivent pouvoir se lever facilement, atteindre de la documentation rangée à proximité, travailler sur écran comme sur papier....Le minimum est que leur siège soit mobile et sans accoudoir. Leur table de travail doit être suffisamment vaste pour qu'y soient posés un écran, un clavier, un poste téléphonique et quelques ouvrages. On doit veiller, plus encore que dans les espaces internes, aux problèmes occasionnés par les différents câbles.

²⁵SALAÛN, Jean-Michel. *Les maîtres du temps*. t.1

Comme élément de rangement, on préconise l'utilisation de caissons mobiles : en effet ceux-ci sont fermés et limitent le désordre qui s'installe très rapidement sur des rayonnages ouverts et est du plus mauvais effet dans un lieu public.

Il s'agit là d'une question de crédibilité; l'image donnée par les postes de travail des agents dans les espaces publics participent de l'image globale de l'établissement²⁶

Dans un contexte de servuction, l'utilisateur voit travailler le bibliothécaire. La façon dont le bibliothécaire est installé, l'aménagement de son poste de travail interagissent sur l'utilisateur. Celui-ci sera plus convaincu de la rigueur du travail effectué, de l'exactitude des renseignements fournis s'il a devant lui un poste de travail dont la netteté ira de pair avec la qualité du service qu'il attend. Il aura également plus d'allant pour effectuer la part de service que l'on attend de lui.

2-3-2-2- Banques de prêt

Une réflexion sur les banques de prêt nous a conduit à déterminer un certain nombre de caractéristiques. Nous nous sommes appuyés pour cette étude sur les descriptions de banques de prêt standard présentées dans les catalogues de fournisseurs. Il s'agit là d'un élément très important, bien négligé esthétiquement parlant, sur lequel les fournisseurs devraient faire un effort. La première impression que l'utilisateur acquiert de la bibliothèque se joue dans l'espace d'accueil; la banque est donc un élément déterminant.

On a trop souvent l'impression d'un simple guichet fort peu accueillant, où la différence de niveau entre l'utilisateur et le bibliothécaire ne facilite pas l'échange (l'un est debout, l'autre est assis). De plus, il est courant que dans le même espace s'effectuent deux tâches distinctes fonctionnellement: le prêt (et/ou le retour) des documents (transaction rapide, le lecteur est debout) et l'inscription des usagers (moment de prise de contact, le lecteur doit pouvoir s'asseoir pour écrire et être au calme pour entendre les renseignements qui lui sont donnés).

Certaines dimensions doivent être respectées: si la hauteur de la banque excède 0,80 m de profondeur, à chaque transaction de prêt, l'agent en poste doit faire un mouvement d'éirement vers l'avant et risque même d'avoir à se lever de son siège pour atteindre les documents placés par l'utilisateur de l'autre côté.

Les mouvements répétitifs liés aux transactions de prêt sont à étudier avec minutie afin de limiter toute fatigue inutile.

²⁶Voir : SALAÜN, Jean-Michel. *Les maîtres du temps*. t.2, p.24-25 op.cit.

De même, il vaut mieux éviter les banques à plusieurs niveaux pour que l'agent n'ait pas à soulever les documents que le lecteur lui tend. Pour ce faire, on conseille plutôt de surélever le plateau de quelques centimètres par rapport aux tables standard: 0,80 m au lieu de 0,72 m.

Un espace sera plus particulièrement réservé aux inscriptions: on pensera non pas uniquement à inscrire un nouveau lecteur, mais à accueillir un nouvel usager. Le mobilier participe là encore de cette volonté d'accueil.

Une banque de prêt est un bureau où sont utilisés divers matériels (écran, clavier, lecteur de codes à barres, appareil pour sensibiliser et désensibiliser le système antivol, caisse enregistreuse dans l'espace des inscriptions, un ou plusieurs téléphones, microphone pour les annonces, et selon l'usage du poste, un ou plusieurs chariots à livres...) Il faut alors réfléchir préalablement à la position de ces éléments, en analysant les tâches à effectuer et l'ordre de leur exécution. L'installation définitive se fait cependant in-situ, une fois tous les éléments connus, chaque agent susceptible d'occuper le poste devant y participer afin que soit déterminé en commun ce qui est le plus ergonomique.

III ORGANISATION SPATIALE

1- PRESENTATION

1-1 Objectifs

Notre objectif est de réfléchir à l'organisation de l'espace induite par l'implantation des rayonnages.

Notre analyse est préalable au choix définitif du mobilier. Elle est faite sur plan. Il s'agit d'une lecture analytique de quatre propositions d'implantation. Notre objectif est de déterminer ce qui, dans chaque plan et dans chaque section, est pertinent, quelle implantation pourra être privilégiée, et quels critères détermineront ce choix.

Nous ne cherchons pas à prouver qu'une implantation de rayonnages puisse être porteuse de sens. Si un sens était généré, il ne pourrait l'être que par effet de métonymie, par le contenu des rayonnages. En revanche, les rayonnages structurent un espace, créent une organisation qui détermine un sens de lecture de l'espace. L'architecte parle de "parcours mis en scène" lorsqu'il évoque la distribution des espaces.

Nous cherchons à préciser quelle offre est énoncée par le biais d'une mise en espace, quelle approche du lecteur sous-tend implicitement l'organisation des services, quelles propositions lui sont faites. "L'aménagement de l'espace reflète toujours le projet de lecture du bibliothécaire avec ses caractéristiques dominantes: surveiller son public, lui permettre d'être autonome, lui proposer des parcours labyrinthiques, le guider d'un bout à l'autre, mettre des obstacles sur ses chemins familiers pour qu'il les contourne ou les utilise, l'inviter à se taire, lui

permettre de parler sans gêner les autres, voici des dominantes parmi les plus courantes."²⁷.

Nous étudions dans cette optique trois éléments : les postes d'informations, les fauteuils et banquettes et les tables.

Dans un troisième temps, nous évoquerons quelques implications bibliothéconomiques

1-2 Méthode

Pour étayer notre analyse, nous nous appuyons sur deux études d'Eliséo VERON *Espaces du livre et Ethnographie de l'exposition* ²⁸

Les conclusions amenées par les études d'Eliséo VERON précisent qu'il n'y a pas de "relation décelable entre la structuration de l'espace et les stratégies d'appropriation des lieux "²⁹. En revanche, il est indiqué que "le seul moment où la perception globale de lieux est pertinente, c'est au début de la fréquentation de la bibliothèque" ³⁰

Nous avons conscience de la distance d'analyse entre cette étude, cette lecture de plans et les enquêtes de terrain. Nous nous permettons cependant d'adapter la terminologie d'Eliséo VERON à notre champ d'investigations.

Nous retenons trois concepts déterminés par Eliséo VERON:

nous parlerons de noeud décisionnel : "Un noeud décisionnel est un point défini par le faisceau de directions possibles à suivre par un sujet arrivé à ce point...Le noeud décisionnel est vectorisé par la direction d'arrivée...Les directions de sortie peuvent être définies par rapport à des éléments signifiants faisant partie de l'exposition [de la bibliothèque] à une double condition: (a) que ces éléments soient visibles depuis le noeud et (b) que l'accès à ces éléments, le cheminement vers eux, soient praticables." ³¹

²⁷RICHTER, Brigitte. *Espaces de la lecture: nouvelles stratégies de communication. Bulletin des bibliothèques de France*. 1988, t.33, n°6, p.445-449

²⁸VERON, Eliséo. *Espaces du livre* op.cit.

VERON, Eliséo. *Ethnographie de l'exposition* op. cit.

²⁹VERON, Eliséo. *Esp.*op.cit p.71 .

³⁰Ibid. p.72

³¹VERON, Eliséo. *Ethn.*op.cit. p.50

Nous évoquerons également les "contextes immédiats d'appropriation" et les "espaces progressifs". Un contexte immédiat d'appropriation est un espace fonctionnel où se déroule une activité particulière correspondant à l'usage de la bibliothèque "c'est l'environnement proximal dans lequel ont lieu les différentes opérations de recherche et d'exploration: préhension d'un livre, feuilletage, parcours visuel du rayon pour lire les dos des livres, etc."³² Un espace progressif "connecte les contextes immédiats entre eux". Certains espaces "ne sont, en eux même, ni progressifs, ni d'appropriation : leur caractère sera déterminé par le comportement de l'utilisateur"³³.

Afin de rendre l'espace lisible, il nous semble important d'éviter l'interpénétration des espaces progressifs et des contextes d'appropriation.

Notre étude se veut pratique. La façon la plus rigoureuse nous semble-t-il, de mener ce travail consiste en une confrontation systématique de propositions d'implantation. Nous ne détaillons pas ici point par point les caractéristiques de chaque plan, mais nous cherchons plutôt à dégager les éléments forts de chaque proposition .

Une des difficultés que l'on rencontre à travailler sur des plans est de parvenir, à partir d'un document en deux dimensions, à construire mentalement une image en trois dimensions. La vision de l'installation en survol tel qu'elle apparaît sur les plans n'existe pas. Il est nécessaire d'extrapoler. Il faut parvenir à concevoir les hauteurs, les profondeurs de champ ...

Nous n'avons pas tenté, nous-mêmes, de concevoir une implantation. Ayant eu connaissance, dès le début de notre étude, des esquisses du bibliothécaire et des architectes, notre projet n'aurait pas été très spontané.

Nous avons en revanche beaucoup retravaillé les plans dont nous disposions et dont nous présentons différentes versions en annexe.

Il existe une méthode pour concevoir une implantation pour qui ne dispose pas d'outil informatique, et n'est pas dessinateur: on découpe à l'échelle, des croquis schématisant les éléments et on les positionne sur le plan. Certains fournisseurs proposent sur calque ces schémas. Le meilleur outil du bibliothécaire qui réfléchit à l'aménagement d'un espace reste la règle graduée pour mesurer la distance réelle entre les éléments et la calculatrice pour calculer les capacités.

³²VERON, Eliséo. Esp.op. cit. p.19

³³Ibid.

Il faut au préalable avoir évalué la quantité d'éléments nécessaires compte-tenu du fonds. Dans leur catalogue, les fournisseurs indiquent toujours la capacité des éléments qu'ils proposent. Les normes précisent outre les superficies requises par quantité de documents, le nombre de documents par mètre linéaire.³⁴

1-3 Les plans d'implantation

Pour cette étude, nous disposons de quatre plans d'implantation.

La première proposition a été faite par le bibliothécaire chargé du projet de construction, la seconde par les maîtres d'oeuvre.

Les deux autres sont les produits des bureaux d'études de deux fournisseurs de mobilier de bibliothèque. Ceux-ci ont disposé de plans et d'une note (présentée en annexe) précisant l'organisation fonctionnelle des services, les capacités requises et le type de mobilier préconisé. 15

Les quatre propositions répondent à trois logiques distinctes:

1-3-1 Logique bibliothéconomique

La proposition d'implantation conçue par le bibliothécaire témoigne d'un souci bibliothéconomique constant, à partir de la connaissance concrète que le bibliothécaire acquiert du fonctionnement d'une bibliothèque. "S'imaginer en situation", telle est l'idée qui conduit cette implantation.

De plus, et à la différence des fournisseurs de mobilier, le bibliothécaire connaît le bâtiment dans lequel sera installée la bibliothèque, il peut se représenter les volumes.

Malgré certaines inexactitudes, ce plan, à la différence des plans des fournisseurs, répond dans une certaine mesure aux questions posées par l'architecture des lieux.

³⁴ Marie-Françoise BISBROUCK et Jacqueline GASCUEL font une synthèse de ces données dans leurs ouvrages. Voir bibliographie.

1-3-2 Logique architecturale

Réalisé à partir des estimations faites par le bibliothécaire, le plan de l'architecte est naturellement plus avancé dans la recherche d'une cohérence entre le bâtiment et l'organisation de l'espace intérieur. Le rythme donné aux espaces par le mobilier s'inscrit dans la conception globale des lieux. La volonté est manifeste de montrer le chemin à l'utilisateur, de lui faire comprendre le bâtiment. Cette logique l'emporte parfois sur la convivialité, plus rarement fondamentalement sur la fonctionnalité. Cette proposition d'implantation n'est pas exempte de soucis bibliothéconomiques, l'architecte a compris l'organisation d'une bibliothèque. S'il bouscule parfois les principes des bibliothécaires, il a cependant le désir de faire de la bibliothèque un signal fort. Nous ne pouvons que souscrire à cette option.

Tout en s'efforçant de préserver la qualité fonctionnelle de l'établissement, il est possible d'accepter quelques compromis.

1-3-3- Logique de catalogue

Les plans élaborés par les fournisseurs se situent dans une logique que nous qualifions "de catalogue". L'objectif est naturellement de soumettre une implantation conforme au programme, mais aussi de promouvoir des produits et un savoir-faire. Le fournisseur cherche à satisfaire le client et dans le même temps à valoriser ses compétences. Nous voyons dans ce double souci un objectif financier, suivi d'une recherche de qualité.

Les fournisseurs proposent dans leurs prestations commerciales gracieuses des études d'implantation. Il est ainsi possible, sans engagement aucun sur le marché à passer, de travailler en collaboration. Leurs compétences professionnelles sont complémentaires de nôtres; ils aménagent davantage d'établissements que ne pourra jamais le faire un bibliothécaire - même spécialiste - au cours de sa carrière entière. Certains fournisseurs souhaitent d'ailleurs être davantage traités en collaborateur qu'en simple marchand.³⁵

Pour l'étude d'implantation des espaces publics de la Médiathèque de Neudorf, nous avons contacté deux fabricants³⁶. Ils ont rapidement répondu à notre requête

³⁵PITKETHLY, Ken, VAN DEN BOOREN, Robert, The contribution of the library equipment supplier to library interior layout. in *Library buildings: preparations for planning*. München: Saur, 1989. p.143-148. Voir bibliographie

³⁶Nous les nommerons "fournisseur A" et "fournisseur B".

et les directeurs commerciaux sont venus présenter eux-mêmes leurs propositions, pour les retravailler avec nous.

Il est tout à fait intéressant de comparer les deux implantations faites sur les mêmes bases indicatives. Pour l'une, nous disposons de deux propositions, la seconde faisant suite à un travail critique réalisé en commun avec le fournisseur.

Nous pouvons d'ores et déjà noter qu'aucune des implantations de fournisseur n'a satisfait l'architecte, ni dans l'ordonnance, ni dans le choix du mobilier. A cela nulle surprise. Son argumentation est logique. Les fournisseurs, dit-il, n'ont pas compris le bâtiment. Notre note ne précisait ni les volumes, ni les hauteurs de plafond.

Néanmoins, le plan du fournisseur A est d'une grande rigueur: les choix sont cohérents, des éléments se font logiquement écho d'un secteur à l'autre, l'offre de "points de lecture" est diversifiée.

En revanche, le plan du fournisseur B reste très terne, sans force. Rien ne s'impose: les ruptures de rythme sont artificielles, les opportunités architecturales peu comprises.³⁷

2- PERTINENCES ET CARENCES DE CHAQUE PLAN

Nous ne revenons pas sur les espaces de bureaux que nous avons rapidement étudié au chapitre II-2-3-1 et pour lesquels nous n'avons pas demandé d'études aux fournisseurs de mobilier.

Toutes les sections occupées par les différents services sont des rectangles : aucun recoin, aucune niche, aucun demi-niveau ne brisent cette rigueur. Seul l'agencement du mobilier peut assouplir cette organisation rectiligne.

Toutes les salles, exceptée la discothèque-vidéothèque s'ouvrent par le milieu de la longueur. Ainsi, on pénètre au centre des espaces.

³⁷Les remarques faites sur les plans d'implantation sont de notre entière responsabilité et n'engagent en rien la Ville de Strasbourg.

L'organisation spatiale des collections doit être conçue en fonction de cet accès et des noeuds décisionnels qui en découlent.

2-1 La discothèque-vidéothèque

Les documents audio-visuels, disques compact et cassettes vidéo sont regroupés dans un espace de 96 m², totalement vitré le long du couloir. Dans la longueur opposée, une fenêtre est percée. Les largeurs sont en murs pleins. Deux activités sont prévues dans cet espace: l'emprunt de disques compact et de cassettes vidéo, et l'écoute sur place de musique. Il est aussi prévu (comme activité secondaire) de mettre à disposition des usagers des documents de référence (livres et revues) concernant la musique et le cinéma.

2-1-1 Délimitation des zones

Le plan du bibliothécaire divise l'espace en trois secteurs distincts correspondant à trois zones (Cf. croquis): le bureau de retour et une table de travail, au centre les bacs à disques, au delà, la zone d'écoute. L'utilisateur n'acquiert pas immédiatement une représentation globale du secteur. Les postes d'écoute se trouvent en effet en retrait et sont cachés par les rayonnages.

Cependant, deux secteurs principaux (la zone de préhension des documents et la zone d'écoute) sont privilégiés. Une logique est respectée. De plus, les espaces progressifs et les contextes immédiats d'appropriation ne s'interpénètrent pas.

Il est difficile de discerner des noeuds directionnels dans cette implantation, si ce n'est un noeud principal proche de l'entrée. Cependant, la circulation induite par la position centrale des rayonnages, qui appelle à tourner autour, peut guider l'utilisateur vers la zone installée en second plan.

D'autre part, si les rayonnages utilisés ne dépassent 1,50 m de hauteur (ce qui est possible par rapport aux capacités) et sachant que la hauteur moyenne du regard des usagers est de 1,60 m, les rayonnages centraux ne constituent pas un obstacle visuel infranchissable.

16 (1)

2-1-2 Quelle lecture de l'espace central ?

L'implantation de l'architecte produit une distribution inverse. L'espace central est vidé et s'ouvre sans obstacle pour le regard. La banquette installée au centre même de l'espace, n'occulte pas le reste des éléments, disposés en périphérie, le long des murs. Là non plus pas de noeuds directionnels déterminés, mais une multitude de chemins possibles. L'architecte propose ce qu'il nomme "un parcours découverte" qui s'effectuerait par glissement le long des rayonnages installés contre les murs.

16(2)

L'inconvénient qui découle de cet agencement réside dans l'interpénétration des espaces progressifs et des contextes d'appropriation immédiate.

Au lieu d'être fermée sur elle-même, à l'écart des circulations - l'écoute de disques étant une activité calme et statique - la zone d'écoute est ouverte aux circulations et totalement exposée. Ceci peut alors rebuter des usagers soucieux d'être à l'écart du mouvement.

Cependant, un autre usage peut alors naître de la banquette située au centre; il est encore rare dans les médiathèques publiques de concevoir une section audiovisuelle comme un secteur où les usagers pourront stationner. Rares y sont les tables de travail, et quand un service d'écoute ou de visionnement sur place est proposé, il est très souvent excentré et ne semble pas participer à la vie du service.

La position centrale de la banquette peut peut-être rompre cet isolement.

Elle pourra d'autre part, toujours du fait de sa position centrale, être utilisée par ceux qui auront simplement envie de prendre leur temps pour faire leur choix et ce, confortablement. Les sections audiovisuelles ont bien souvent un aspect froid de magasin libre-service qu'il faut sûrement rompre.

Il est possible toujours par le biais de l'implantation du mobilier de moduler l'offre. C'est ce que réalise le fournisseur A. Il parvient à organiser l'espace de façon logique, conviviale tout en installant une zone d'écoute centrale.

16(3)

Les postes d'écoute sont constitués de chauffeuses individuelles, disposées en angle droit, en deux rangées dos à dos formant un double clivron avec les bacs à disques. La disposition des fauteuils permet une certaine sociabilité mais ne l'impose pas.

Les fauteuils sont dirigés vers la fenêtre au nord. Compte tenu de l'environnement urbain, il est plus judicieux d'inverser l'orientation et de tourner les fauteuils vers

l'intérieur du bâtiment. La symétrie en chevrons est rompue au profit d'une symétrie en losange, présente dans la salle de lecture. Dans tous les cas, tout en restant centrale, la zone d'écoute n'est pas traversée par des espaces de circulation; elle participe à la vie de la discothèque, mais est située suffisamment en retrait pour assurer un certain calme à ses usagers. 16(4)

2-1-3 Les circulations induites par le mobilier

L'ordonnance du mobilier proposée par le fournisseur A génère de façon relativement immédiate un parcours dans la salle et un noeud décisionnel (Cf. croquis). Entre le premier rayonnage situé à gauche de la porte et la banque de retour de forme courbe, un espace de circulation allant en se rétrécissant conduit l'utilisateur au centre de la salle d'où il peut embrasser du regard la globalité du service. C'est là à notre avis une des grandes qualités de ce plan. A partir de cette base, l'amélioration de l'installation des autres éléments est aisée : mur mitoyen avec la salle de lecture entièrement consacré aux cassettes vidéo; par le rajout d'une travée de bacs à disques, disposition d'un rayonnage consacré aux livres de références sur la musique et le cinéma à proximité de la banque. (Cf. croquis). 16(4)

Le fournisseur B nous a soumis une première ébauche d'implantation que nous avons retravaillée en commun et qui a donné lieu à une seconde proposition. En ce qui concerne la discothèque, nous revenons à la première ébauche, afin de préciser ce qu'il faut mieux éviter, concernant précisément les circulations. Les bacs à disques sont disposés le long du mur mitoyen avec la salle de lecture. Cette installation est récurrente dans tous les plans et paraît satisfaisante. Pourtant, elle est défaite ici par la distribution chaotique des autres éléments. Le mur situé à droite de la porte est utilisé pour la présentation des cassettes vidéo sur des étagères de 1,80 m de haut. Une de ces étagères est disposée en épi, vraisemblablement pour rompre la monotonie d'un trop long alignement de rayonnages. 16(5)

Une première zone est délimitée, constituée donc de ces étagères. On peut en distinguer cinq au total au sein de la discothèque, qui mêlent différents usages de la section et ne se justifient pas (Cf. croquis). Elles construisent un espace labyrinthique car les éléments ainsi placés occultent de façon répétitive les éléments suivants. Cette organisation crée une multitude de noeuds décisionnels dont les directions de sortie sont limitées, et du point de vue visuel et du point de 16(5)

vue de l'accès. Cet aménagement nous fait penser à un billard électronique, où l'utilisateur serait renvoyé sans cesse d'un élément à l'autre avant de parvenir à atteindre peut-être ce pour quoi il est venu: les disques compact (les emprunteurs de cassettes vidéo n'auraient eux pas à franchir tous ces obstacles).

La seconde implantation rectifie ces défauts. (Cf. croquis). L'espace est désormais ouvert; le bureau de retour des documents est situé face à l'entrée (alors que dans le plan précédent, au contraire de tous les usages qui veulent qu'en entrant dans une salle un visiteur aille instinctivement vers la droite, le bureau était placé à gauche. Ceci entraînait de plus un croisement des circulations d'entrée et de sortie).

16(6)

Le vide central créé par la nouvelle ordonnance écrase les documents le long des murs. La distinction est faite entre disques compact et cassettes vidéo, mais aucune cohérence ne semble animer le lieu.

D'autre part la disposition de fauteuils de part et d'autre de la salle complique le raccordement des casques d'écoute. Grouper les postes simplifie le câblage.

2-2-La salle de lecture

Espace où convergent toutes les circulations, vitrine de la Médiathèque par ses trois façades vitrées et son ouverture sur la terrasse et la place, sous un plafond haut de 6 m, la salle de lecture (184 m²) est proposée par l'architecte comme le centre vital de l'établissement.

Deux zones doivent y être distinguées: l'une calme, consacrée à l'étude, l'autre consacrée à une lecture plus détendue.

2-2-1 Organisation de l'espace déterminée par l'architecture.

L'escalier métallique conduisant à la mezzanine entraîne une circulation dans la partie gauche de la salle. Il semble donc exclu d'y installer une zone calme. Ainsi, l'architecture crée la fonction et l'usage des lieux. La partie de la salle située vers l'escalier sera occupée par des fauteuils, la partie droite par des tables de travail.

Le bibliothécaire est le seul à avoir proposé une organisation inverse de la salle. Malgré l'inconvénient évoqué précédemment, les chauffeuses installées sous la mezzanine bénéficient d'un espace protégé, plus bas de plafond, plus intime. Les tables de travail sont rapprochées de la lumière naturelle. Une des préoccupations du bibliothécaire a été de chercher à profiter au mieux de la lumière naturelle. 17(1)

2-2-2 Organisation de l'espace déterminée par le mobilier

Dans le plan proposé par le bibliothécaire, une table placée à proximité des chauffeuses assure une transition entre les deux espaces étude et détente. La distinction est alors moins stricte. De plus dans la même zone, plusieurs positions de lecture sont offertes.

C'est également au moyen d'une table que les architectes délimitent les deux secteurs. 17(2)

Cette table ronde de 25m de diamètre présente et allie quatre aspects.

-un symbole: cette table dessinée par l'architecte sera l'image de la médiathèque, l'élément récurrent dans tous les secteurs. L'implantation des autres éléments s'organise alors autour de cette table et ce, dans toutes les sections. Elle aura un rôle d'écho entre les secteurs, et devra fonctionner comme un signal de reconnaissance pour les usagers. Elle assurera également une transition entre la section jeunes et la section adultes, les enfants retrouvant lors de leur apprentissage de la section adultes un repère connu.

- une fonction: elle présente une offre de lecture par l'exposition d'ouvrages récemment acquis ou illustrant un thème .

-une circulation: les noeuds décisionnels sont déterminés par le mouvement circulaire entraîné par la table (Cf. croquis). 17(2)

-une rupture de rythme: la table ronde rompt le rythme rectangulaire marqué par les grandes tables de travail d'un côté et la banquette en L de l'autre.

La séparation entre les espaces n'a donc pas besoin d'être réellement matérialisée; la force d'un élément ne dépend^{pas} uniquement de sa présence massive. De plus plusieurs fonction peuvent se combiner et rester toutes opératoires.

La proposition du fournisseur A est plus conventionnelle. Une cloison construite par des rayonnages placés en chevron isole la zone de travail. La hauteur proposée - 1,50 m - limite l'impression d'enfermement qui aurait pu être ressentie par l'utilisation de rayonnages plus hauts.

L'espace central reste vide, et n'ouvre aucun noeud décisionnel ^{intéressant} (Cf. croquis). Il n'offre qu'une visibilité réduite sur la salle, et deux accès détournés aux tables de travail.

On perd par cette installation la clarté d'organisation présente dans le plan de l'architecte.

On notera que le fournisseur A monte la plupart des rayonnages en structure angulaire. C'est l'une des souplesses du modèle proposé, d'ailleurs esthétique.

Les fournisseurs distinguent deux types de rayonnages : les "structures de départ", constituées de deux montants et d'étagères, et les "structures suivantes", constituées d'un seul montant et dont les étagères se fixent au second montant de la "structure de départ" (Cf. croquis). Pour chaque changement de direction dans une succession de travées, il faut monter une "structure de départ", qui en moyenne vaut 1.000 F plus cher que les "structures suivantes".

Les installations angulaires sont très esthétiques, elles rompent des montages trop monotones. Elles sont cependant d'un coût plus élevé.

Cette installation répond à ce que nous avons nommé "la logique de catalogue".

2-3-La salle de prêt adultes

La salle de prêt adultes de la Médiathèque de Neudorf - 204 m² -n'est pas exactement un parallélogramme rectangle. Une avancée prolonge la largeur, créant un balcon de 5 m de long sur 2,40 m de large. Cette rupture dans la symétrie ne constitue pas une contrainte architecturale majeure, mais plutôt une opportunité dans l'aménagement.

La salle dispose de deux accès: le palier du deuxième étage où se trouve la banque de retour commune à la section jeunes et à la section adultes ouvre un accès principal. Un second accès est ménagé depuis la salle de lecture par un escalier métallique en colimaçon.

Ces deux accès sont à considérer précisément, car ils induisent plusieurs noeuds décisionnels. L'ouverture depuis le palier permet une entrée médiane dans la salle telle que nous l'avons déjà évoquée en présentant la salle de lecture.

La fonction principale de cette salle est le prêt de livres. Les étagères constituent l'essentiel du mobilier. Celles-ci auront pour fonction de permettre un cheminement clair et lisible parmi les collections. Cette ordonnance devra autoriser une lecture de la salle en boustrophédon selon qu'on entre par un côté ou par l'autre.

Enfin, et c'est là l'une des qualités de cet espace, une longueur ouvre une vue surplombante sur la salle de lecture et donc au delà des baies vitrées, sur la terrasse et la place.

Si nous reprenons l'image de cascade utilisée par l'architecte, nous sommes ici en haut de la chute.

2-3-1 Simplicité de l'espace, complexité de l'implantation

La simplicité de la salle de prêt semble autoriser toute variante dans l'implantation. Les plans dont nous disposons tendent à le prouver. Néanmoins, si l'orientation des rayonnages ne se retrouvent à l'identique dans aucune des propositions, deux thèmes récurrents semblent s'imposer (ils sont présents, dans les deux, cas dans trois propositions sur quatre): 1) la nécessité de traiter l'espace central de façon particulière, 2) l'utilisation de la balustrade et du balcon comme espaces de lecture.

2-3-1-1 L'espace central

L'entrée médiane dans la salle peut créer une hésitation: l'espace est vastement ouvert devant l'utilisateur. Il est alors nécessaire d'indiquer à celui-ci un sens de lecture.

L'installation de meubles bas (bacs pour les bandes dessinées et plateau présentoir du fournisseur B, bacs et chauffeuses proposés par le fournisseur A, table des nouveautés centrale, thème récurrent de l'implantation de l'architecte) permet de faire pénétrer l'utilisateur plus avant dans la salle, en ouvrant son horizon

perceptuel à parti d'un noeud décisionnel déplacé par rapport à un premier noeud décisionnel logique produit par l'ouverture de la salle.

L'usager se trouve alors au centre même de l'espace; son parcours peut dès lors s'organiser. De plus, les meubles bas (bacs ou table) entraînent un mouvement circulaire, car les zones de préhension des documents se trouvent des quatre côtés des éléments. Ainsi les usagers perdent leur direction initiale pour suivre de nouveaux faisceaux directionnels.

Les plans des fournisseurs A et B disposent des rayonnages de part et d'autre de cet espace central, parallèlement à la longueur de la salle.

Le fournisseur A gère avec une grande sûreté les déplacements des usagers ; depuis l'entrée de la salle, l'emplacement du bureau d'accueil à gauche et d'un rayonnage à droite forme un goulot dirigeant le lecteur vers l'espace central. On retrouve là une des qualités d'implantation déjà remarquées dans la discothèque. La circulation semble fluide, naturelle, elle est en fait très guidée. L'espace est virtuellement divisée en trois losanges (Cf. croquis), chacun occupé par des éléments implantés en angle reproduisant approximativement l'angle du losange. L'impression rendue est très légère, la structure est cependant rigoureuse. Les chauffeuses disposées en angle droit ouvert sur la salle clôturent l'espace et par un effet de feed-back renvoient les usagers dans le sens des circulations à suivre pour accéder aux rayonnages.

18(1)

18(1)

Sur le plan du fournisseur B les rayonnages sont disposée de façon strictement parallèle à la longueur de la salle. Trois rectangles sont ainsi déterminés. Cependant, on n'obtient que la juxtaposition de trois volumes, forme vraisemblablement fonctionnelle, mais plate.

18(2)

Néanmoins, ces deux implantations sont logiques: le noeud décisionnel généré par l'ouverture central de l'espace indique des directions de sortie de part et d'autre de la salle en direction des rayonnages.

Ces deux installations s'adaptent judicieusement à un espace rectangulaire, ouvert dans la longueur. De plus, elles permettent une séparation claire entre les ouvrages de fictions et les ouvrages documentaires.

Elles ont pourtant un défaut majeur: elles nient le sens architectural de la salle.

Des deux longueurs, celle par laquelle on pénètre est paradoxalement située en arrière plan, au fond pourrait-on dire de la salle. L'autre en revanche, vers laquelle on se dirige est située en fronton, elle ouvre sur la salle de lecture, sur la lumière. L'implantation des rayonnages, placés dans le sens de la longueur, telle qu'elle est proposée par les fournisseurs va à l'inverse de cette idée de Louis Kahn qui pense qu' "un homme avec un livre se dirige vers la lumière".³⁸

Dans un espace aménagé selon les propositions des fournisseurs, au delà de la première étagère, l'utilisateur est entouré de rayonnages, qui constituent son seul horizon perceptuel, alors que le maître d'oeuvre désire que le lecteur ait toujours accès à la cascade, à la lumière.

L'implantation du fournisseur A minimise cette impression d'enfermement: les rayonnages placés de biais permettent une légère ouverture diagonale vers la lumière...mais le mieux reste l'ennemi du bien.

Ainsi, aussi rigide puisse-t-elle paraître sur le plan, l'implantation de l'architecte s'impose. Un seul et unique rectangle se dessine englobant rayonnages et table de présentation, gigogne du rectangle formé par la salle.

18(3)

L'alternance d'un épi de 6 travées et d'un épi de 2 travées permet de garder une distance de 3,10 m entre les deux plus longs épis et compense la relative étroitesse du passage (1,40 m) entre un petit et un grand épi. Dans le même temps, les petits épis brisent la monotonie engendrée d'ordinaire par la juxtaposition de nombreuses travées (6 travées = 5,40 m de long).

Enfin, le sens des circulations est réduit à une très grande simplicité : 2 sens seulement coexistent (Cf. croquis). On ne circule pas en diagonale dans cet espace, on va soit dans le sens de la longueur, soit dans le sens de la largeur. A un point de la salle correspond une direction. On obtient un véritable quadrillage.

18(3)

La perte d'une vue globale est compensée par la symétrie et la simplicité des circulations. Il paraît de toute façon fort difficile d'organiser un espace totalement visible ; on n'embrasse pas d'un seul coup d'oeil 219 m², meublés d'étagères d'1,80 m de haut. On peut en revanche rendre l'espace lisible.

L'utilisateur dans un contexte immédiat d'appropriation aura toujours une vision duale: d'un côté, le mur de livres qui ferme la salle, de l'autre, la vue sur la ville.

³⁸Cité dans *Techniques et architecture*. n°384, 1989 p.106. Voir bibliographie

L'usager est alors au coeur même de l'identité de la bibliothèque, au centre des livres dans la ville.

2-3-1-2 Quelle utilisation de la mezzanine ?

On a beaucoup dit et écrit sur l'utilisation des mezzanines en bibliothèques. Les architectes les affectionnent, les bibliothécaires les critiquent.

La particularité de la salle de prêt de la médiathèque de Neudorf est qu'il s'agit davantage d'un étage ouvert sur l'étage inférieur que d'une simple mezzanine. Cet espace correspond à un secteur fonctionnel, offrant un certain usage des collections. Malgré la continuité visuelle et sonore entre les 2 niveaux, ils sont bien différenciés. On ne traverse pas obligatoirement l'un pour accéder à l'autre. L'accès principal à la salle de prêt se fait depuis le palier. L'escalier en colimaçon présente, en plus de la liaison réelle entre les 2 niveaux, un passage symbolique et visuel de l'un à l'autre.

Le côté ouvert d'un espace mezzanine est souvent inutilisé. Que peut-on faire d'un balcon ? Cette absence de mur rend la structure inadéquate à l'appui d'un rayonnage.

Dans le cas de la Médiathèque de Neudorf, et toujours dans logique de l'organisation du bâtiment en cascade, depuis la balustrade de la mezzanine, le coeur de la médiathèque et la Place du Marché s'offrent à la vue.

Puisque les rayonnages doivent guider l'usager dans cette direction, il paraît naturel de ménager ici un lieu où il pourra s'installer et rester.

Trois propositions d'implantation prévoient cette organisation. Les tables biplaces (proposées par le bibliothécaire et un fournisseur), si elles ont l'avantage d'être des modèles commercialisés, ne permettent pas de profiter pleinement des caractéristiques du lieu.

De fait, une fois encore, le montage proposé par l'architecte correspond davantage à l'intelligence du bâtiment. L'idée consiste à intégrer à la balustrade un plateau prolongeant celle-ci et d'installer des places de consultation. On obtient ainsi une longue table de 12 m de long sur 0,70 m de profondeur, en biseau du côté de l'escalier pour faciliter la circulation, proposant une dizaine de places.

L'avancée en balcon, dans l'angle "avant-droit" de la salle de prêt, ^{forme la} seule rupture dans cette organisation quadrilatère. Son traitement a donné lieu à deux

propositions : prolonger l'installation de tables et de chaises jusqu'au bout de cet espace, ou bien profiter de l'exiguïté de l'endroit pour le traiter différemment. Il est de toute façons exclu d'y installer des rayonnages comme le propose le fournisseur B.

18(2)

Quels documents pourraient, sans être perdus, être camouflés dans ce recoin ?
Quelle continuité dans le classement pourrait-on conserver ?

Des tables et des chaises étant installés de part et d'autre de la salle, il semble alors plus intéressant d'offrir une autre modalité de lecture, plus détendue, en installant une banquette, ouverte vers le balcon plutôt que tournant le dos à la balustrade. Le point de vue privilégié correspond à l'idée d'ancrage dans la bibliothèque - tout converge vers un centre vital - tout en conservant toujours une ouverture vers la ville.

2-4 La section jeunes

La section jeunes de la Médiathèque de Neudorf est installée dans la partie arrière de la médiathèque. Elle surplombe la Halle du Marché, mais n'a pas d'ouverture sur cette longueur. La longueur opposée s'ouvre sur le palier sans porte. Les deux largeurs de la salle sont vitrées et offrent deux sources de lumière naturelle.

D'une superficie de 191 m², cette salle longue (21 m de long) et étroite (9 m de large), doit accueillir tous les enfants, des bébés aux jeunes adolescents. Elle doit permettre l'emprunt de documents, la lecture détendue et l'étude sur place.

Ainsi, trois zones principales doivent être distinguées: un espace pour les bébés, une zone d'emprunt, et une zone de travail.

Contiguë à l'espace jeune se trouve une salle de travail en groupe. Exiguë (29 m²), elle n'offre que 10 places de travail. D'autres places doivent donc être proposées.

2-4-1 Contraintes architecturales et fonctionnelles

Nous l'avons vu dans les autres espaces de la Médiathèque, d'une réflexion globale sur les fonctions de la section et sa cohérence architecturale découle un aménagement logique. Tel est le cas dans l'espace réservé aux jeunes.

Il est éclairé par deux sources de lumière naturelle: on tachera alors de rapprocher la zone de travail de l'une de ces sources.

Afin d'organiser un accès simple aux documents et notamment de mettre à proximité de la salle de travail en groupe et des tables de travail les ouvrages de références (dictionnaires, encyclopédies), l'emplacement des tables de travail se dessine logiquement le long de la largeur sud de la salle.

Des réflexions sont actuellement menées parmi les bibliothécaires pour enfants pour améliorer l'accueil des bébés en bibliothèque. Dans l'espace qui nous intéresse, pour ne pas déranger les plus grands qui travaillent et pour écarter les tout-petits des circulations parfois vives des autres enfants, afin de bien circonscrire l'espace consacré aux bébés, il semble plus logique de l'aménager le long de la largeur nord.

Par défaut, la zone de prêt se trouve au milieu de la salle. Néanmoins, cet emplacement ne nuit pas à son fonctionnement, elle est ainsi à proximité de la banque de prêt et regroupe les circulations dans la partie centrale de la salle.

Ainsi des espaces offrant apparemment la plus grande flexibilité peuvent en réalité n'offrir que peu de possibilités d'organisation spatiale si les contraintes fonctionnelles sont fortes. De plus ces contraintes sont accompagnées ici d'une relative exigüité des locaux.

2-4-2 Réponses apportées par les propositions d'implantation

L'installation du bibliothécaire privilégie un espace que la superficie ne permet pas d'organiser: un lieu consacré à la lecture des bandes dessinées. Faisant pendant à la zone des tout-petits, elle offre aux enfants les positions de lecture qui leur sont naturelles (assis, cachés, couchés, perchés...) mais elle est installée au détriment des places de travail. Un choix doit être fait. 19 (1)

Le plan du fournisseur A doit être inversé pour répondre à la logique évoquée plus haut, mais d'ordonnance proposée reste harmonieuse, malgré une grande variété. 19(2)

Le plan de l'architecte donne une trop grande place à l'espace des tout-petits : la moitié de la salle est occupée par une estrade. Une structure fixe en estrade gèle trop l'espace, particulièrement dans des lieux relativement réduits. Il vaut mieux dans ce cas choisir des structures construites avec des podiums modulaires mobiles. 19(3)

2-4-3- Une zone = un type de mobilier ?

Corollairement aux diverses activités proposées dans une section jeunes, on utilise une grande variété d'éléments: rayonnages traditionnels mais de hauteur réduite, bacs à albums, bacs à bandes dessinées, podiums, coussins, tables et chaises de différentes hauteurs adaptées à la taille des enfants...

Si nous pensons que diversifier l'offre en mobilier permet une adéquation plus grande de la bibliothèque aux usages multiples des utilisateurs, cette variété n'est pas sans problème. De la variété peut naître le désordre et le désordre n'est pas convivial. Un souci d'harmonie doit alors -particulièrement dans cet espace- guider le choix du mobilier et l'organisation spatiale des éléments.

Dans ce souci, aucune des propositions d'implantation ne nous satisfait réellement.

La disposition du fournisseur B est trop brouillonne (Cf. croquis); on ne peut distinguer la logique qui dirige les choix d'installation. Les éléments ne sont pas utilisés selon leurs qualités; les podiums sont tous regroupés dans un coin de la salle, alors qu'intégrés aux bacs ils permettent de jouer avec les hauteurs, de créer de petites fosses qu'affectionnent les enfants, de faciliter la préhension des documents, et font office de sièges. 19(4)

La disposition de certains éléments les rend de plus inaccessibles : le montage des bacs pour les petits, à la fois le long d'un mur et en épi rend certaines cases et certains bacs inutilisables.

Les six bacs à bandes dessinées placés au centre de la salle créent une barrière de 6 m de long obstruant l'accès aux tables et aux rayonnages situés derrière.

Des circulations occasionnées par l'accès aux bacs sont organisées à proximité des tables de travail

En revanche, l'idée de rompre la trop grande longueur de rayonnages le long du mur par des implantations en épi, créant des alvéoles occupées par des tables nous semble intéressante. Il faut néanmoins, dans ce type d'implantation veiller au respect des distances nécessaires entre les tables, les chaises et les rayonnages (au moins 1 m entre la table et le rayonnage).

Le mobilier proposé par le fournisseur A repose sur un nombre limité d'éléments qui de plus sont regroupés (deux types de bacs sont proposés auxquels sont intégrés des podiums et des coussins). Cependant des rayonnages métalliques d'une hauteur d'1,20 m placés au milieu des bacs en bois, rompent l'unité de l'espace.

19(2)

Le plan des architectes, tel que nous l'avons retravaillé en regroupant tous les bacs à proximité de l'estrade réduit le mélange d'éléments distincts et crée de fait des zones, par l'utilisation d'un seul type de mobilier.

19(3)

N'est-ce-pas une solution simple et efficace dans un lieu aussi diversifié ?

Chaque zone est structurée par la gamme de mobilier utilisée. L'identité est créée par le type de meubles proposés.

La partie réservée aux tout-petits n'est meublée que de bacs bas. Les bacs à bandes dessinées sont installés à proximité et opèrent une transition avec la zone de prêt équipée de rayonnages. Le mur est occupé au maximum de sa capacité ("Il faut placer des étagères le long des murs, dit-l'architecte, car ceux-ci ne servent à rien").

La troisième zone, destinée à l'étude, installée le long des vitres, à l'écart des circulations ne dispose comme mobilier que de tables et de chaises.

Bien sur, on s'éloigne ici de l'idée de diversification des points de lecture. On fige ainsi des positions de lecture. C'est là un choix pratique plutôt que théorique. La première règle de l'installation reste l'adaptation à l'espace. Dans une salle plus spacieuse, le traitement aurait pu être différent, plus varié.

Dans cette salle, si l'on désire conserver, une organisation visuellement accessible (et par les usagers et par les bibliothécaires, rappelons qu'il n'est prévu qu'un seul poste d'accueil dans toute la section jeunes), il nous semble sage de ne pas multiplier les éléments différents.

D'aucun pourra trouver notre conception trop rigide. Elle est motivée par la structure des lieux, qui ne nous semble pas autoriser une variété, qui risque d'être désordonnée.

Nous continuons de penser que s'il est un modèle, il doit plutôt privilégier la diversité mais toujours dans l'harmonie. Aussi, plutôt que de risquer le fouillis, qui dans un espace de 191 m² sera asphyxiant, nous préférons une certaine rigueur.

2-4-4 Lisibilité de l'espace

Si nous considérons l'espace en terme de noeuds décisionnels, le plan du fournisseur A s'avère le plus lisible, avec celui des architectes . La position des rayonnages et des bacs en éventail participe de cette lisibilité. L'horizon perceptuel engendré par le premier noeud décisionnel (Cf. croquis) correspond à la totalité de l'espace.

19(2)

Grâce au vide central, une grande profondeur de champ est conservée. L'utilisateur n'est pas gêné par un élément central immédiat qui entraverait la circulation. Les faisceaux directionnels correspondent au sens des rayonnages.

C'est inversement par l'occupation de l'espace central que l'architecte organise les circulations. La table de présentation joue pleinement son rôle d'appel, en induisant une circulation. Elle indique le sens de la lecture de la salle. Les autres éléments sont placés parallèlement à la largeur. La position de la table, perpendiculaire aux autres éléments, signifie aux usagers les directions à suivre, lesquelles sont extrêmement simples.

19(3)

Le plan du fournisseur A est construit sur des diagonales, celui de l'architecte sur des vecteurs parallèles, soit à la longueur, soit à la largeur de la salle.

Enfin, et ce n'est pas l'élément le moins important, dans les deux cas, une unité est créée par les hauteurs des éléments mobiliers.

Le plan de l'architecte présente trois hauteurs: 0,40 m du côté des tout-petits, 1,50 m au centre et 0,70 m dans la zone de travail.

Ce jeu sur les hauteurs permet de séparer visuellement les zones.

Le plan du fournisseur A s'annonce légèrement plus mouvementé; plus de quatre hauteurs sont utilisées, nous ne retenons que les éléments les plus remarquables.

19(2)

Les rayonnages présentent une hauteur de 1,50 m qui s'abaisse au centre à 1 m

vers les fauteuils et les bacs remontant légèrement vers deux rayonnages de 1,20 m dans la zone destout-petits pour tomber alors à 0,40 m.

Dans les deux cas, un volume est ainsi créé, qui ne se perçoit pas sur le plan d'implantation du fournisseur B. Les épis et les rayonnages de périodiques, trop isolés ne parviennent pas à produire un mouvement. La hauteur générale de la salle se situe entre 0,40 m et 1 m. Les différences de hauteur ne sont pas assez marquées.

19(4)

On peut aussi penser que les enfants ont une liberté plus grande dans leur utilisation de l'espace, qu'il est plus difficile d'élaborer une typologie de leurs pratiques.

3 - DISCOURS DE L'ORDONNATEUR

L'organisation de l'espace en elle-même communique une certaine image de la bibliothèque. En filigrane apparaît l'usage que l'ordonnateur souhaite obtenir de l'espace aménagé. Brigitte RICHTER qualifie ce discours sous-jacent de "projet de lecture du bibliothécaire" ³⁹.

Trois types de meubles nous semblent d'excellents indices pour définir ce projet: les postes d'information, les fauteuils et les tables.

3-1 Les postes d'information

On peut en premier lieu s'interroger sur la fonction des postes d'information. Elle est au moins triple : renseigner (informer), accueillir, surveiller.

Dans la salle de lecture, le poste d'information installé par le bibliothécaire est davantage un poste de surveillance et de renseignement qu'un poste d'accueil. Il est tourné vers les usagers qui ont déjà pris possession de l'espace.

17(1)

La position du bureau proposée par l'architecte en fait un poste d'accueil : il est tourné vers les usagers qui arrivent. Il fait partie de l'horizon perceptuel de

17(2)

³⁹RICHTER, Brigitte. *Bulletin des bibliothèques de France* p.445-449 .op.cit.

l'utilisateur qui peut dès lors s'en approcher ou pas. Son emplacement central rend possible la fonction d'information. En revanche, la fonction surveillance est moins immédiate. Cependant, dans la logique de la salle de lecture, la fonction accueil semble à privilégier.

Le fournisseur B place le poste à gauche de l'entrée (on retrouve le même défaut d'orientation que dans la discothèque). La fonction accueil n'est absolument pas privilégiée, car le bibliothécaire assis à ce poste tourne le dos aux arrivants (ce qui, de plus est désagréable pour l'agent). Sa vision est totalement obstruée par quatre travées de présentoirs à périodiques, c'est-à-dire un mur de 3,60 m de large sur 1,80 de haut et ce, à 2 m du bureau.

17(4)

Position peu conviviale, surveillance de la salle gênée par des rayonnages, ce poste présente peu de qualités.

Dans la proposition du fournisseur A, le poste est trop excentré. Trop éloigné de la zone de travail qui devrait être occupée par des usagers demandant à priori plus de renseignements que les lecteurs utilisant les chaises, ni l'accueil, ni le renseignement n'y sont privilégiés. La surveillance de la salle est également gênée par les rayonnages- même bas - placés au centre de l'espace. La seule qualité de ce poste est de créer une zone de circulation vers l'escalier, à partir d'un noeud directionnel proche de l'entrée.

17(3)

Dans la salle de prêt, l'architecte a omis d'installer un poste d'information; nous nous sommes donc efforcés de le rajouter (Cf. plan). Dans cette organisation si rigoureuse, il est difficile d'introduire un élément supplémentaire. Nous avons orienté le bureau vers la salle, en pensant délibérément à la surveillance du balcon. Nous sommes cependant convaincus que dans une salle de prêt, il est utile que le bibliothécaire manifeste une présence active : c'est dans les contextes immédiats d'appropriation que les usagers s'adresseront à lui ; l'échange est alors plus informel, plus facile pour les usagers. Sans négliger le traitement du poste d'information il ne nous semble pas que c'est en y restant assis, que le bibliothécaire donnera le plus de renseignements aux usagers. On privilégiera donc un poste d'où il est facile de se lever !

18(3)

Dans la salle jeunes, un seul poste est installé . Toutes les propositions lui assignent la même place. (Le bibliothécaire a travaillé sur un état antérieur de plans, ce qui explique la différence de position. Un mur plein prévu à l'origine sur

19(1)

la partie droite de la salle a été supprimé). En dépit du sens de circulation dans les espaces publics, le poste d'information sera installé à gauche de l'entrée.

Dans tous les cas, le poste dispose d'une vision très vaste de la salle. Dans une section jeunes les trois fonctions : renseigner, accueillir, surveiller forment un tout dont il est difficile de distinguer une priorité.

Dans ce cas encore, sans vouloir supprimer le bureau d'information des espaces publics, nous sommes convaincus que dans les secteurs de prêt d'une bibliothèque publique le renseignement aux lecteurs n'est pas une activité statique assise.

L'analyse est évidemment différente concernant les banques de prêt et de retour. On doit veiller à ce qu'elles présentent des qualités similaires à celles des postes d'information. Elles doivent pouvoir être momentanément des postes de renseignements et toujours des lieux d'accueil.

La disposition angulaire proposée par le fournisseur A nous paraît très intéressante. Elle est plus ergonomique pour les agents que des structures rectilignes. La forme assouplit la rigidité de l'espace et correspond aux directions que l'on désire faire suivre aux utilisateurs.

Une structure similaire est déjà présente dans le hall d'accueil. La forme arrondie qui termine la banque de prêt, outre qu'elle organise un espace différencié pour l'inscription et canalise ainsi les circulations, indique d'une certaine façon la direction à suivre vers la salle de lecture. La courbe peut être lue comme une sorte de flèche.

Cette rupture des lignes droites en une courbe permet dans un même temps de limiter l'impression de couloir que l'on peut éprouver sinon dans cet espace.

3-2 Fauteuils individuels ou banquettes collectives?

Concernant l'offre de sièges pour la lecture détente deux "écoles" semblent coexister: l'architecte propose des banquettes, tandis que les fournisseurs installent des chauffeuses individuelles. Le bibliothécaire utilise les deux structures.

Une première analyse est possible : dans les catalogues des fournisseurs figurent des chauffeuses : sont donc privilégiés les éléments commercialisés. C'est là ce que nous avons appelé la "logique du catalogue".

Le bibliothécaire a pensé l'implantation en imaginant la bibliothèque en fonctionnement. Il sait que des chauffeuses sont facilement déplacées, alors qu'un élément plus lourd telle une banquette est moins l'objet de déplacements. Il a donc privilégié les banquettes en section jeunes et les chauffeuses en section adultes.

D'une façon générale, choisir des éléments fixes, c'est imposer définitivement aux usagers une utilisation des lieux. Offrir des fauteuils individuels, c'est laisser, dans une certaine mesure, un choix d'orientation à l'usage. Dans bien des cas, les locaux limitent le choix.

Sur le balcon de la salle de prêt, si l'on privilégie des sièges confortables, la surface disponible (12 m²) implique obligatoirement l'installation d'une banquette.

Cette contrainte a motivé le choix de l'architecte ; une banquette nécessite une surface moins importante que des chauffeuses pour un nombre équivalent de places assises. On réduit, avec une banquette commune, les surfaces nécessaires à la circulation autour de fauteuils individuels.

Au delà de cette analyse pratique, quelle offre peut-on déterminer selon l'utilisation de banquettes collectives ou de fauteuils individuels ?

Lamar VEATCH⁴⁰ évoque une étude qui détermine deux qualités dans l'organisation de l'espace. Certains aménagements sont dits "sociofugal", c'est-à-

⁴⁰VEATCH, Lamar. *Library trends* p.367 op.cit.

dire qu'ils découragent les relations sociales tandis que d'autres sont dits : "sociopetal" quand ils les favorisent. "Furniture layout is a manifestation of these concepts" ⁴¹ précise l'auteur.

Ainsi des fauteuils placés face à face forment un aménagement "sociopetal", alors que des fauteuils placés dos à dos seraient "sociofugal".

Les sièges proposés pour la Médiathèque de Neudorf mêlent à des qualités "sociofugal" et/ou "sociopetal" des questions de proxémique. Assis dos à dos les usagers seront peu enclins à la conversation. Assis côte à côte, ils pourront être gênés par la promiscuité ou bien y verront une possibilité de contact. Il s'agit alors de comportements individuels que l'on ne peut étudier ici.

Le choix en bibliothèque d'aménager les espaces de façon "sociopetal" ou "sociofugal" manifeste la volonté qu'a le bibliothécaire de favoriser ou pas les contacts entre les usagers. On a plutôt tendance à privilégier les installations "sociofugal". La lecture est en effet traditionnellement considérée comme une activité silencieuse et individuelle. L'oralité ou l'échange sont peu présents dans les bibliothèques, du moins sont-ils circonscrits dans le temps (heure du conte, conférences, débats) ou dans l'espace (halls, salles d'animation ou de travail en groupe).

Ainsi quand nous proposons de diversifier l'offre de "points de lecture", nous songeons également à la qualité "sociopetal" ou "sociofugal" des espaces.

La réalité des bibliothèques publiques limite faute de moyens et donc de place l'aménagement de cette offre multiple.

Il s'agit néanmoins d'un aspect que l'on se doit de garder à l'esprit quand on aménage un espace. Dans la mesure où l'on souhaite que la médiathèque soit un lieu social, peut-être faut-il réfléchir à développer les espaces "sociopetal".

Nous ne cherchons pas à faire des bibliothèques des lieux sans identité où toute pratique sociale serait possible. Il n'est pas question de faire des bibliothèques de vastes -et vagues- espaces de réunion. En revanche, il nous semble que l'on pourrait concevoir d'autres espaces de convivialité afin de faire de nos établissements également des lieux de cohésion sociale.

⁴¹Ibid.

3-3 Tables

Un troisième élément participe de la volonté d'offrir des "points de lecture" différenciés : les tables.

Nous avons rapidement mentionné l'usage qui pouvait en être fait au chapitre II 2.2.2.

Tables propices au travail de groupe ou tables individuelles, chaque forme entraîne un usage particulier.

3.3.1. Diversifier l'offre (bis)

Diversifier l'offre reste notre leitmotiv théorique. Pour un nombre égal de places de travail, offrir des tables rondes ou rectangulaires, d'une, deux ou plusieurs places nous semble aller dans le sens d'un meilleur accueil des usagers.

En cela, le plan du fournisseur A est très complet ; des tables rectangulaires de deux ou quatre places sont installées en salle de lecture. Elles sont regroupées dans la zone de travail studieux, à proximité des ouvrages de référence. 17 (3)

L'installation d'une table supplémentaire à proximité des revues confirme notre idée de rompre l'association figée qui veut qu'à un type de document corresponde un type de position de lecture (Cf. II-2-1-4).

De même, l'installation en salle de prêt adultes de trois types de table (rondes de 4 places, rectangulaires de 4 places, carré de 2 places) permet de répondre à plusieurs modalités de lecture. La salle de prêt prend ainsi une autre identité. Elle rend possible le travail sur place - peut-être moins silencieux qu'en salle de lecture et permet une autre utilisation des collections proposées. 18 (1)

Si dans les bibliothèques universitaires, la tendance est d'ouvrir les magasins, d'en faire des magasins de proximité en libre-accès (d'après le modèle de "near stack" anglo-saxon), dans les bibliothèques de lecture publique, il vaut mieux désengorger les salles de prêt, aérer la présentation et donner la possibilité aux usagers de s'installer.

3.3.2. Les grandes tables de l'architecte

Sur sa proposition d'organisation de la salle de lecture, l'architecte a dessiné deux grandes tables de travail (5,50 m de long, 1,20 m de large). Elles peuvent accueillir 6 personnes de chaque côté (on compte 0,90 m par personne assise), 24 personnes au total.

17(2)

Lorsque nous avons pris connaissance de ce plan (et lorsque nous l'avons montré à d'autres bibliothécaires) une réaction unanime opposée à une structure aussi figée, aussi peu accueillante, a été entendue. Il est vrai que ces tables vont à l'encontre de tout ce que nous exposons concernant la diversification des points de lecture, l'accueil et la convivialité.

De fait, les études rapportées par Lamar VEATCH⁴² soulignent que les usagers assis à une table, recherchent les places d'angle ("a very high preference for corner seating at library reading tables"). Cette préférence semble contrariée dans le cas présent.

L'architecte justifie son choix en présentant la salle de lecture dans sa globalité architecturale. Dans un espace aussi haut de plafond, aussi vaste, dit-il, des tables plus petites n'auraient aucune présence, "les grandes tables confirment la beauté des lieux". De plus, compte tenu de la surface disponible inférieure à celle requise pour 30 places de lecture et 1 000 ouvrages (52 m² contre 84 m²), l'utilisation de tables collectives permet de gagner de la place notamment en circulations.

Nous acceptons de souscrire à cette analyse d'un point de vue esthétique. Nous pensons cependant que des tables offrant quatre places seraient plus fonctionnelles et plus modulables.

Des questions de proxémique se posent. Lors du colloque *Livre et architecture*, Michel Melot précisait que les problèmes de promiscuité ne sont pas résolus à la Bibliothèque Publique d'Information où de longues tables regroupant une dizaine de personnes sont disposées. Des études⁴³ révèlent d'ailleurs par quelles ruses les usagers tentent de privatiser l'espace public.

⁴²VEATCH, Lamar, *Libray trends* .p.370. op.cit.

⁴³BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. *Publics à l'oeuvre*. Paris: La Documentation française, 1986. Voir bibliographie.

Si les grandes tables sont maintenues dans la salle de lecture de la Médiathèque de Neudorf, il sera nécessaire de réfléchir à des détails d'aménagements pour assurer aux usagers un minimum d'intimité. Une possibilité consiste en l'installation de lampes individuelles ; pour chaque usager est ainsi délimité un territoire de lecture.

Le reste de la table est laissé dans une symbolique obscurité.

Quelle intimité peut être réellement proposée dans un espace destiné à la lecture en public ? De fait, la fréquentation même d'un lieu public entraîne un partage de l'espace, et de façon inévitable des relations interpersonnelles qui ne sont pas toujours recherchées.

Quelles réponses offrons-nous, bibliothécaires, pour aménager l'espace en corrélation avec les demandes et les pratiques diverses des usagers ?

Multiplier les modalités de mise en espace, varier les propositions d'utilisation et pratiquer ce qu'Eliséo VERON⁴⁴ nomme "la politique du détail", c'est-à-dire prendre en compte les "facteurs locaux" nous semblent les réponses les plus immédiates.

4 - IMPLICATIONS BIBLIOTHECONOMIQUES

Notre étude se veut centrée sur l'étude du mobilier de bibliothèque et son organisation spatiale.

Aménagement du mobilier et étalement spatial du fonds constituent deux réflexions liées; la mise en espace des collections est corollaire à l'implantation du mobilier.

Nous nous sommes tenus au cours de ce travail à la seule étude du mobilier.

Etudier la mise en espace d'un fonds nous semble plutôt devoir faire l'objet d'une enquête de terrain en corrélation avec l'analyse de pratiques d'usagers. Notre travail, s'il se veut de fait plus pratique que théorique, reste l'étude d'une réalité virtuelle, de propositions d'organisations d'espaces qui n'existent pas sinon sur des plans.

⁴⁴VERON, Eliséo . *Esp* p.79 op. cit.

Nous situons la disposition spatiale du fonds néanmoins dans une réflexion globale qui pourra s'appuyer sur les conclusions que nous tirons dans le présent travail.

N.B. Plan de développement des collections, taux d'acquisitions annuelles par section, classification, répartition par secteur, reprise de l'ancien fonds, acquisition nouvelles, etc... sont des points à étudier dès la programmation. Ils sont indispensables à la constitution du dossier du mobilier. Il est en effet recommandé d'acquérir lors de l'ouverture de l'établissement la totalité du mobilier nécessaire, extension comprise⁴⁵. On limite ainsi les difficultés de réassort, on profite de remises intéressantes consenties par les fournisseurs (pouvant atteindre 25 à 30 % du prix total de la commande), on peut enfin bénéficier de subventions.

Compte-tenu du budget disponible pour l'équipement mobilier de la Médiathèque de Neudorf, il était impossible de suivre ces recommandations.

Certaines questions pourraient servir de grille d'analyse pour déterminer la pertinence et les qualités d'une implantation.

Nous en avons abordées quelques-unes. Nous avons comparé les différentes propositions d'aménagement des sections -en nous limitant à la salle de prêt adultes et à la discothèque et aux deux plans les plus pertinents celui du fournisseur A et celui de l'architecte - et avons cherché à imaginer comment adapter le mobilier à l'extension des collections. Ne disposant pas de prévisions, nous avons étudié les potentialités d'extension de chaque plan.

Nous avons d'autre part ébauché un classement des collections des documents en salle de prêt adultes, en liant celui-ci aux directions et aux circulations que nous avons déterminées.

Nous avons enfin réfléchi à partir de deux plans à la signalisation qui pourra être installée.

Nous sommes parvenus à un triple constat négatif.

- Nous n'avons pas suffisamment d'éléments, n'ayant pas travaillé sur la constitution des collections.
- Des quatre implantations dont nous disposons, chacune semblait pouvoir accepter quelques étagères supplémentaires et conserver une certaine cohérence.

⁴⁵GASCUEL, Jacqueline. Ranger, présenter, préserver les audiovisuels. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1992, 2e trimestre, n°155.p.45. Voir bibliographie. Jacqueline GASCUEL nous a confirmé ce conseil lors d'une conversation téléphonique.

Mais si une unité a été recherchée dans l'implantation d'origine, elle sera inévitablement faussée par l'ajout de rayonnages.

La Médiathèque de Neudorf, d'une superficie inférieure à celle recommandée par la Direction du Livre et de la Lecture n'a que de faibles possibilités d'agrandissement. 700 m² manquent, surface équivalente à la totalité des espaces publics prévus.

Il y aura 30 000 documents à l'ouverture contre 74 000 recommandés, c'est-à-dire la moitié moins. Dans une surface publique deux fois inférieure à celle requise, une certaine logique est préservée. Mais elle est acquise au détriment de la qualité du service à rendre.

- C'est in-situ que l'on peut réellement concevoir une bonne signalisation. Lors de la programmation du mobilier, on doit cependant s'assurer des possibilités de signalisation (Cf. II-2-1-2) et en faire un critère déterminant dans le choix du mobilier.

CONCLUSION

Il n'est pas dans la programmation d'une nouvelle médiathèque de dossier isolé. De la décision politique de construction à la rédaction du programme, du concours d'architecte aux visites d'autres bibliothèques, de l'avant-projet-détaillé au démarrage des travaux, de l'élaboration du dossier du mobilier aux réunions de chantier, du choix définitif du mobilier à la réception des travaux... et à l'ouverture de l'établissement... un projet de construction est un travail de longue haleine où toutes les étapes s'enchaînent et s'entremêlent.

LA COHESION L'étude doit être conduite avec cohérence.

Architecture, aménagement et fonctionnement doivent faire l'objet d'une réflexion commune.

Il ne sera jamais assez répété qu'un travail étroit doit être mené avec l'architecte. Le maître d'oeuvre n'a pas la même approche que le bibliothécaire (est-ce un défaut ou une qualité ?) mais il a réfléchi au bâtiment, à son organisation en fonction du programme établi.

Aussi, c'est vers ses compétences de spécialiste que l'on doit se tourner au moment de réfléchir à l'aménagement intérieur.

Nous supposons, avant de mener cette étude, être confrontés à un dilemme où s'opposerait fonctionnalité et esthétisme. De fait, il s'avère que l'on peut conjuguer la fonction et le design. Toutes les gammes récentes proposées par les fournisseurs de mobilier allient ces deux aspects.

L'ARCHITECTURE En revanche, et c'est ce que nous avons tenté de démontrer, toute organisation spatiale ne se vaut pas. Si "le mobilier accompagne l'architecture"⁴⁶, il est nécessaire alors d'être attentif aux opportunités architecturales. Un mauvais aménagement, ne tenant pas compte de l'environnement peut déstructurer les lieux.

Les lieux ont un sens.

Cette recherche ne signifie pas qu'il faut abandonner tout travail critique sur le bâtiment. Il est important de veiller à d'éventuels défauts et de les circonscrire par un aménagement concerté.

LA BIBLIOTHEQUE Approfondir l'étude de l'aménagement intérieur, n'est-ce pas sous un certain angle, réfléchir à ce que sont les bibliothèques, à ce qu'elles pourraient être, à ce que nous voudrions qu'elles soient, à ce que les usagers souhaitent qu'elles soient ?

C'est s'efforcer à douter des modèles existants, s'attacher à les questionner, tenter d'en inventer de meilleurs.

Du passé ne faisons pas table rase, mais proposons d'autres organisations, complétant les anciennes.

LA CITE Nous savons aussi que "le médium c'est le message". La bibliothèque dont la fonction est "...de faciliter l'utilisation de documents par les usagers à des fins d'information, de recherche, d'éducation ou de récréation"⁴⁷ n'est-elle pas un supra-médium ?

Médiateur entre les collections et les usagers ne diffuse-t-elle pas aussi sa propre image et par synecdoque celle de la collectivité dont elle dépend ?

La bibliothèque - certains l'ont compris - peut témoigner de la volonté d'action et de la vitalité culturelle d'une collectivité territoriale

Il est du privilège des bibliothécaires d'être les acteurs techniques de cette politique.

⁴⁶BISBROUCK, Marie-Françoise *Livre et architecture* op. cit.

⁴⁷Définition de la bibliothèque adoptée par l'UNESCO le 13 novembre 1970.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est organisée en rubriques qui reprennent les grandes lignes du mémoire, mais ne suivent pas exactement la chronologie des chapitres.

A l'intérieur de chaque rubrique, le classement est chronologique.

Certains articles, extraits de revues cités dans leur totalité peuvent être repris sous une autre rubrique.

Nous mentionnons un colloque et une journée d'étude :

Nous avons assisté au colloque Livre et Architecture, qui a eu lieu à Metz les 16 et 17 octobre 1992.

Les citations reprises dans le texte du mémoire sont extraites des notes que nous avons prises au cours de ce colloque.

Nous prions les intervenants cités de nous excuser si nous avons mal interprété leurs propos.

Nous avons tenté sans succès de nous procurer les actes de la journée d'étude tenue à Epernay en mai 1992. Les actes sont en cours d'impression.

Les photographies de chaises présentées en annexe du mémoire sont extraites des ouvrages de François BAUDOT : Les Assises du siècle et de Joël CARIOU : Classiques du design.

Les photographies de la Bibliothèque Municipale de Reutlingen sont extraites des documents d'information de cette bibliothèque et de documents diffusés par la Staatliche Fachstelle für das öffentliche Bibliothekswesen du Land Baden-Württemberg.

Les mesures présentées en annexe sont extraites des ouvrages de G. THOMPSON : Planning and design of library buildings et de J. GASCUEL : Un espace pour le livre

L'histoire des bibliothèques de Strasbourg a été étudiée par :

1 - BURGER, Catherine. La Lecture publique à Strasbourg : un destin contrarié, des atouts à développer. Villeurbanne : ENSB, 1990. 90 p.
Mémoire DESS Direction de projets culturels.

Les pratiques professionnelles sont analysées dans une optique marketing par :

2 - SALAON, Jean-Michel. Les Maîtres du temps. Villeurbanne: ENSSIB, 1992. 2t.
t.1 Analyse. 80 p.
t.2 Stratégie 59 p.

OUVRAGES DE REFERENCES

3 - THOMPSON, Godfrey. Planning and design of library buildings. London:Butterworth Architecture, 1973. 183 p.

4 - BISBROUCK, Marie-Françoise. La bibliothèque dans la ville: concevoir - construire - équiper. Paris: Ed. du Moniteur, 1984. 294 p. ISBN 2-281-12102-X

5 - GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre:guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque. Paris : Cercle de la Librairie, 1984. 331 p.

6 - Architecture et aménagement des bibliothèques. Argus, septembre 1986, vol. 15, n° 3.

7 - Special library buildings. Library trends, 1987, vol.36

BATIMENTS DE BIBLIOTHEQUE
PROGRAMMATION

8 - DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. Bibliothèques municipales: construction, équipement. Paris: Ministère de la Culture, 1984. 61 p.

9 - MARTINON, Jean-Pierre. Le processus de décision dans la construction d'une bibliothèque municipale. Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t.30, n°1, p.34-45.

10 - INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARIAN ASSOCIATIONS. Library buildings: preparations for plannings. Proceedings of the seminar held in Aberystwyth, August 10-14, 1987. Ed. by Michael Dewe. München; New-York; Paris : Saur, 1989. 278 p. ISBN 3-598-21778-1

11 - DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE. Bibliothèques universitaires: principes et méthodes de programmation. Paris : Ministère de l'Education Nationale, 1991. 115 p.

BATIMENTS DE BIBLIOTHEQUE.
ARCHITECTURE

12 - Bâtiments de lecture publique. Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t. 30, n° 1, p. 5-33

13 - INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS. Adaptation of buildings to library use: proceedings of the seminar held in Budapest, June 3-7, 1985. Ed. by Michael Dewe. München : Saur, 1987. 254 p. (IFLA Publications; 39) ISBN 3-598-21769-2

14 - NEUFERT, Ernst. Les éléments de projet de construction. Trad. et adapt. de P.-F. Walbaum, A. Walbaum, ...6e éd. Paris : Dunod, 1986. XIII. 527 p. ISBN 2-04-11178-6

15 - Construction et aménagement des bibliothèques:
Mélanges Jean Bleton. Préf. Henri-Jean Martin. Paris :
Cercle de la librairie, 1986. 274 p. ISBN 2-7654-0351-1

16 - Bibliothèques - Médiathèques. Techniques et
architecture, 1989, n°384, p. 55-143

17 - COURCOUX, Anne. L'acoustique dans les bibliothèques.
Villeurbanne : ENSB, 1990. Dossier technique

18 - GROGNET, Hélène. L'éclairage de la bibliothèque du
Musée des Sciences Naturelles d'Orléans. Villeurbanne :
ENSB, 1990. Dossier technique

19 - MELOT, Michel. La forme du fonds: "cahier des charges"
pour architectes futurs. Autrement, avril 1991, n° 121,
p. 170-177.

20 - Livre et architecture. Colloque tenu à Metz, les 16 et
17 octobre 1992, organisé par la Bibliothèque Universitaire
et la Bibliothèque Municipale de Metz, dans le cadre de la
Fureur de Lire 1992

MOBILIER

21 - DUSSERT, Isabelle, SOLOMIAC, Jacqueline. L'Équipement
mobilier des bibliothèques. Villeurbanne : ENSB, 1982.
Mémoire DSB, 1982 n°27. 91-XIII p.

22 - BONY, Françoise. Mobilier : nouveautés et
perfectionnements chez les fabricants. Livres-Hebdo, 1986,
n°44, p.84-90

23 - MICOL, Charles, VINGTDEUX, Nelly . Mobilier de
bibliothèque: une première ! (Clap). Coopération, décembre
1987, n°6, p. 1-3

24 - DORMER, Peter. Le Nouveau meuble. Paris : Flammarion,
1988. 208 p. ISBN 2-08-012083-2

25 - CARIDU, Joël. Classiques du design. Paris : Syros Alternatives, 1988. 88 p. ISBN 2-867-382-610

26 - PITKETHLY, Ken, VAN DEN BOOREN, Robert. The contribution of the library supplier to library interior layout.

In INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARIAN ASSOCIATIONS. Library buildings: preparations for plannings. Proceedings of the seminar held in Aberystwyth, August 10-14, 1987. Ed. by Michael Dewe. München; New-York; Paris : Saur, 1989. 278 p. ISBN 3-598-21778-1

27 - BAUDOT, François. Les Assises du siècle. Photograph. par François Boissonnet. Paris: Ed. du May, 1990. 116 p. ISBN 2-906450-46-4

28 - BOITARD, Laurence. Equipement d'une annexe. Villeurbanne : ENSB, 1990. Dossier technique

29 - Equipement et services. Annuaire 1992. Livres-Hebdo, décembre 1991, supplément au n°50-52, 38 p.

30 - GASCUEL, Jacqueline. Ranger, présenter, préserver les audiovisuels. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1992, n°155, p.40-45

AMENAGEMENT SPATIAL

31 - HALL, Edward T. La Dimension cachée. Trad. de l'amér par Amélie Petita. Paris: Seuil, 1978. 254 p. (Points, 89). ISBN 2-02-004776-4.

32 - COHEN, Aaron, COHEN, Elaine. Designing and space planning for libraries: a behavioral guide. New York : Bowker, 1979. 250 p. ISBN 0-8352-1150-9.

33 - GASCUEL, Jacqueline, BISBROUCK, Marie-Françoise. Quels espaces pour la bibliothèque ? Débat sur la construction. Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, t.30, n°1, p.7-17.

34 - VEATCH, Lamar. Toward the environmental design of library buildings. Library Trends, 1987, vol.36, p.361-375.

35 - RICHTER, Brigitte. Espaces de la lecture: nouvelles stratégies de communication. Bulletin des bibliothèques de France, 1988, t.33, n°6, p.445-449

36 - VERON, Eliséo, LEVASSEUR, Martine. Ethnographie de l'exposition: l'espace, le corps et le sens. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1989. (Etudes et recherches). ISBN 2-902706-19-7

37 - VERON, Eliséo. Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque. Paris: Bibliothèque Publique d'Information, 1989. 99 p. (Etudes et recherche) ISBN 2-9027606-22-7

38 - Le Magasin vendeur. In ASFODELP. Le Métier de libraire. Paris: Promodis: Cercle de la Librairie, 1990. ISBN 2-903181-67-5. p.238-257

39 - GRAVELAINE, Frédérique de. Guide de l'aménagement des bureaux. Paris: Ed. du Moniteur, 1991. 119 p. ISBN 2-281-19056-0

40 - BONY, Françoise. Edmond-Rostand innove à Paris. Livres-Hebdo, Février 1992, n°9, p. 86-87.

41 - L'aménagement des lieux du livre. Journée d'étude, Epernay, 21 mai 1992, organisée par le Centre de formation des commerciaux en librairie, avec la collab. du Centre régional du livre de Champagne-Ardenne, de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, et de l'agence de coopération Interbibly.

COMPORTEMENT DES USAGERS

42 - PARMENTIER, Patrick. Les rayons de la bibliothèque ou Comment faire son miel. Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t.30, n°1, p.46-51.

43 - BARBIER-BOUVET, Jean-François. L'embarras du choix: sociologie du libre-accès en bibliothèque. Bulletin des bibliothèques de France, 1986, t.31, n°4, p.294-298.

44 - Qu'y-a-t-il pour votre service ? Bulletin des bibliothèques de France, 1986, t.31, n°4, p.336-350

45 - BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre: pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Georges Pompidou. Paris : La Documentation française, 1986. 295 p. ISBN 2-11-001622-1

46 - Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989. Paris : La documentation française, 1990. 295 p. ISBN 2-7071-1914-8

ANNEXES

Plan du réseau de lecture publique à Strasbourg.....	1
Les bibliothèques de quartier : comparaison avec les programmes recommandés par la Direction du Livre et de la Lecture.....	2
Le programme de la Médiathèque de Neudorf.....	3
3 (1) à 3 (15)	
Le projet du Cabinet DENU et PARADON.....	4
4 (1) à 4 (3)	
Typologie sommaire des structures standard.....	5
5 (1) à 5 (3)	
Un type de mobilier particulier : le bac.....	6
6 (1) à 6 (4)	
Un problème bibliothéconomique : la présentation des périodiques.....	7
Un problème bibliothéconomique : la présentation des périodiques : bibliothèques allemandes.....	8
Quel mobilier pour quel public ? Dimensions des tables et espacement des rayonnages.....	9
9 (1) à 9 (5)	
Sièges.....	10
10 (1) à 10 (2)	
Diversifier et harmoniser l'offre Bibliothèque municipale de Reutlingen.....	11
11 (1) à 11 (6)	

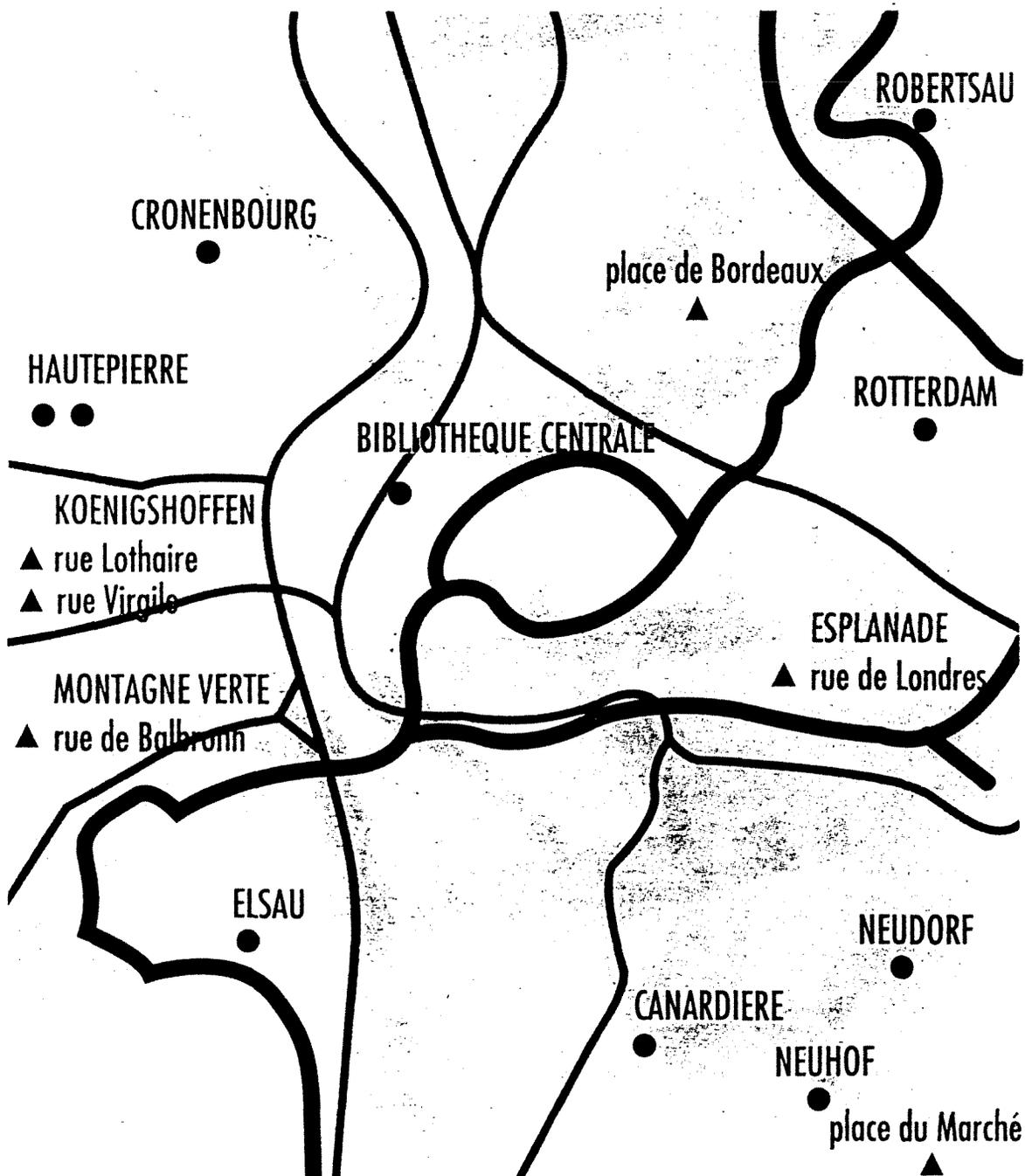
Diversifier et harmoniser l'offre : exemples de fauteuils.....	12
12 (1) à 12 (3)	
Quel mobilier pour le personnel ? Proposition d'implantation de l'architecte.....	13
13 (1) à 13 (4)	
Recommandations ergonomiques pour le travail sur écran. Document INRA.....	14
Note aux fournisseurs de mobilier pour une proposition d'implantation.....	15
15 (1) à 15 (8)	
La discothèque-vidéothèque.....	16
16 (1) à 16 (6)	
La salle de lecture.....	17
17 (1) à 17 (4)	
La salle de prêt adultes.....	18
18 (1) à 18 (4)	
La section jeunes.....	19
19 (1) à 19 (4)	
Les postes d'information.....	20

I 1 - LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE A STRASBOURG

P. 3

▲ Arrêts Bibliobus

● Bibliothèque centrale et annexes



Superficie du quartier en ha	Quartiers	Population municipale recensement 1982	Bibliothèque	Date de mise en service	Superficie bibliothèque	Superficie d'après normes DLL : 0,05 M ² /Hab.	Fonds (tous documents confondus)	Fonds d'après normes DLL : 2 documents/Hab
1 100	Centre ville dont Ellipse insulaire	90 656	Centrale	Bâtiment actuel : 1975	7 000 m ²		112 978 libre accès 225 000 magasins	
	Esplanade ⁽¹⁾	11 316	non			658 m ²		26 350
		13 176	non					
1 500	Robertsau	16 916	oui	1989	407 m ²	845 m ²	14 232	33 832
370	Neudorf ⁽²⁾	37 000	oui	1970	90 m ²	1 850 m ²	18 553	67 128
460	Meinau Canardière	17 284	oui	1965	60 m ²	864 m ²	9 522	34 568
1 000	Neuhof	23 212	oui	1973	70 m ²	1 160 m ²	6 601	46 424
1 900	Port du Rhin	1 576	non					
400	Cronenbourg	20 912	oui	1987	535 m ²	1 045 m ²	19 409	41 824
180	Hautepierre ⁽³⁾	14 652	oui	1978	237 m ²	732 m ²	16 908	29 304
300	Koenigshoffen	12 672	non			633 m ²		25 344
400	Montagne-Verte	10 224	non			511 m ²		32 464
	Elsau	6 008	oui	1991	190 m ²	300 m ²	10 111	12 016
	Rotterdam ⁽¹⁾		oui	1969	50 m ²			
TOTAL	VILLE DE STRASBOURG	247 676			1 572 m² (annexes)	8 426 m²	94 976 (annexes)	349 254
TOTAL	COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG	402 228						

(1) Pas répertorié comme quartier

(2) Recensement 1989

(3) Deux établissements proches

P. 4 1.3
P. 7 2.2.2.1.

Les bibliothèques de quartier : comparaison avec les programmes recommandés par la Direction Au Livre et de la Lecture.

I 2-2-2 Le programme

p. 7

VILLE DE STRASBOURG

LA MEDIATHEQUE DU QUARTIER DE NEUDORF

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Août 1991

PREAMBULE

Le réseau de la lecture publique à Strasbourg est constitué d'une bibliothèque centrale, de huit annexes et d'un bibliobus urbain.

Il est notoire que ce réseau ne correspond plus aux nécessités d'aujourd'hui :

- une bibliothèque centrale dont les surfaces réservées au public sont sous-dimensionnées,
- de nombreuses annexes qu'il est indigne d'appeler bibliothèques de quartier tant leur surface et leur vétusté les desservent.

La remise à niveau de la lecture publique à Strasbourg nécessite donc à la fois une restructuration de la bibliothèque centrale et un plan de développement des bibliothèques de quartier.

La priorité a été donnée à la bibliothèque de Neudorf pour plusieurs raisons :

- l'importance démographique du quartier : plus de 30 000 personnes vivent dans ce secteur,
- la proximité du futur pôle urbain de la place de l'Etoile,
- la progression constante des prêts de l'actuelle "annexe" (90 m²). Pour l'année 1990, la bibliothèque a prêté 53 000 documents et réalisé ainsi une augmentation de plus de 13 % de son volume de prêts par rapport à 1989.
- la position privilégiée de la halle du marché dans ce quartier fonctionnant déjà comme un lieu de rencontre bi-hebdomadaire pour la population du secteur.

Définition générale du programme

Aujourd'hui, les fonctions d'une bibliothèque dépassent la satisfaction du simple besoin de lecture qu'il s'agisse du prêt à domicile ou de la consultation sur place.

La récente enquête sur les pratiques culturelles des français montre l'intérêt croissant pour la musique, pour le cinéma quelque soit l'âge du public ou son origine sociale.

Cette bibliothèque sera donc multi-média

La qualité d'une médiathèque est souvent bâtie sur la richesse de ces collections, la diversité des documents et la variété des publics qui la fréquente.

A cette mission première de diffusion de l'information s'ajoute aujourd'hui, pour les bibliothèques un rôle de médiation entre les usagers et les documents : c'est le territoire de l'animation qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes : heure du conte, conférences, expositions.

Cette bibliothèque sera donc un lieu d'action culturelle.

SERVICE PUBLIC
HALL

SURFACE UTILE EN M² : 100 m²

FONCTION

- accueil du public
- prêt (sortie/retour) des documents

PLACES ASSISES

- 4 places

POSTES DE TRAVAIL

- 3 postes

CONTRAINTES ET FONCTIONNEMENT

- les opérations de sortie des documents s'effectuant à cet endroit, il s'agira de prévoir suffisamment de dégagement en cas d'attente.
- portes d'accès faciles d'ouverture (portes automatiques)

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- rideau d'air chaud
- sol muni d'un paillason
- compteur de passages
- veiller à éviter l'effet d'écho souvent rencontré dans les halls
- veiller aux bonnes conditions de chauffage pour le personnel

MOBILIER ET DOCUMENTS

- banque de prêt (sortie/retour)
- système anti-vol
- téléphone public type taxiphone.

**SERVICE PUBLIC
SALLE DE PRET ADULTES & ADOLESCENTS**

SURFACE UTILE EN M² : 300 m²

FONCTION

- collection proposée en libre accès pour le prêt
- consultation du catalogue informatisé (2 postes)
- retour de livres

PLACES ASSISES

- 20 places

POSTES DE TRAVAIL

- 2 postes

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- organisation et traitement différencié des 2 zones principales (prêt et périodiques)
- l'espace engendré par la banque de retour des documents (20m²) sera proche de l'entrée
- le revêtement du sol sera de bonne durabilité et d'entretien aisé.

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- l'éclairage choisi devra offrir un bon éclairage entre les rayonnages qui auront une hauteur maximale de 1,90 m.

MOBILIER ET DOCUMENTS

- bacs à BD
- rayonnages (15 000 livres)
- présentoir à périodiques 50 titres
- tables - chaises - fauteuils.

**SERVICE PUBLIC
SALLE DE CONSULTATION ADULTES &
ENFANTS**

SURFACE UTILE EN M² : 100 m²

FONCTION

- consultation
- lecture sur place
- étude au calme

PLACES ASSISES

- 30 adultes
- 30 enfants

POSTES DE TRAVAIL

- 2 postes

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- cet espace peut être un espace commun au secteur adultes et jeunesse. Il peut être scindé entre un espace réservé aux adultes et un espace réservé aux enfants, à proximité de chacune des salles de prêt.

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- ambiance confortable et calme
- lumière naturelle recherchée
- l'éclairage artificiel complètera l'éclairage naturel 500 lux sur les plans de travail.

MOBILIER ET DOCUMENTS

- photocopieur à carte
- rayonnages (1000 livres)
- tables - chaises
- 2 terminaux de consultation

**SERVICE PUBLIC
SALLE DE PRET ENFANTS**

SURFACE UTILE EN M² : 345 M²

FONCTION

- collection proposée en libre accès pour le prêt pour un public de 0 à 12/13 ans.
- consultation du catalogue informatisé (2 postes)
- retour des livres

PLACES ASSISES

- 20 places

POSTES DE TRAVAIL

- 3 postes

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- espace réputé bruyant donc on veillera à éviter le grand volume sans figer l'espace, on peut utiliser des formes particulières (décaissés, gradins, alvéoles)
- la consultation des fichiers sur écrans informatique se fera sur 3 postes répartis dans la salles

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- espace agréable où les enfants liront dans la position qu'ils souhaitent.
- le revêtement de sol durable et d'entretien aisé devra être insonorisant afin d'atténuer les bruits des déplacements des enfants.
- l'éclairage peut concourir à la diversification des espaces.

MOBILIER ET DOCUMENTS

- bacs à albums, poufs, coussins
- rayonnages (10 000 livres)
- présentoirs à périodiques 30 titres
- tables, chaises

**SERVICE PUBLIC
DISCOTHEQUE - VIDEOTHEQUE**

SURFACE UTILE EN M² : 100 m²

FONCTION

- prêt de disques compacts
- livres sur la musique
- cassettes, partitions
- prêt de film VHS
- 2 postes de consultation du catalogue informatisé

PLACES ASSISES

- 10 places

POSTES DE TRAVAIL

- 2 postes

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- banque de retour (20m²) proche de la sortie de la salle

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- isolation phonique de qualité
- l'éclairage naturel s'il est retenu pour cet espace, devra être étudié précisément afin que les collections soient protégées du soleil.

MOBILIER ET DOCUMENTS

- 500 films VHS
- 2000 CD sur présentoirs
- 10 périodiques
- enceintes
- ampli
- fauteuils

**SERVICE PUBLIC
ESPACE D'ANIMATION**

SURFACE UTILE EN M² : 60 m²

FONCTION

- heure du conte
- conférence
- espace d'exposition

PLACES ASSISES

- 50 places

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- recherche d'un accès direct extérieur afin que cet espace soit utilisable également en dehors des horaires d'ouverture au public.

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- ambiance chaleureuse
- éclairage modulable - sinon occultation totale par rideaux ou volets est exigée.
- revêtement de sol textile
- isolation phonique des autres salles.

MOBILIER ET DOCUMENTS

- équipement de cimaises
- sonorisation pour micro
- poufs- coussins (heure du conte)
- vestiaire
- jeu de chaises, empilables (conférences)
- écran, téléviseurs, appareils de projection : Diapo - VHS 3/4 de pouce - Barco.

SERVICES INTERIEURS
BUREAU BIBLIOTHECAIRE

SURFACE UTILE EN M² : 25 M²

FONCTION

Direction de la bibliothèque

PLACES ASSISES

4 places

POSTES DE TRAVAIL

- 1 poste

MOBILIER

- bureau
- tables de réunion (8 personnes)
- rayonnages

SERVICES INTERIEURS
BUREAU SOUS-BIBLIOTHECAIRE

SURFACE UTILE EN M² : 40 M²

FONCTION

- traitement intellectuel des documents

POSTES DE TRAVAIL

- 3 postes

MOBILIER

- 3 bureaux
- rayonnages

FONCTION

- secrétariat
- standard

PLACES ASSISES

- 3 places

POSTES DE TRAVAIL

- 1 poste

MOBILIER ET DOCUMENTS

- 1 bureau
- 3 fauteuils
- 1 poste informatique
- Standard

SERVICES INTERIEURS
SALLE DE REPOS

SURFACE UTILE EN M² : 20 M²

FONCTION

- pause du personnel
- restauration du personnel
- infirmerie

PLACES ASSISES

- 10 places

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- sol carrelé ou couvert d'un revêtement thermoplastique
- excellent système d'aération
- disposition de 5 prises BIP + T libres

MOBILIER

- évier, réfrigérateur, plaque de cuisson, four micro-ondes
- placards de rangement
- armoire à pharmacie

SERVICES INTERIEURS
RESERVE

SURFACE UTILE EN M² : 10 M²

FONCTION

- stockage des commandes en attente de traitement
- stockage matériel

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- pas d'éclairage naturel

MOBILIER

- rayonnages.

SERVICES INTERIEURS
SALLE D'EQUIPEMENT

SURFACE UTILE EN M² : 50 M²

FONCTIONS

- réception des commandes
- tri, préparation des trains de reliure
- équipement matériel des documents, réparation
- 1 poste informatique

POSTES DE TRAVAIL

- 6 postes

CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

- liaison facile avec l'entrée
- possibilité de circulation facile entre les éléments mobilier

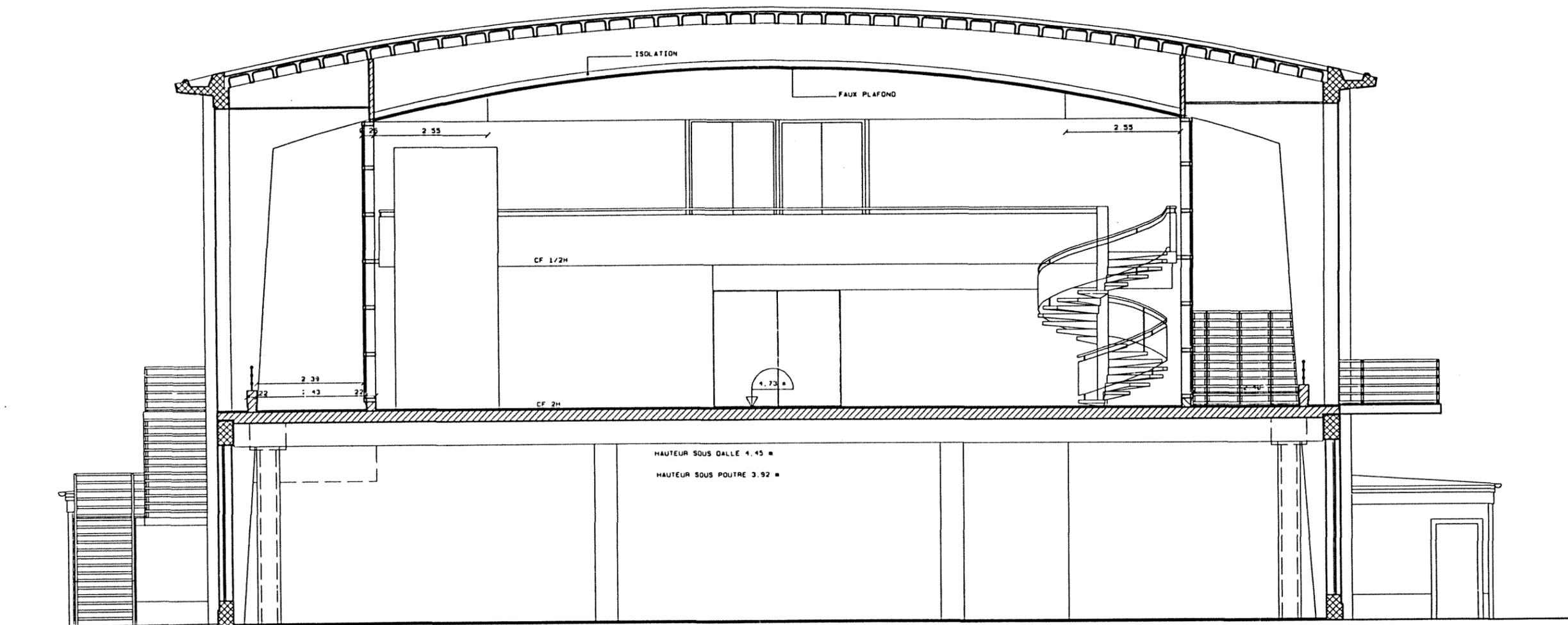
CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

- éclairage naturel si possible - il peut être zénithal

MOBILIER

- tables
- rayonnages
- massicot.

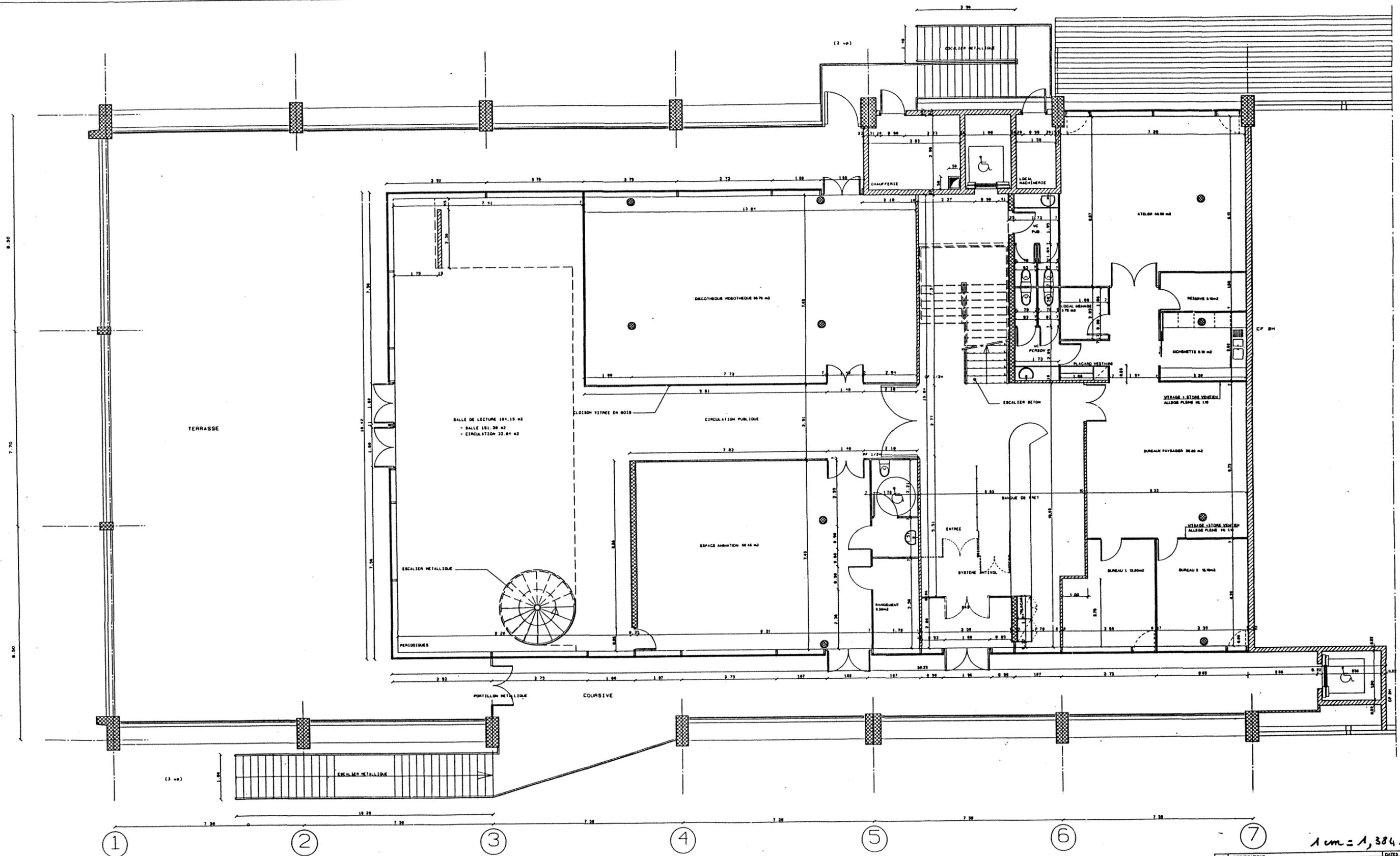
I. 2.3. Le projet du Cabinet Denu et Paradon
p. 8-11



4(1)

1 cm = 1 m

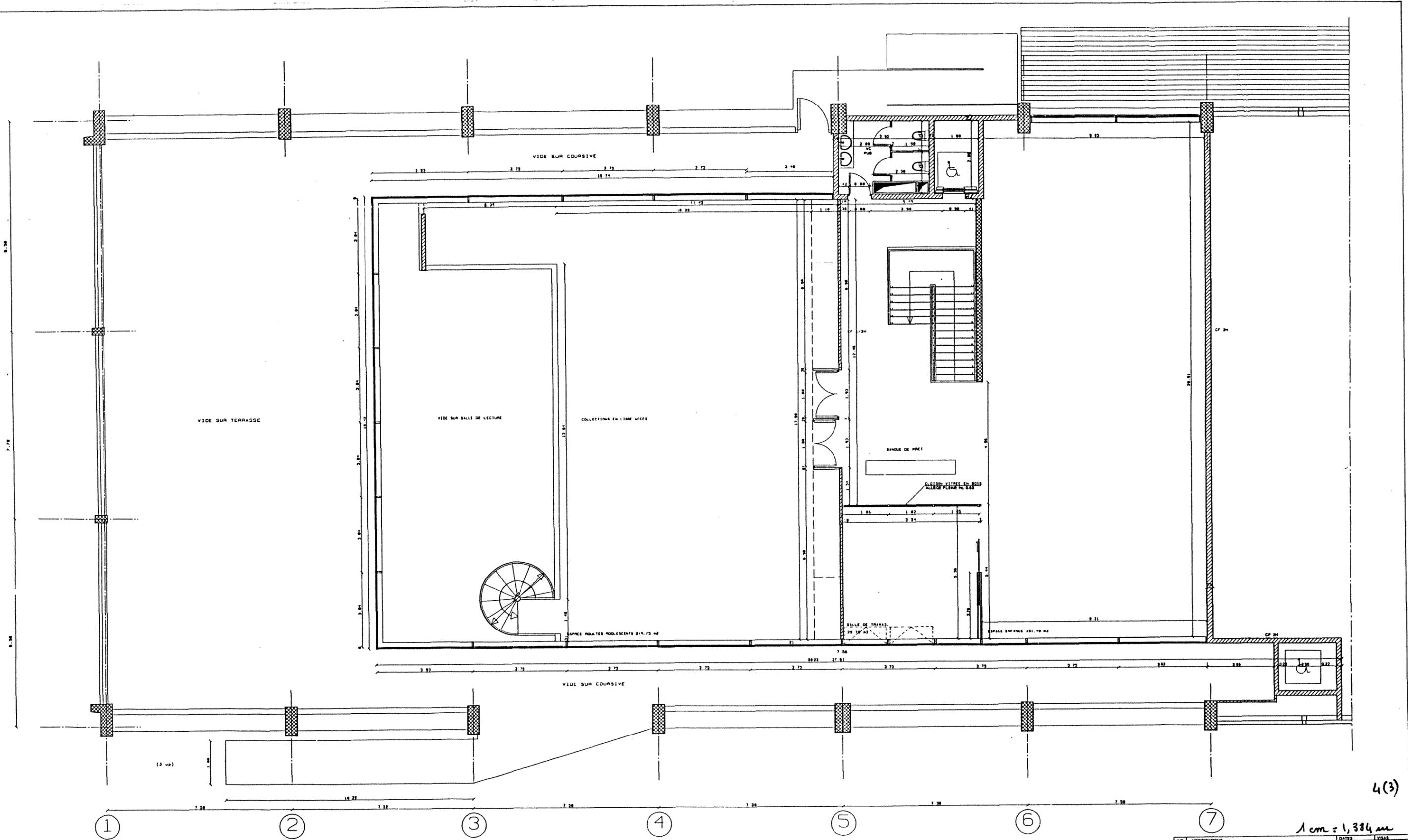
IND	MODIFICATIONS	DATES	VISAS
A		03/09/92	
DESIGNATION MEDIATHEQUE DE NEUDORF TRANSFORMATION DE LA HALLE DU MARCHE Piece du Marché - 67100 STRASBOURG NEUDORF		L'architecte : DENU & PARADON 11 Rue de Durkenque 67000 STRASBOURG TELEPHONE: 88.60.20.20	
LE MAITRE D'OUVRAGE VILLE DE STRASBOURG SERVICE DE LA CULTURE		Le bureau d'études techniques : S.E.R.U.E 2, Square du Château 67300 SCHLITZHEIM TELEPHONE : 88.33.60.20	
		PHASE	CODE
		D.C.E.	9115
TITRE	PLAN N°	ECHELLE	DATE
COUPØ TRANSVERSALE	4 A		05.08.1992
		DESSINE PAR	VERIFIE



4(2)

1 cm = 1,384 m

NO. MODIFICATIONS	DATE	LIBRÉ
A	03/09/82	
DESIGNATION		
MEDIATHEQUE DE NEUDORF TRANSFORMATION DE LA HALLE DU MARCHÉ Place de Marché - 67100 STRASBOURG NEUDORF		
LE MAÎTRE D'OUVRAGE		
VILLE DE STRASBOURG SERVICE DE LA CULTURE		
L'architecte :		
DERU & PARODON		
11 Rue de Commerce 67000 STRASBOURG TELEPHONE : 86.38.30.30		
Le bureau d'études techniques :		
S.E.R.U.E		
6, Square de l'Oratoire 67000 STRASBOURG TELEPHONE : 86.38.85.30		
PHASE	CODE	
D.C.E.	0115	
TITRE	PLAN N°	ECHELLE
PLAN DU NIVEAU R + 1 MEDIATHEQUE	2A	DATE
		06.06.1982
		DESSEINÉ PAR
		VERIFIÉ



4(3)

1 cm = 1,384 m

NO. MODIFICATIONS	DATE	USAGE
1. A L'ACCROISSEMENT SALLE DE TRAVAIL	03/02/82	
DESIGNATION	L'architecte :	
MEDIATHEQUE DE NEUDORF	DERU & PARADON	
TRANSFORMATION DE LA HALLE DU MARCHÉ	11 Rue du Commerce	
Place du Marché - 67100 STRASBOURG NEUDORF	67000 STRASBOURG	
	TELEPHONE : 88.30.30	
LE MAITRE D'OUVRAGE	Le bureau d'études techniques :	
VILLE DE STRASBOURG	S.E.R.U.E	
SERVICE DE LA CULTURE	8, Square du Château	
	67000 STRASBOURG	
	TELEPHONE : 88.30.30	
PHASE	CODE	
D.C.E.	9115	
TITRE	PLAN N°	ECHELLE
PLAN DU NIVEAU R + 2	3A	AMP
MEDIATHEQUE	DATE	06 DE 1982
	DESINÉ PAR	
	VERIFÉ	

I 2-1-1 Typologie sommaire des structures
standard

p.15

Liste des fournisseurs dont nous avons utilisé les
catalogues.

BCI

Bibliothèque Design

Borgeaud

BRM

Dubich Mobilier

Materic Lundia

Metala

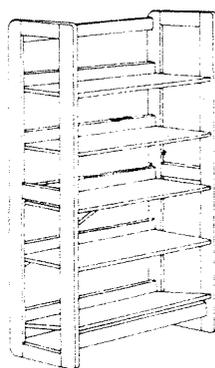
Nelco

Reska-Labofa

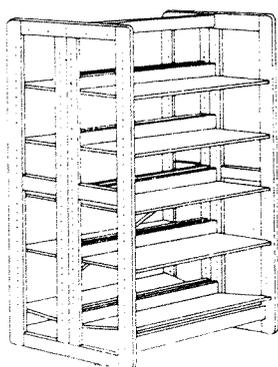
I-2-1-1 TYPOLOGIE SOMMAIRE DES STRUCTURES STANDARD

p. 15

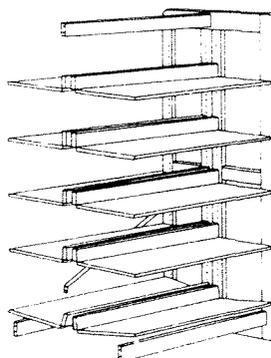
Rayonnage simple face
Structure de départ



Rayonnage double face
Structure de départ
p. 15



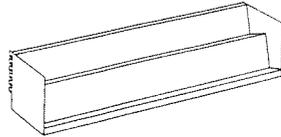
Structure suivante
p. 45



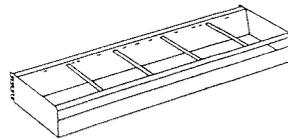
TABLETTES POUR DOCUMENTS AUDIOVISUELS

p.15

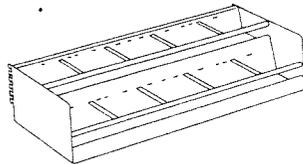
Tablette de présentation pour cassettes audio:
présentoir permettant de présenter deux rangées de cassettes.



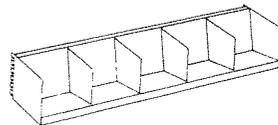
Bac intégré pour présentation frontale de cassettes vidéos:
les séparateurs doivent être amovibles pour une plus grande
souplesse d'utilisation.



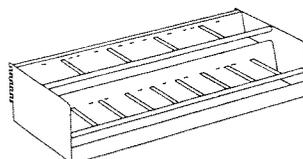
Bac intégré à deux étages pour disques compact.



Présentoir pour disques compact avec séparateurs fixes.



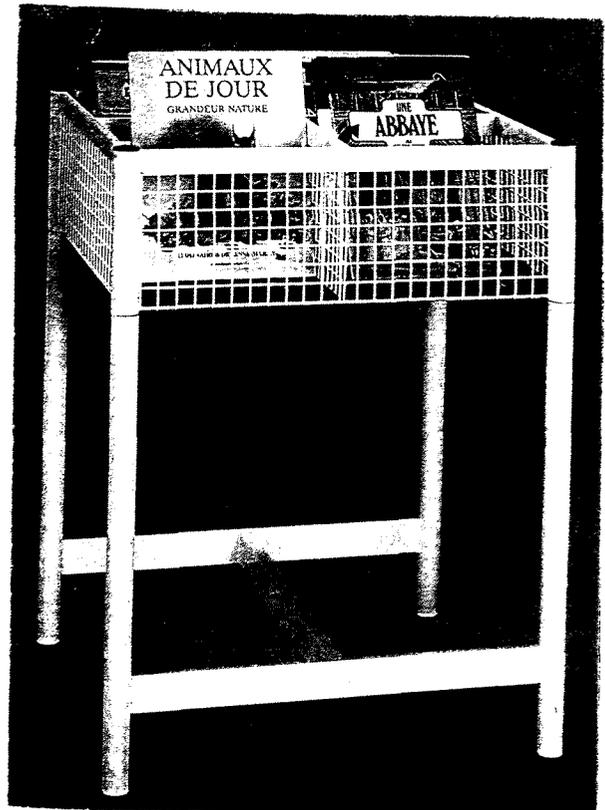
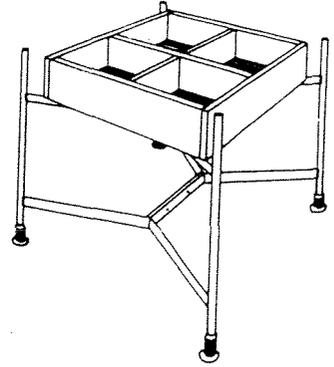
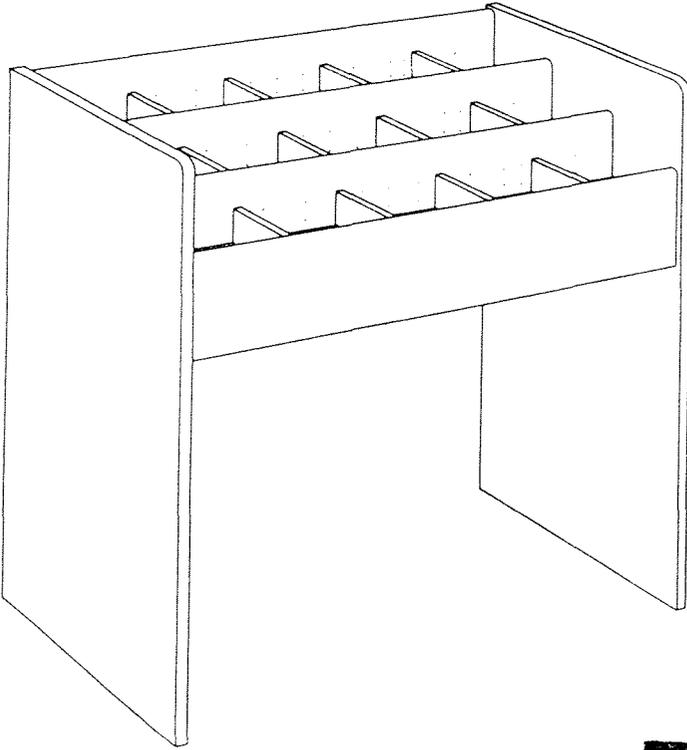
Bac intégré mixte : les séparateurs du bac supérieur sont
placés pour correspondre aux dimensions des disques compact,
ceux du bac inférieur sont prévus pour des cassettes audio.



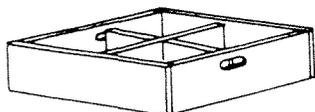
II 2-1-3 Un type de mobilier particulier : le bac

p. 18

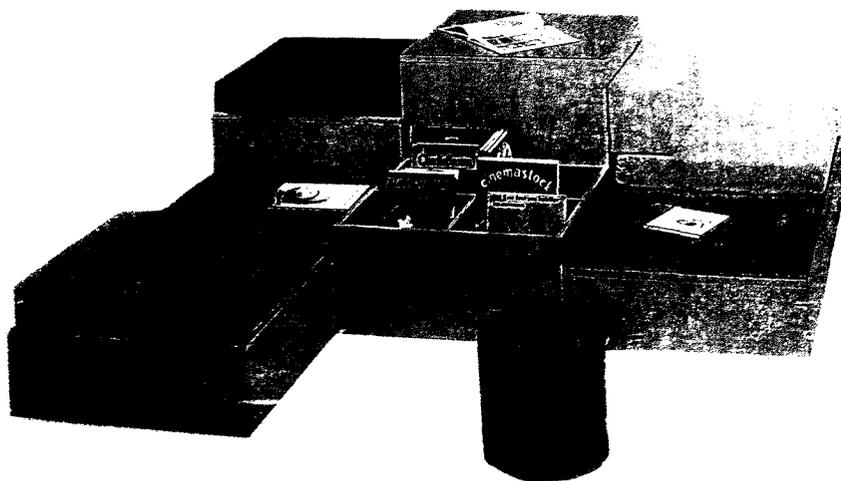
1) Bacs montés sur piétement



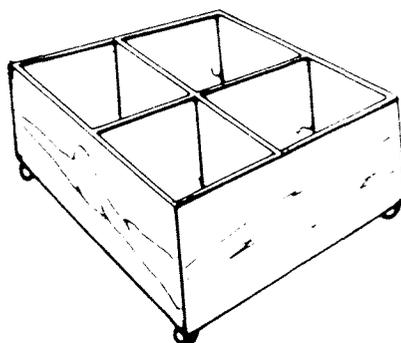
2) Bacs sans piétement.



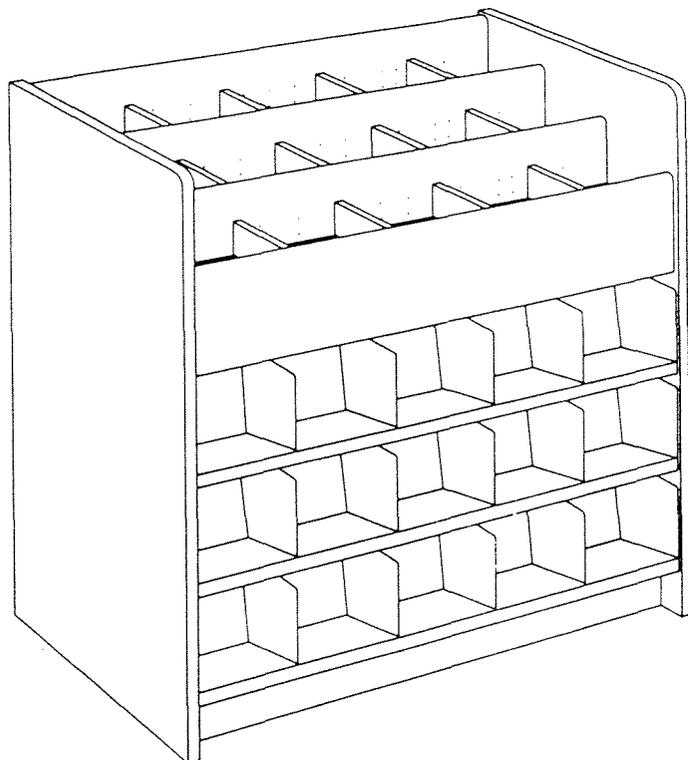
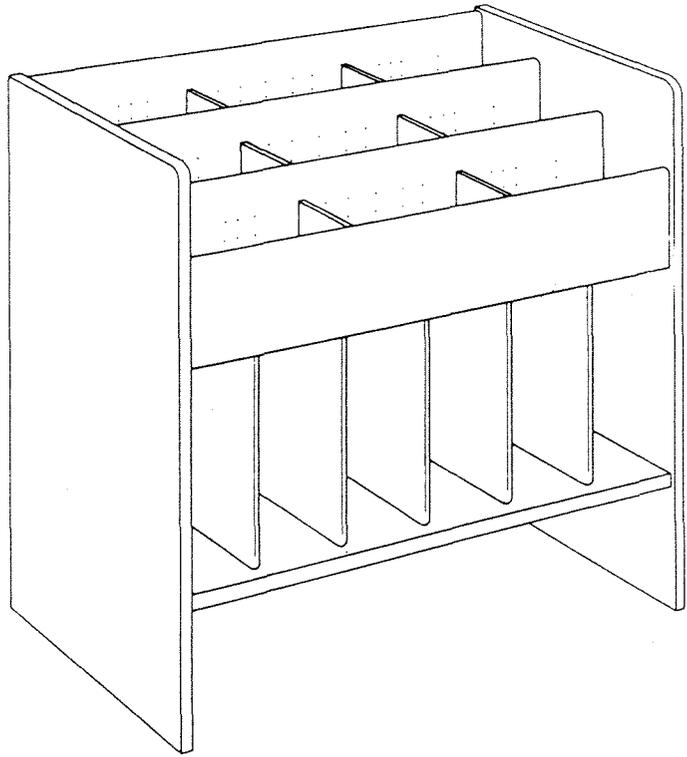
Ils peuvent être installés dans des structures en podium.



Ils peuvent être montés sur roulettes.



3) Modèle de bacs avec réserve pour le rangement d'albums, de disques noirs, ou de disques compact.



P.19

Intégrer des bacs dans des rayonnages varie la présentation des documents.

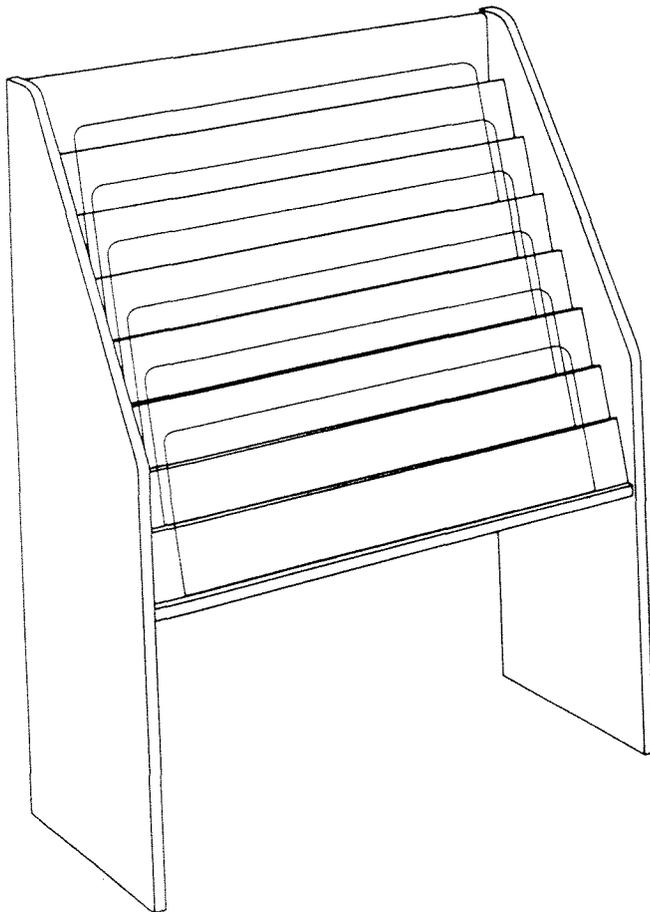
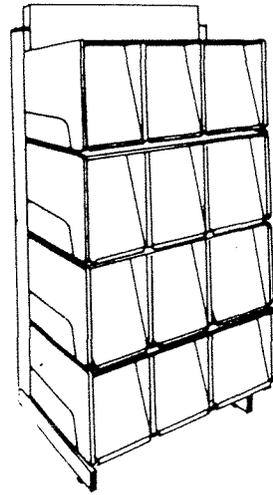
On doit veiller à la bonne utilisation de cette diversité.



II 2-1-1 Un problème bibliothéconomique : la présentation des périodiques

p.20

Meuble à périodiques:
les derniers numéros sont placés sur les tablettes inclinées, les anciens numéros en pile dans la réserve.

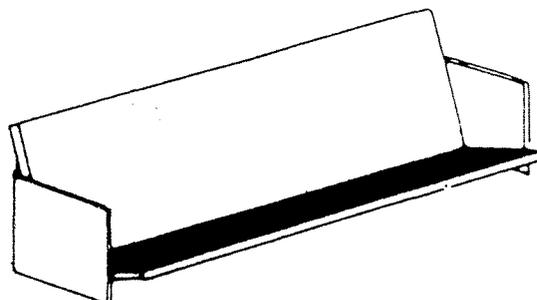


p.21

Meuble à périodiques
sans réserve

p.22

Tablette de collection: les revues sont présentées de face. Des séparateurs peuvent être intégrés aux tablettes.



II 2-1-1 Un problème bibliothéconomique : la présentation des périodiques

p.21
Le support s'efface



p.22 Le support signale une rupture

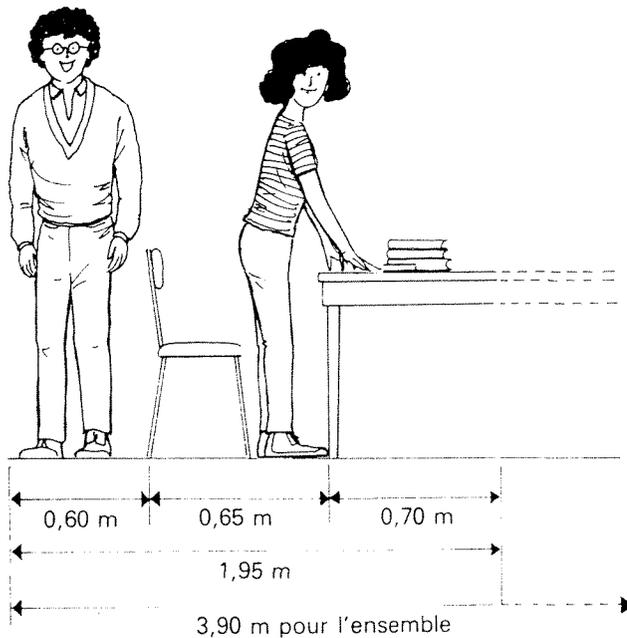
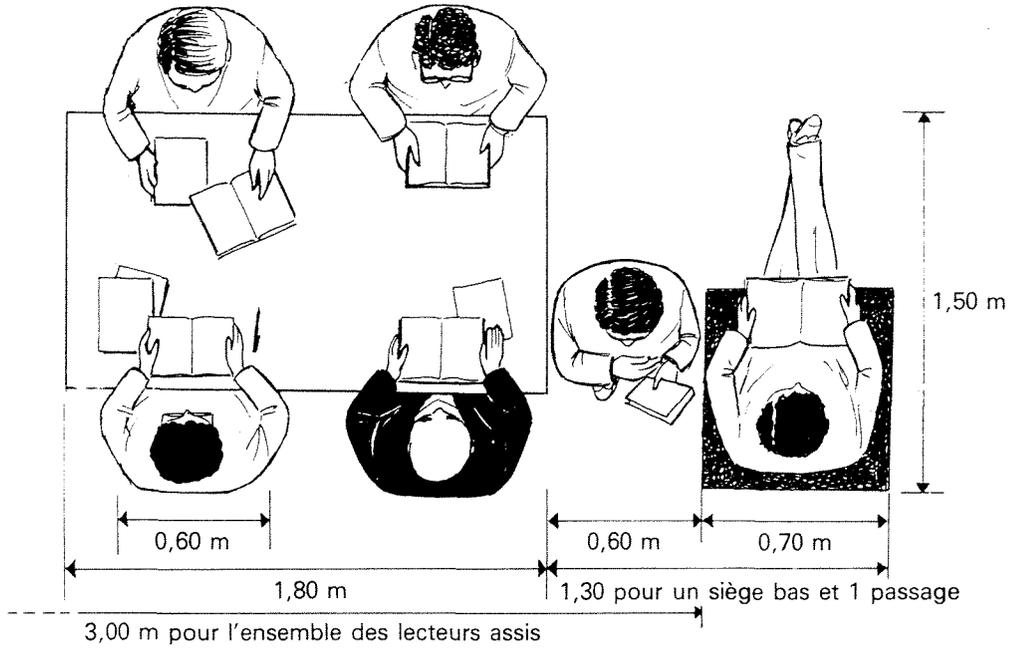


II 2-2 Quel mobilier pour quel public ?
p. 23-24

Dimensions des tables

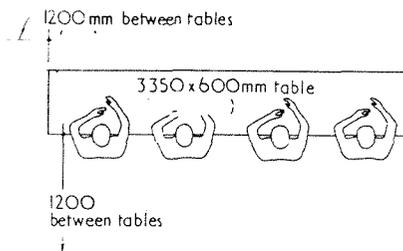
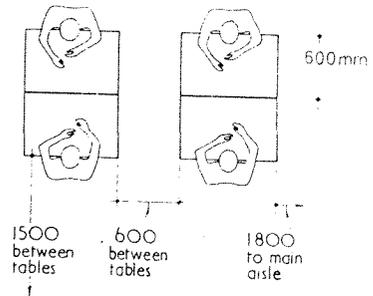
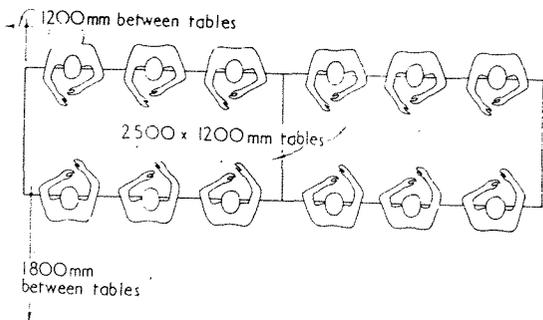
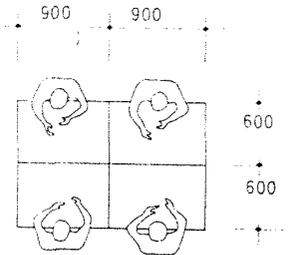
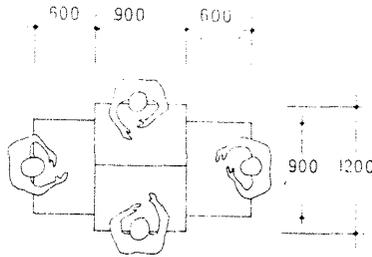
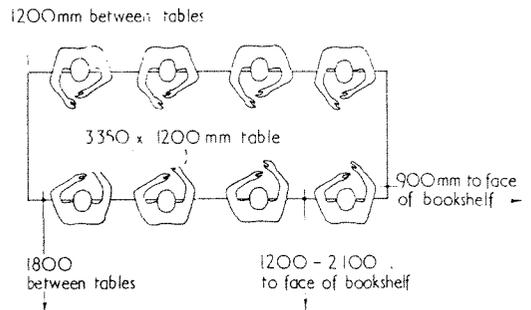
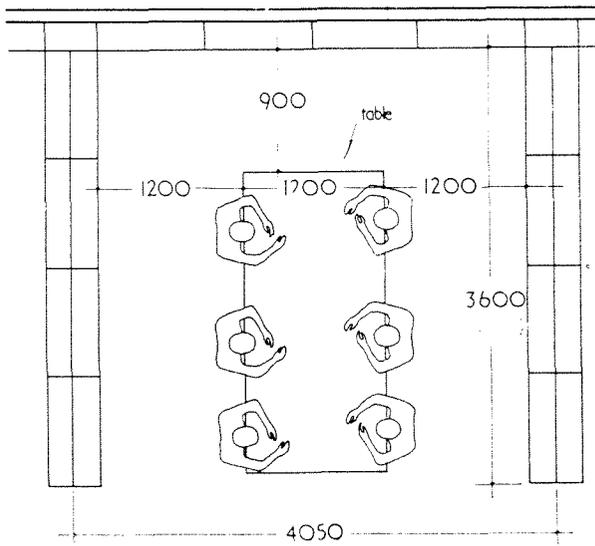
LECTEURS A UNE TABLE

SIÈGE BAS



II 2-2 Quel mobilier pour quel public ?
p. 23-24

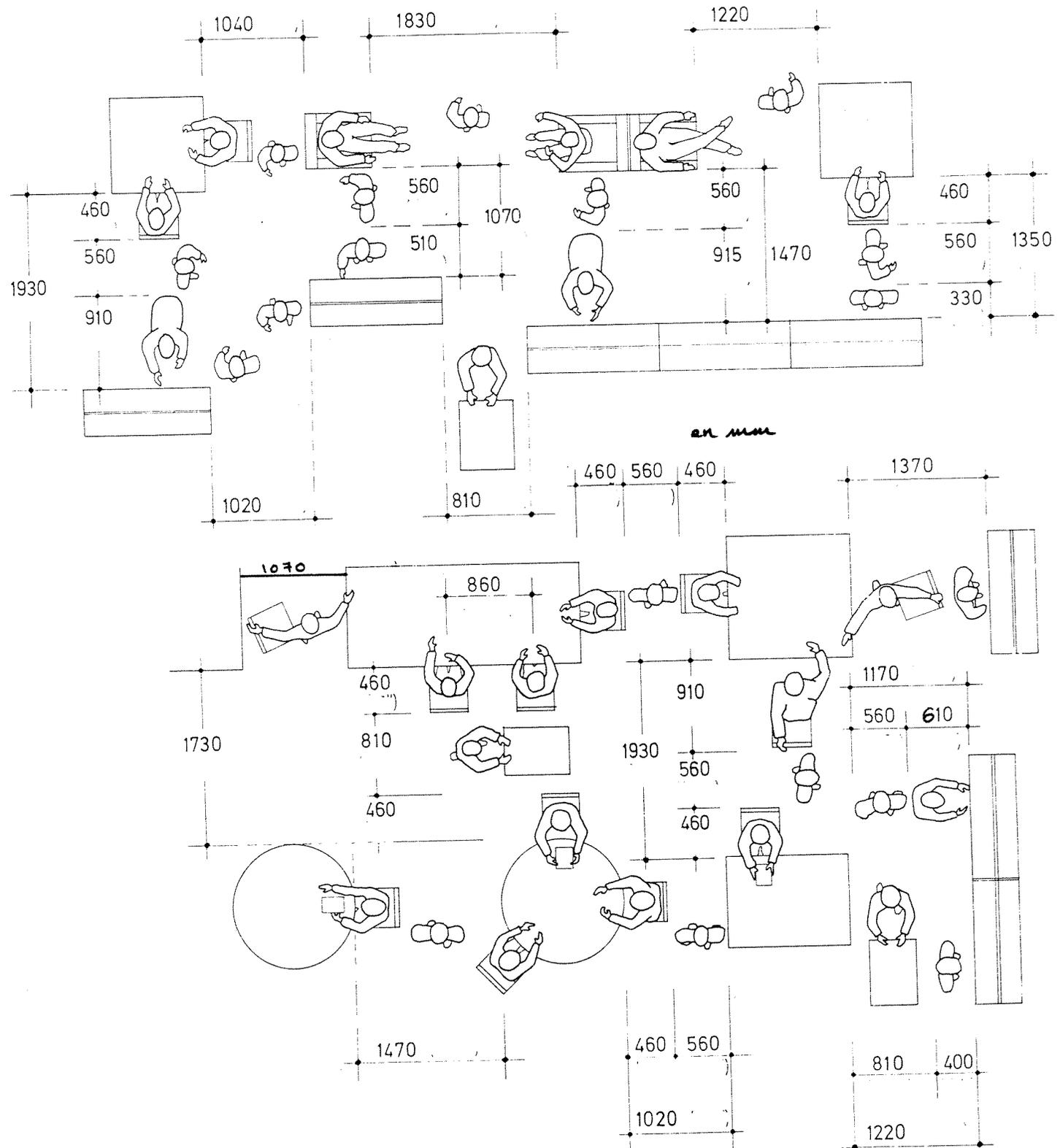
Dimensions des tables



Croquis extraits de: THOMPSON, Godfrey. Planning and design of library buildings. p. 104-105

II 2-2 Quel mobilier pour quel public ?
p. 23-24

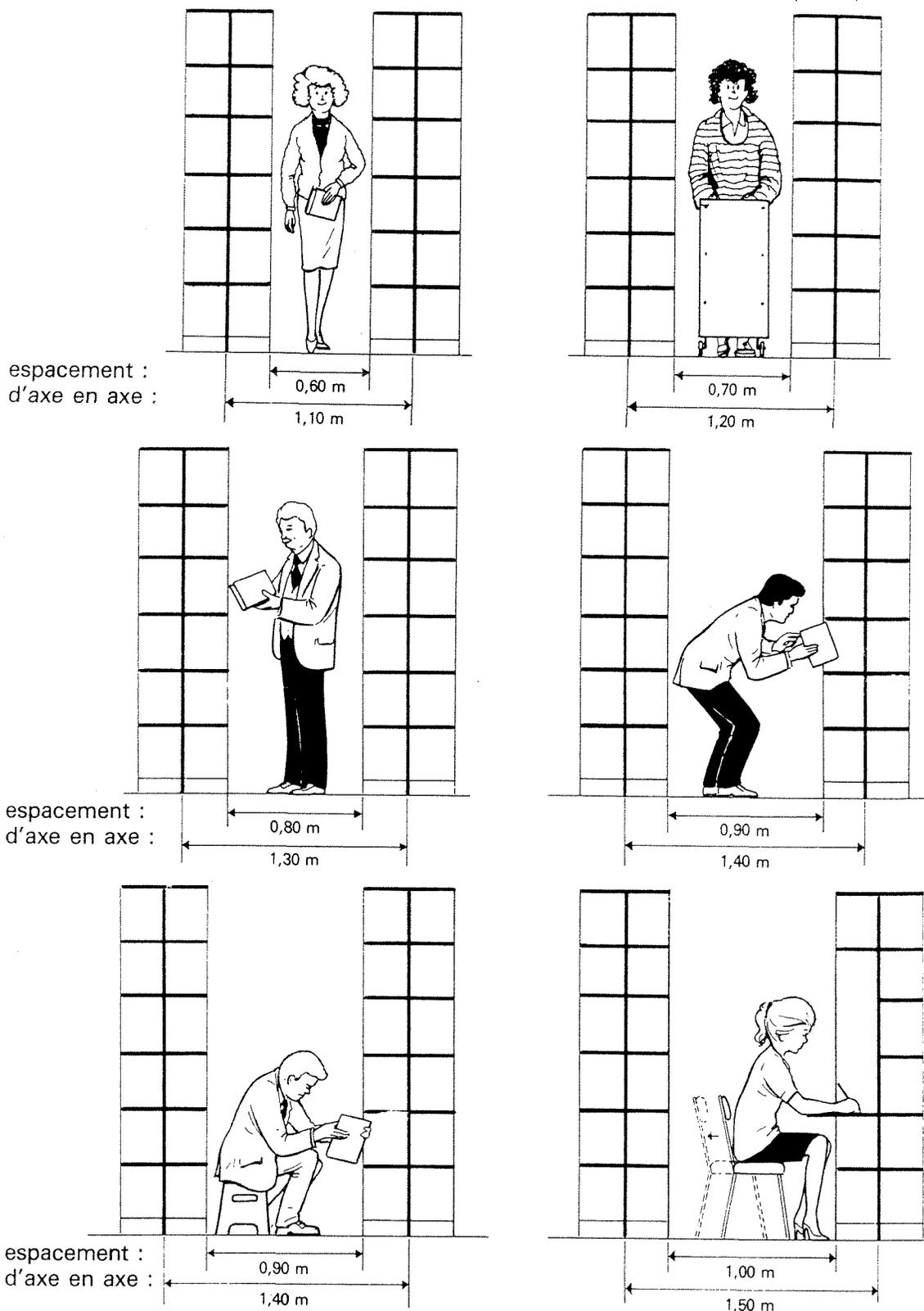
Dimensions des tables



Croquis extraits de: THOMPSON, Godfrey. Planning and design of library buildings. p. 104-105

Espacement des rayonnages principales mesures

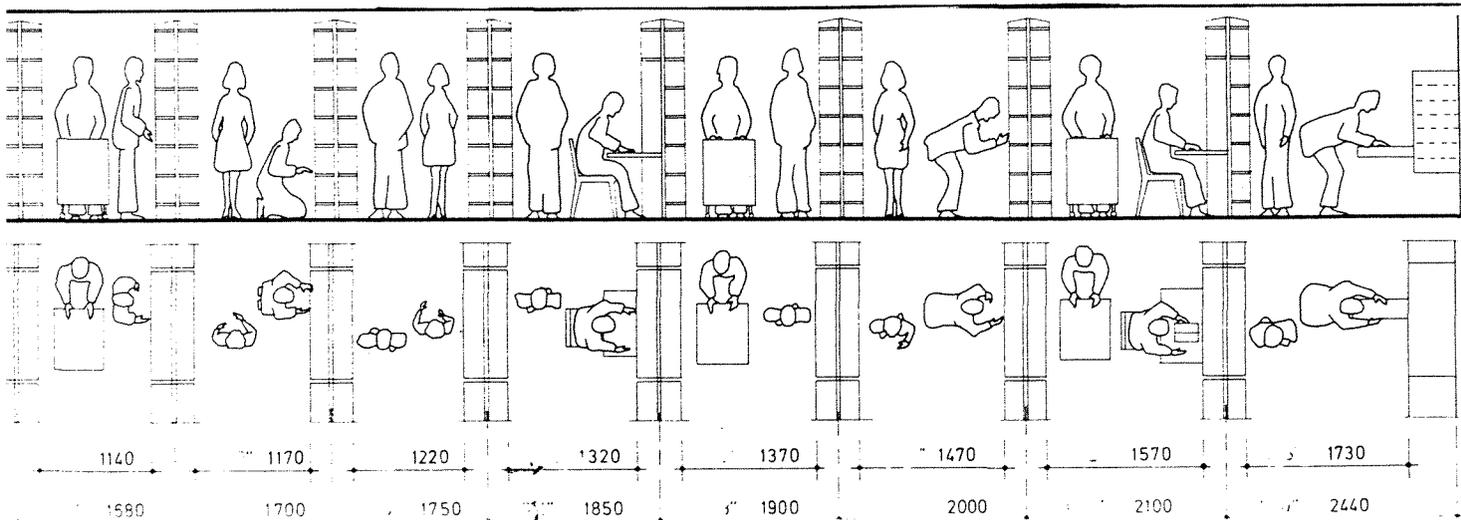
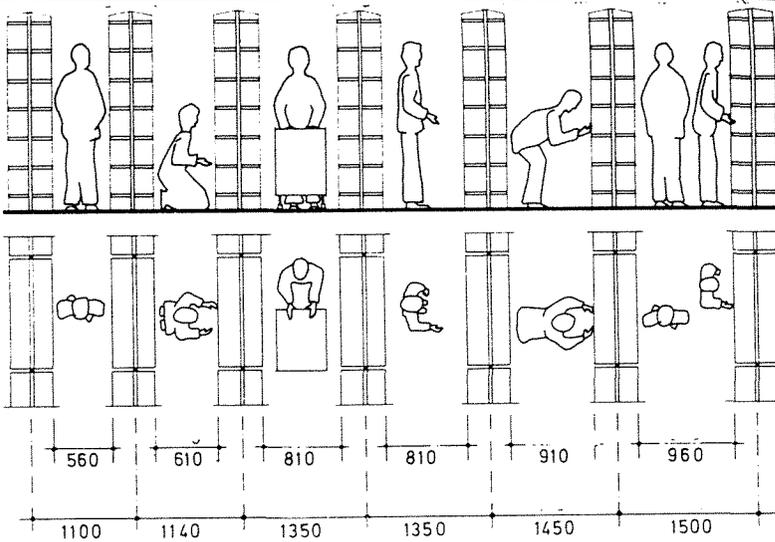
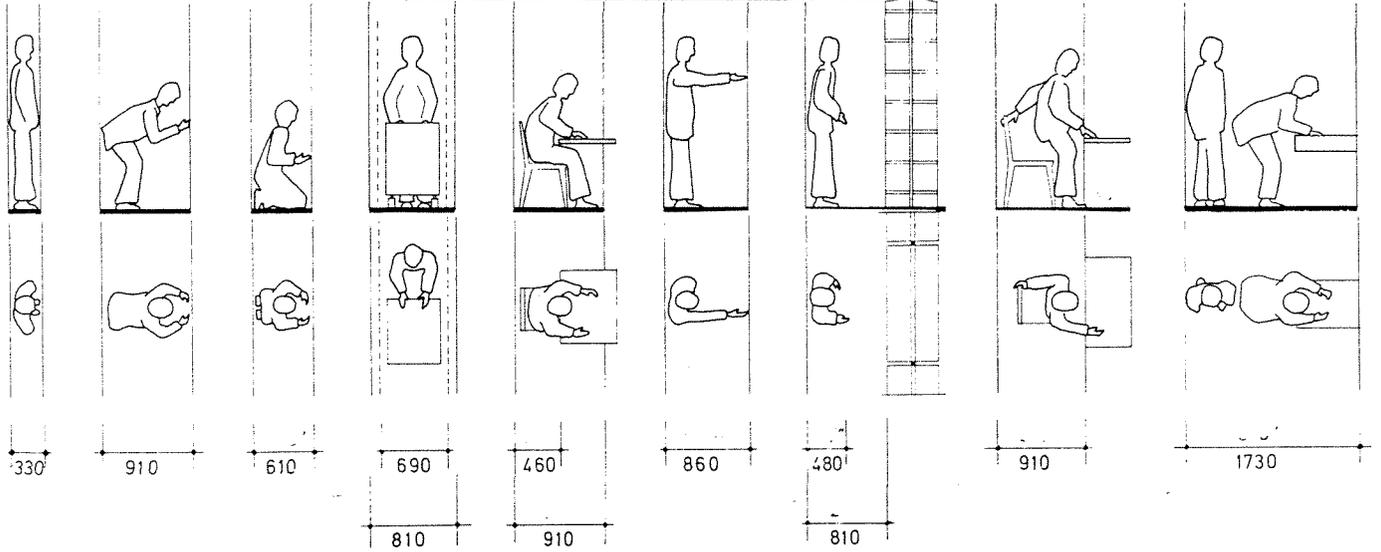
(pour une profondeur uniforme des épis double face de 0,50 m)



Croquis extraits de: GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre, p. 111-113

II 2-2 Quel mobilier pour quel public ?
p. 23-24

Espacement des rayonnages



Croquis extraits de: THOMPSON, Godfrey. Planning and design of library buildings. p. 82-83

II 2-2-3 Sièges

p.24



La Fourmi

Arne JACOBSEN

p.25

II 2-2-3 Sièges

p. 24



Chaise Mulica

modèle 510

p. 25

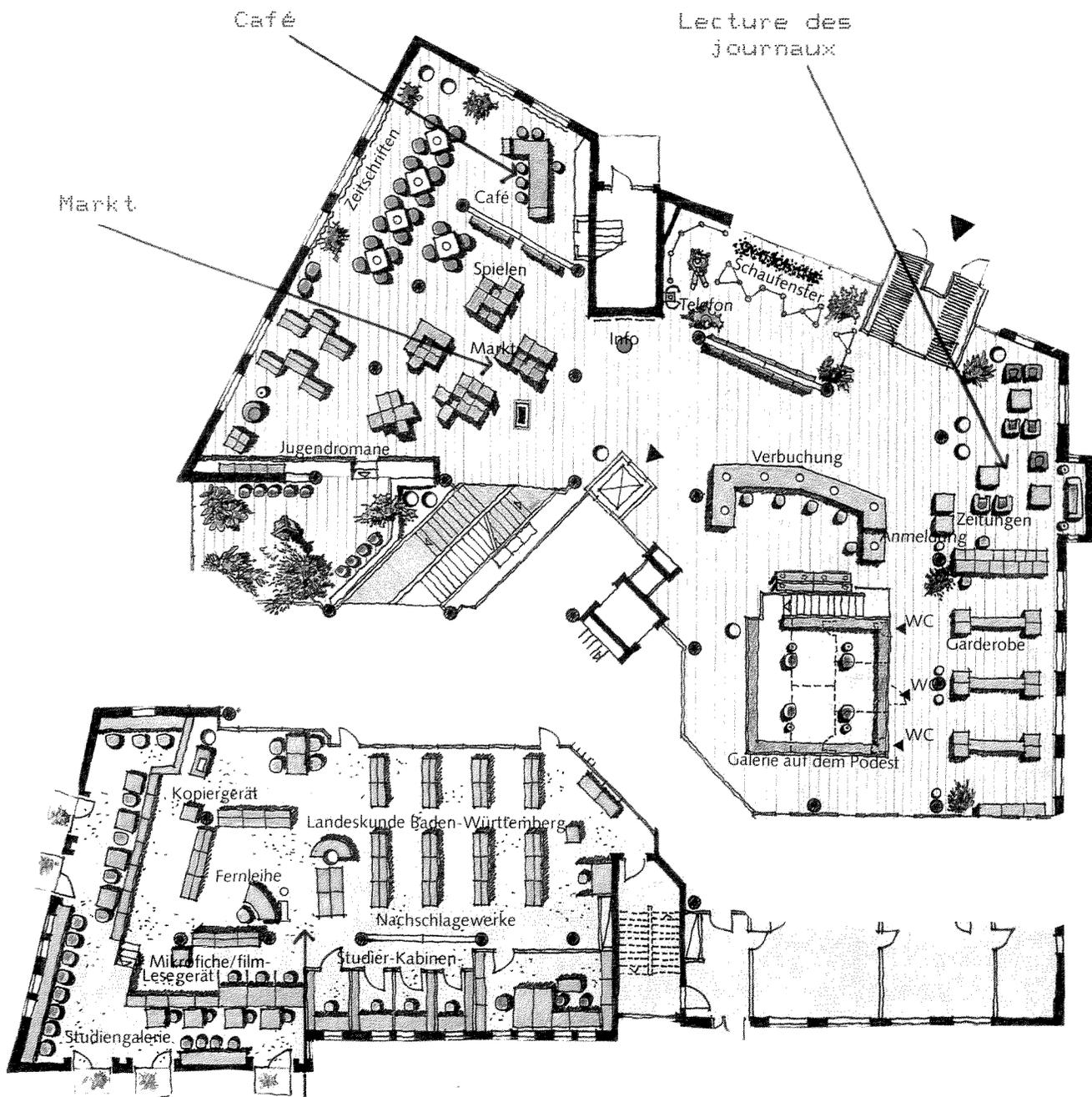
10(2)

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p. 25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen

Rez-de-chaussée



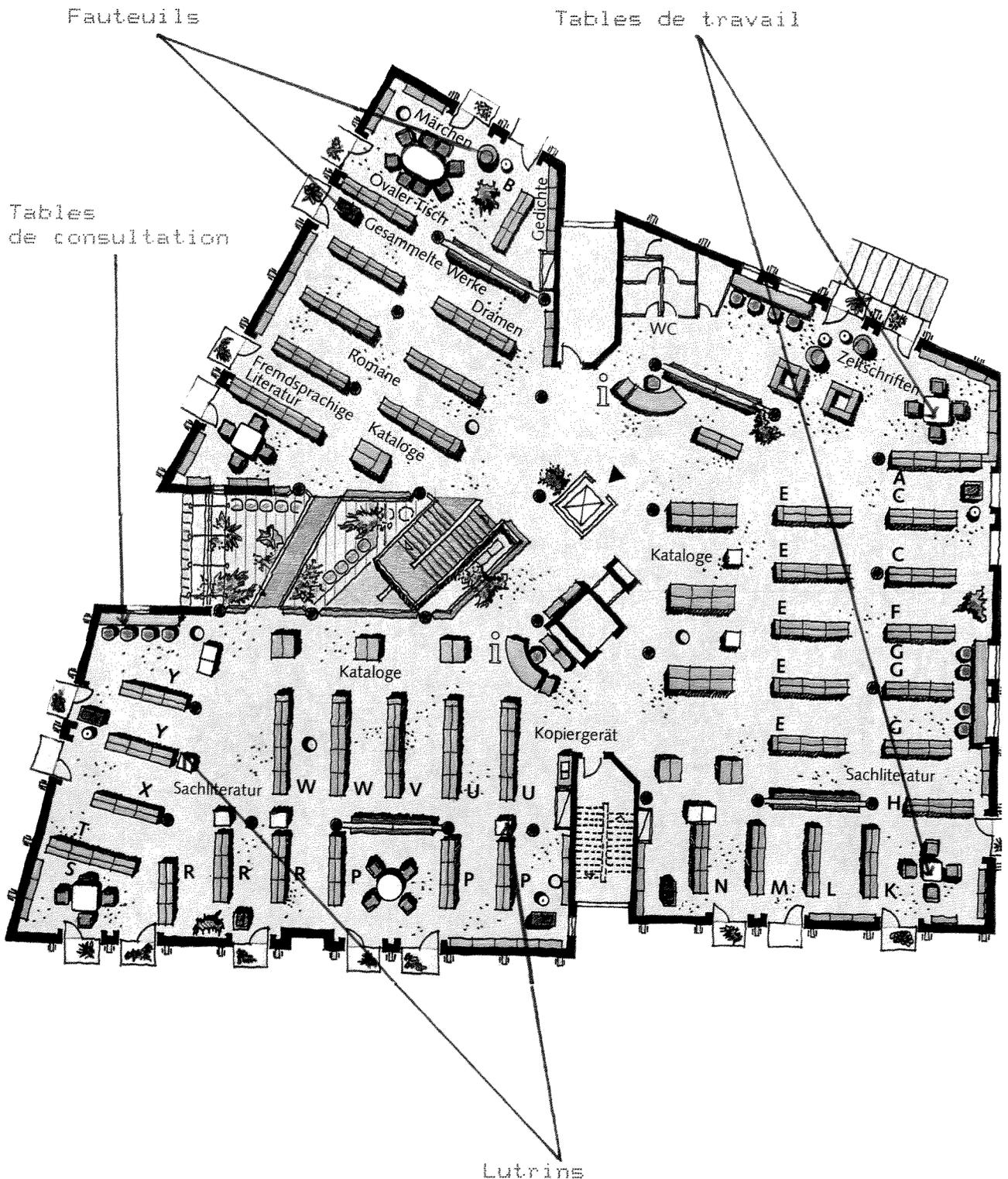
Studienkabinett

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p. 25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen

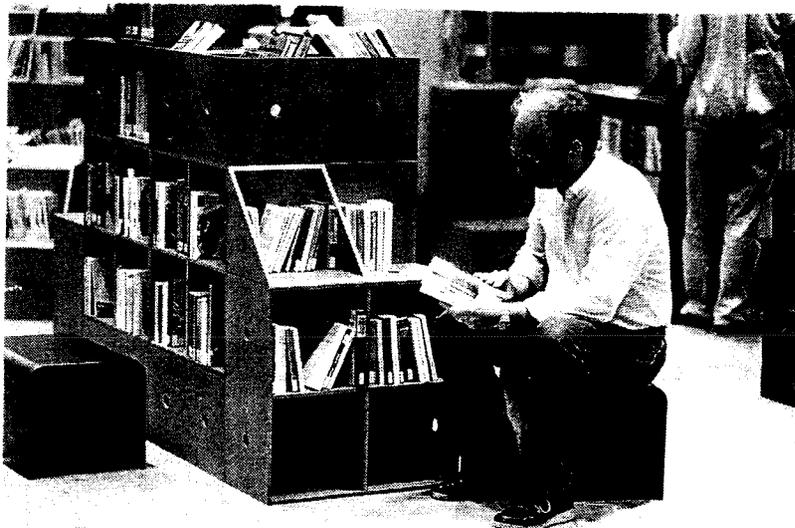
Salle de prêt



II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p.25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen



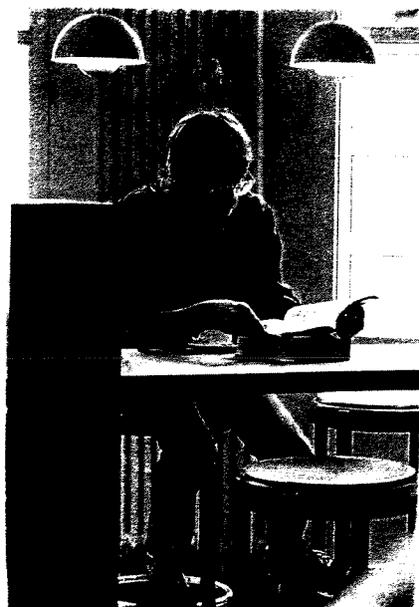
Tabourets en bois dans la zone du "marché" (Marktbereich) et dans la salle de prêt.

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p. 25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen

Lecture au comptoir
du "Café"



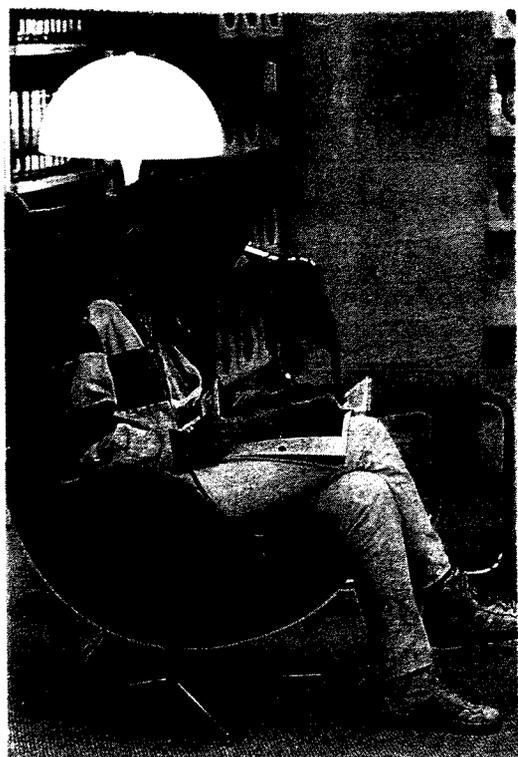
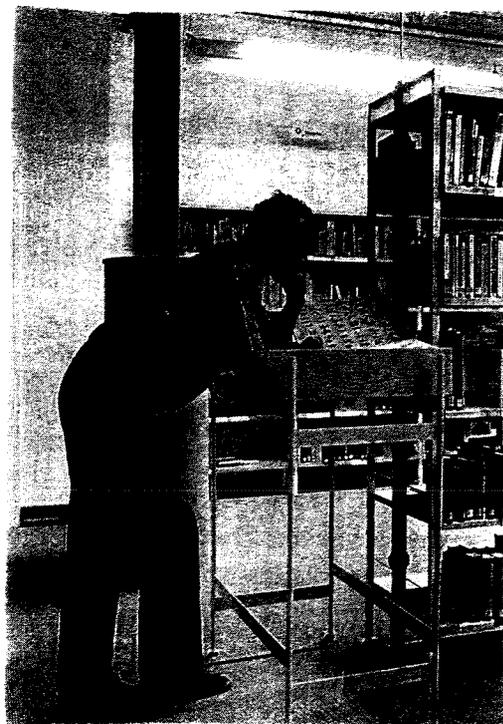
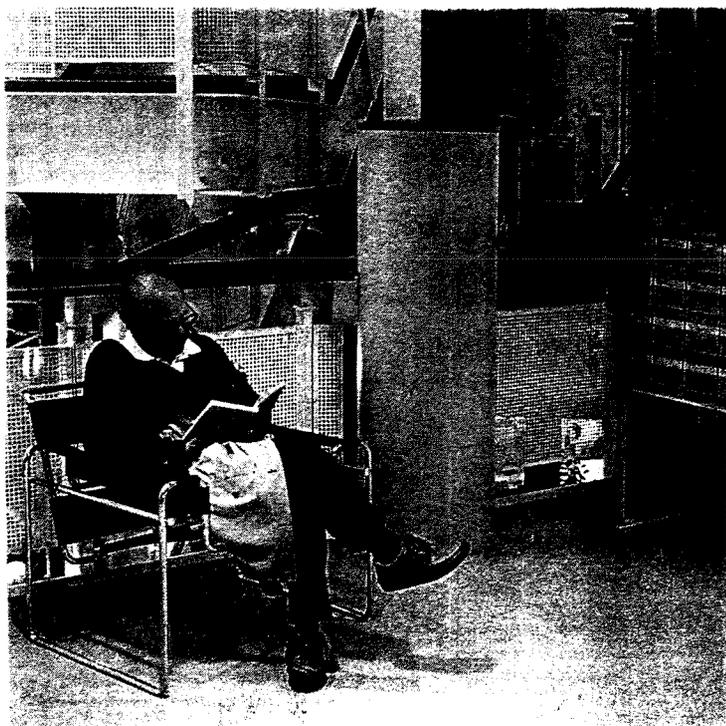
ou lecture dans la section jeunes

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p. 25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen

Dans la salle de prêt,



différents "points-lecture"

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre.

p. 25-26

Bibliothèque Municipale de Reutlingen



Lecture des journaux

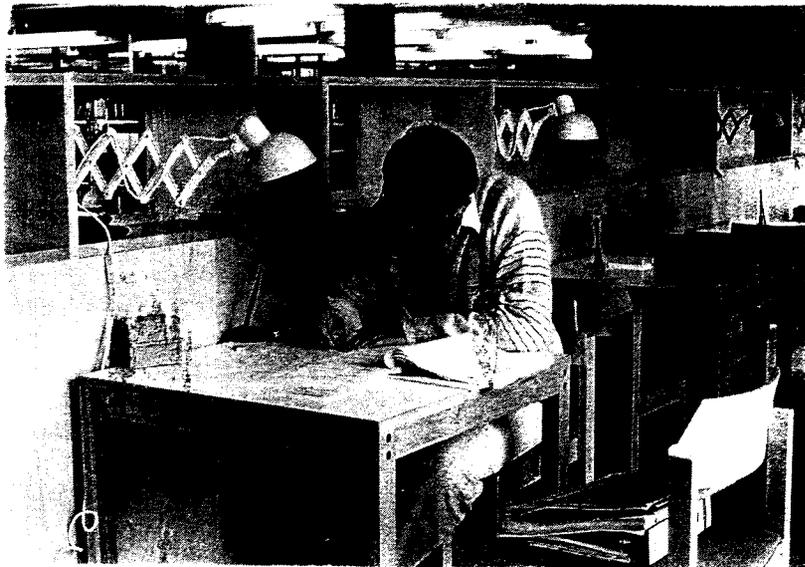
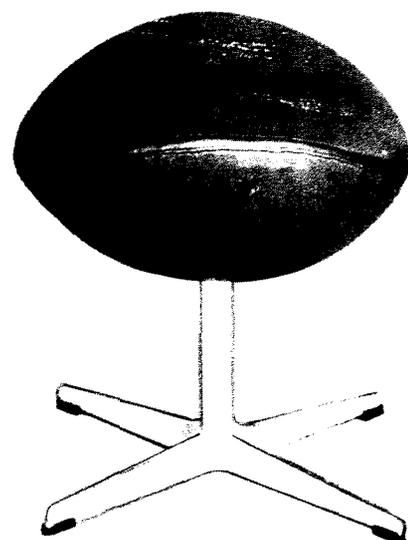
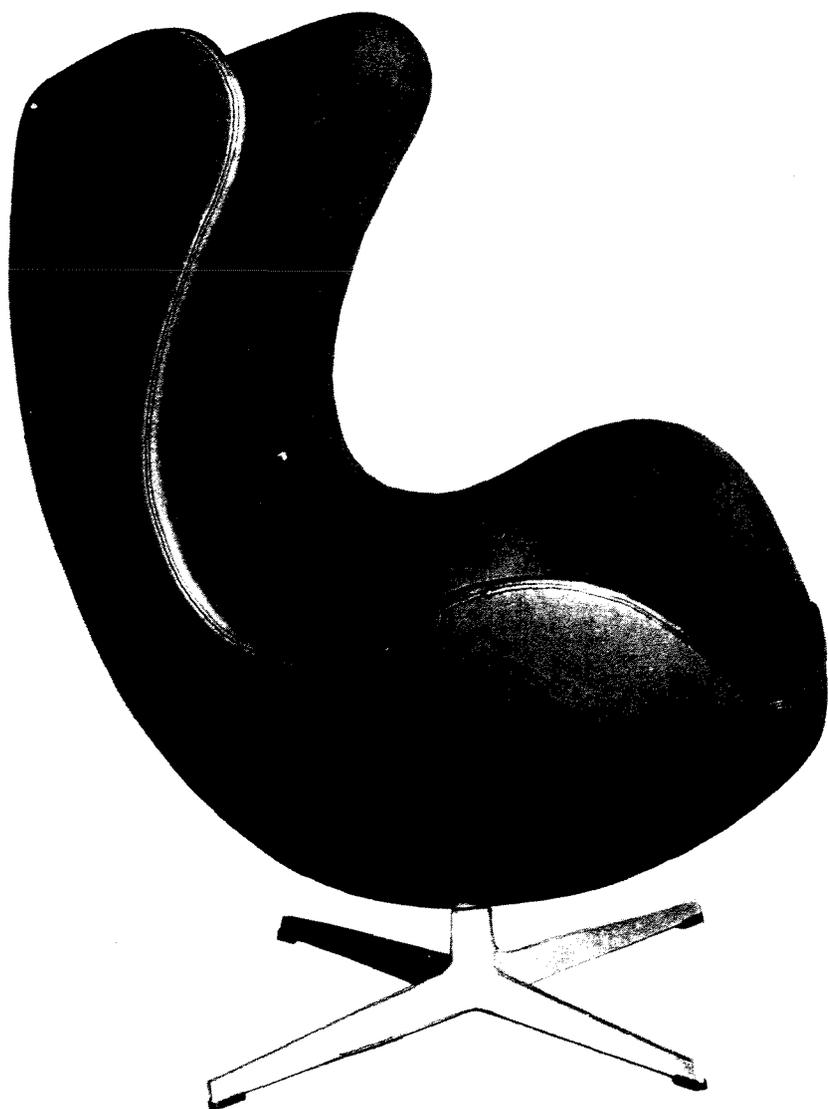


Table de travail individuelle dans le "Cabinet d'études"
(Studienkabinett)



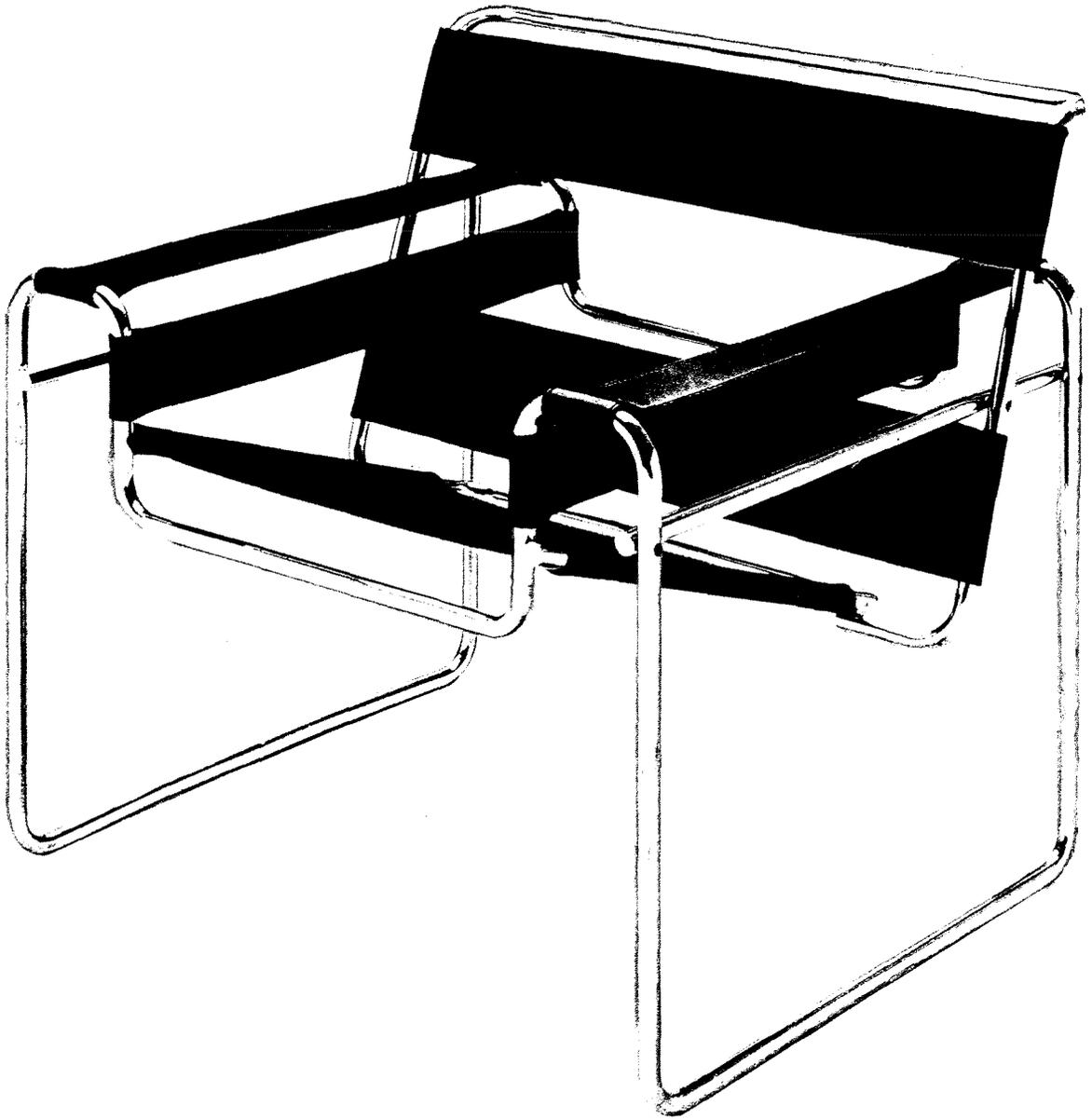
L'œuf

Arne JACOBSEN

p. 26

II 2-2-4 Diversifier et harmoniser l'offre

p. 25



Fauteuil Wassily Marcel BREUER

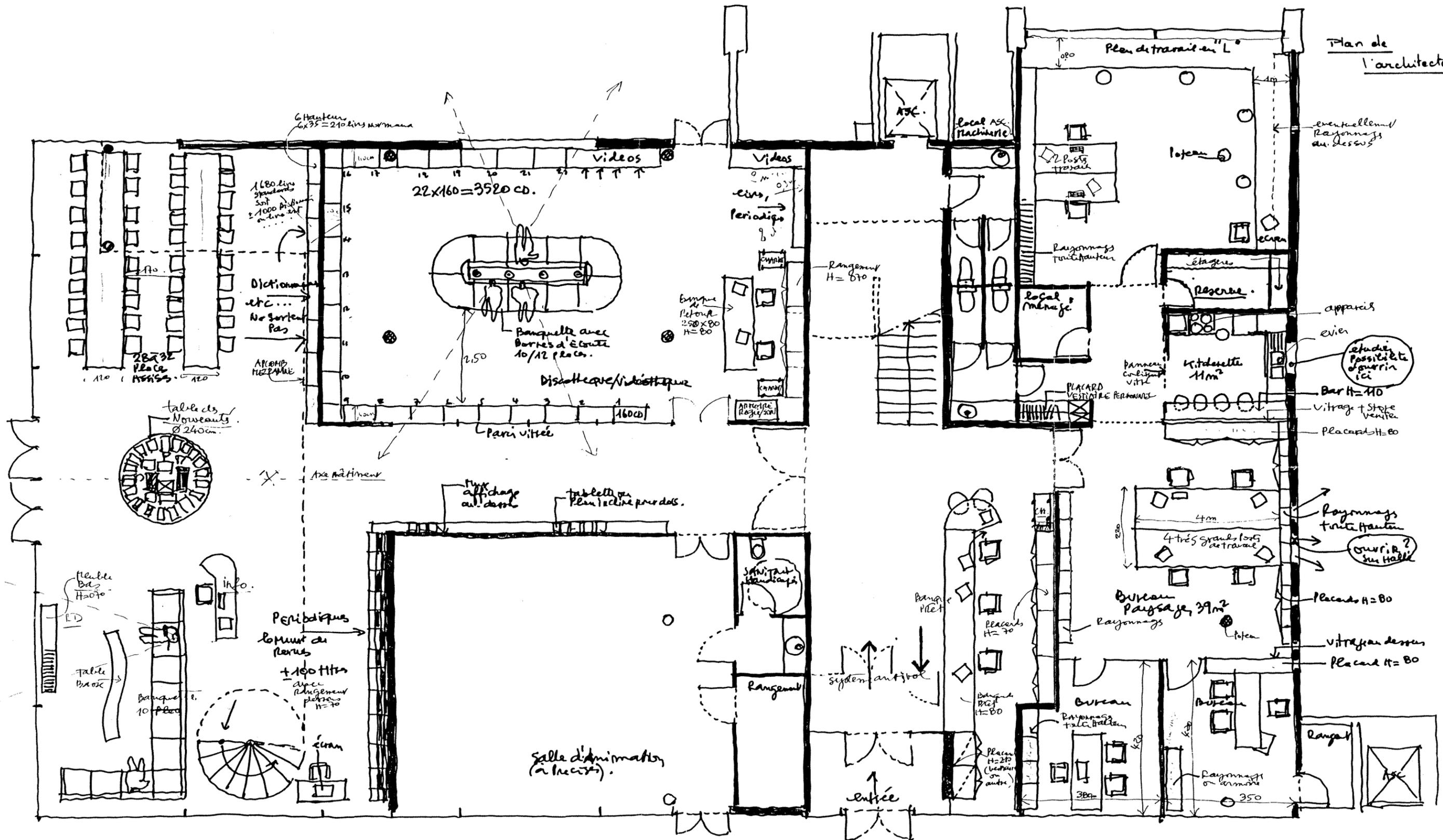
p. 26



Fauteuil Harry BERTOIA

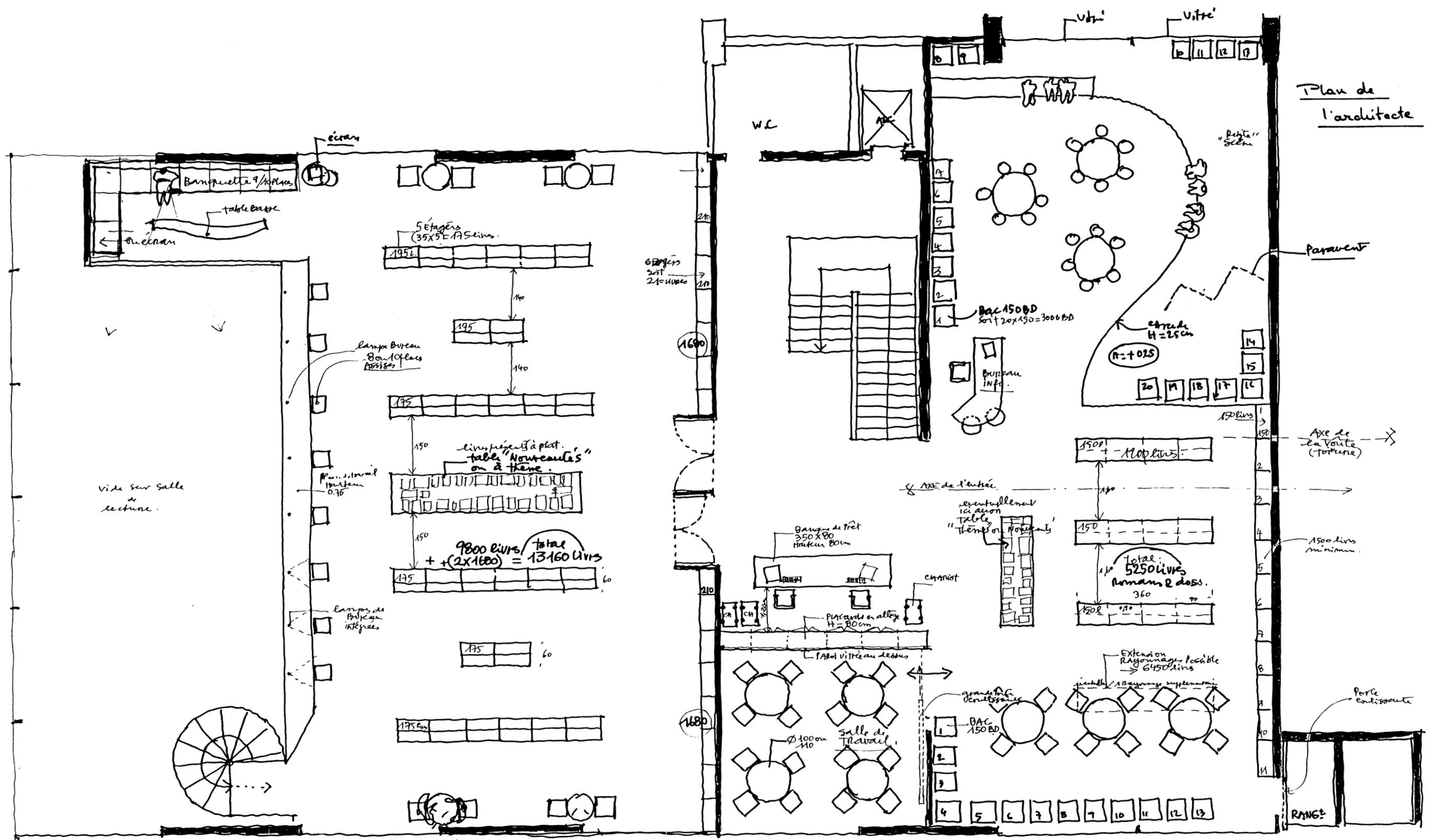
(ligne utilisée également à la Bibliothèque Municipale de Reutlingen, à la Bibliothèque Publique d'Information à Paris, à la Bibliothèque municipale de Bordeaux Mériadeck).

Plan de l'architecte



M/N'
Hedraatpen Neudorf
IMPLANTATION du Mobilier
Niveau 1
Ref. 92. DEP.
échelle: 1cm = 1m

Plan de l'architecte



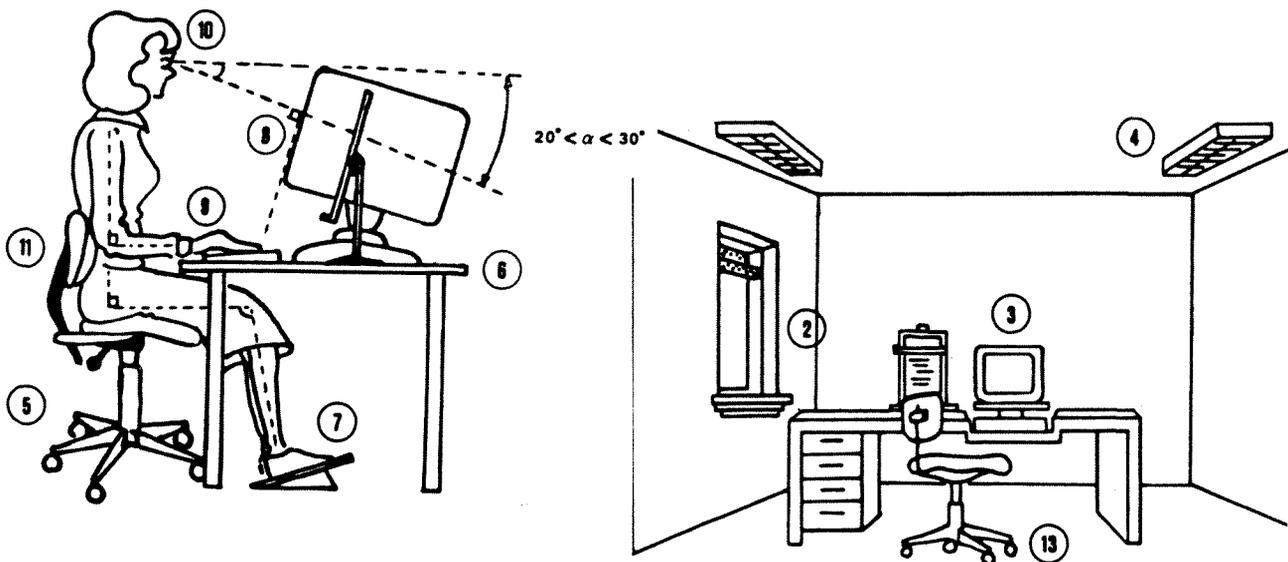
M/N
 IMPLANTATION MOBILIER
 Niveau 2
 20 juillet 92 DEP.
 échelle: 1cm = 1m

II 2-3-1-1 Bureaux paysagers : postes de travail avec écran
p.28 . Recommandations ergonomiques pour le travail sur écran

II 2-3-1-5 Chaises

p.30 Caractéristiques des chaises du personnel

1. **PARTICIPATION** : consultation des usagers sur l'organisation, l'aménagement du poste de travail, le choix du mobilier et des matériels.
2. **LOCAL** : préférer un local avec une seule façade ouverte (éviter le Sud). Fenêtres avec des stores ou rideaux. Plafond et murs de couleurs mates. Respect des normes de bruit (65 dB), d'éclairage et d'ambiance thermique.
3. **EVITER TOUS REFLETS ET EBLOUISSEMENTS** dus aux fenêtres et sources lumineuses, murs, blouses, vêtements... Orienter le poste de travail parallèlement aux fenêtres.
4. **ECLAIRAGE ARTIFICIEL** : luminaires équipés de grilles de défilement situés de part et d'autre du poste de travail. Eclairage individuel d'appoint avec variateur.
5. **SIEGE** : assise facilement réglable en hauteur, dossier réglable en hauteur et en inclinaison (doit soutenir le dos au niveau des vertèbres lombaires), revêtement en tissu, piètement à 5 branches.
6. **PLAN DE TRAVAIL** : horizontal, réglable en hauteur, de bonne surface (80 x 120 mini), de couleur mate, sans tiroir en face de l'assise.
7. **REPOSE-PIED** : réglable, indispensable en particulier pour les gens de petite taille.
8. **ECRAN** : non fixé à demeure, orientable, possibilités de réglages faciles de la luminance et du contraste. Attention au scintillement et papillotement.
9. **CLAVIER** : mobile, séparé de l'écran.
10. **DISTANCE DE LECTURE** : la même pour l'écran, le clavier et le document (pupitre).
11. **POSTURE** : avant-bras horizontaux formant un angle droit avec les bras. Cuisses à l'horizontal, angle droit ou légèrement obtus à hauteur des genoux. Lombaires en appui sur le dossier du siège.
12. **FORMATION** : appropriée au matériel (utilisation, réglages).
13. **VARIER LE CONTENU DU TRAVAIL** de façon à éviter la monotonie et les fatigues visuelles et posturales. **PAUSE** au bout de 2 heures de travail continu devant l'écran.
14. **SURVEILLANCE MEDICALE** spéciale.



MEDIATHEQUE DE NEUDORF

67000 STRASBOURG

Note aux fournisseurs de mobilier pour une proposition d'implantation.

Présentation générale de la Médiathèque

La Médiathèque doit s'installer au premier étage d'un bâtiment existant : une halle de marché.

Elle s'organise sur deux niveaux :

Niveau 1

Locaux de l'administration
Locaux de traitement du livre
Banque de prêt commune à toutes les sections
Discothèque - vidéothèque
Salle de lecture et de travail

Niveau 2

Salle de prêt en libre-accès adultes (en mezzanine donnant sur la salle de lecture)
Espace enfants

Organisation

- le prêt des documents se fera de façon centralisée au niveau 1. Le retour des documents se fera dans chaque section (un retour commun adultes/jeunesse est prévu au 1er étage).
- La Médiathèque est informatisée
- Dans chaque secteur on disposera d'un poste d'information où les usagers pourront obtenir des renseignements, ainsi que des postes de consultation du catalogue informatisé.

DESCRIPTIF DES DIFFERENTS SECTEURS

NIVEAU 1

HALL D'ACCUEIL

Superficie : 41,20 m²

Fonction	Accueil inscription des usagers enregistrement des prêts (tout type de documents)
Mobilier	Banque de prêt
Places assises	2 places
Postes de travail	3 postes

DISCOTHEQUE- VIDEOTHEQUE

Superficie : 96,20 m²

Fonction	Prêt et écoute sur place de disques compacts Prêt de cassettes vidéo VHS Enregistrement des retours de documents Consultation du catalogue (2 postes)
Capacité	3 000 disques compacts 500 vidéos VHS 10 périodiques
Mobilier	Fauteuils pour postes d'écoute Rayonnages avec tablettes et bacs permettant une présentation frontal des documents.
Places assises	10 places (écoute sur place)
Postes de travail	2 postes

SALLE DE LECTURE**superficie : 151,30 m²**

Fonction	Consultation Lecture sur place Etude au calme Consultation du catalogue (2 postes)
Capacité	1 000 livres (dictionnaires, ouvrages de référence) 100 titres de périodiques
Mobilier	rayonnages pour les livres Présentoirs pour les périodiques (sans réserve) Tables - chaises Fauteuils
Places assises	30 places assises pour travailler sur place 10 places pour lecture de revue
Postes de travail	1 poste

NIVEAU 2

HALL

Fonction	Banque de retour commune adultes et enfants
Capacité	4 chariots à livres
Mobilier	Banque de prêt
Postes de travail	2 postes

SALLE ENFANTS

Superficie : 184,60 m²

Fonction	Prêt de documents pour les enfants de 0 à 14 ans Travail sur place Consultation du catalogue (2 postes)
Capacité	10 000 documents (répartis en 2 000 albums, 2 000 BD, 6 000 romans et documentaires 30 périodiques)
Mobilier	Rayonnages adaptés aux enfants Bacs à albums et à B.D. Tables - chaises (pour les petits et les plus grands) Présentoirs à périodiques
Places assises	20 places assises pour travail sur place 20 places assises pour lecture (poufs, coussins...)
Poste de travail	1 poste
Spécificité	On distinguera 2 espaces différents : l'un pour les tout-petits, l'autre pour les plus grands.

SALLE DE TRAVAIL

ATTENANTE A LA SALLE ENFANTS

Superficie : 30,20 m²

Fonction	Travail de groupe
Capacité	100 livres
Mobilier	Tables, chaises Rayonnages
Places assises	10 places

SALLE DE PRET ADULTES

Superficie : 206 m²

Fonction	Prêt de documents pour les adultes Consultation du catalogue (2 postes)
Capacité	12 000 documents
Mobilier	Rayonnages Tables - chaises Fauteuils
Places assises	20 places
Poste de travail	1 poste
Spécificité	On recherchera pour cet espace une présentation aérée des collections (présentoirs pour présentation de face, bacs pour BD ...) et on envisagera une extension des collections.

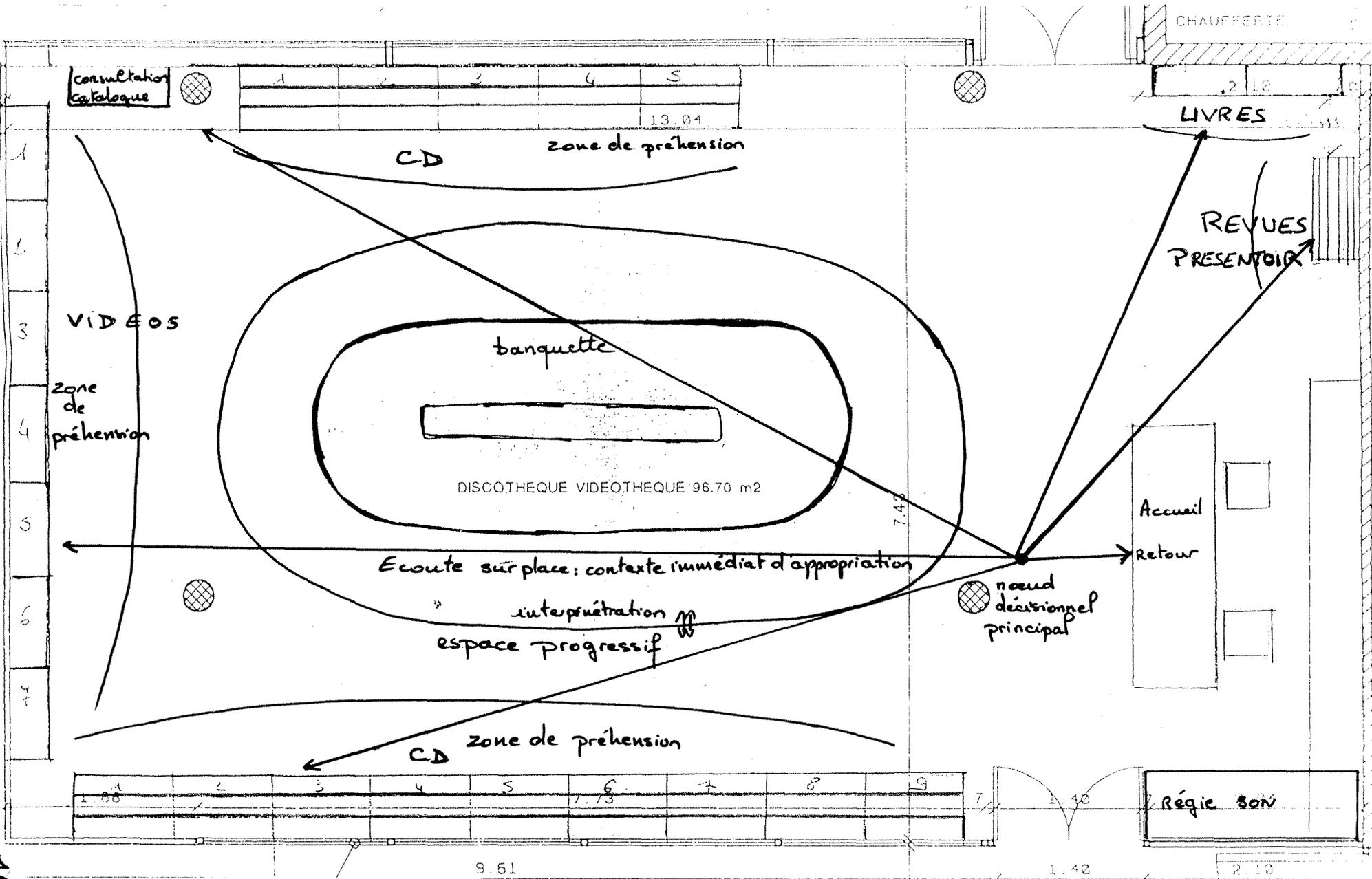
RECOMMANDATIONS GENERALES

Type de mobilier souhaité : rayonnages métalliques

Système modulable, évolutif, simple à manipuler avec accessoires (présentoirs, bacs, etc...)

Présentation aérée dans toutes les sections.

Echelle: 1/50e

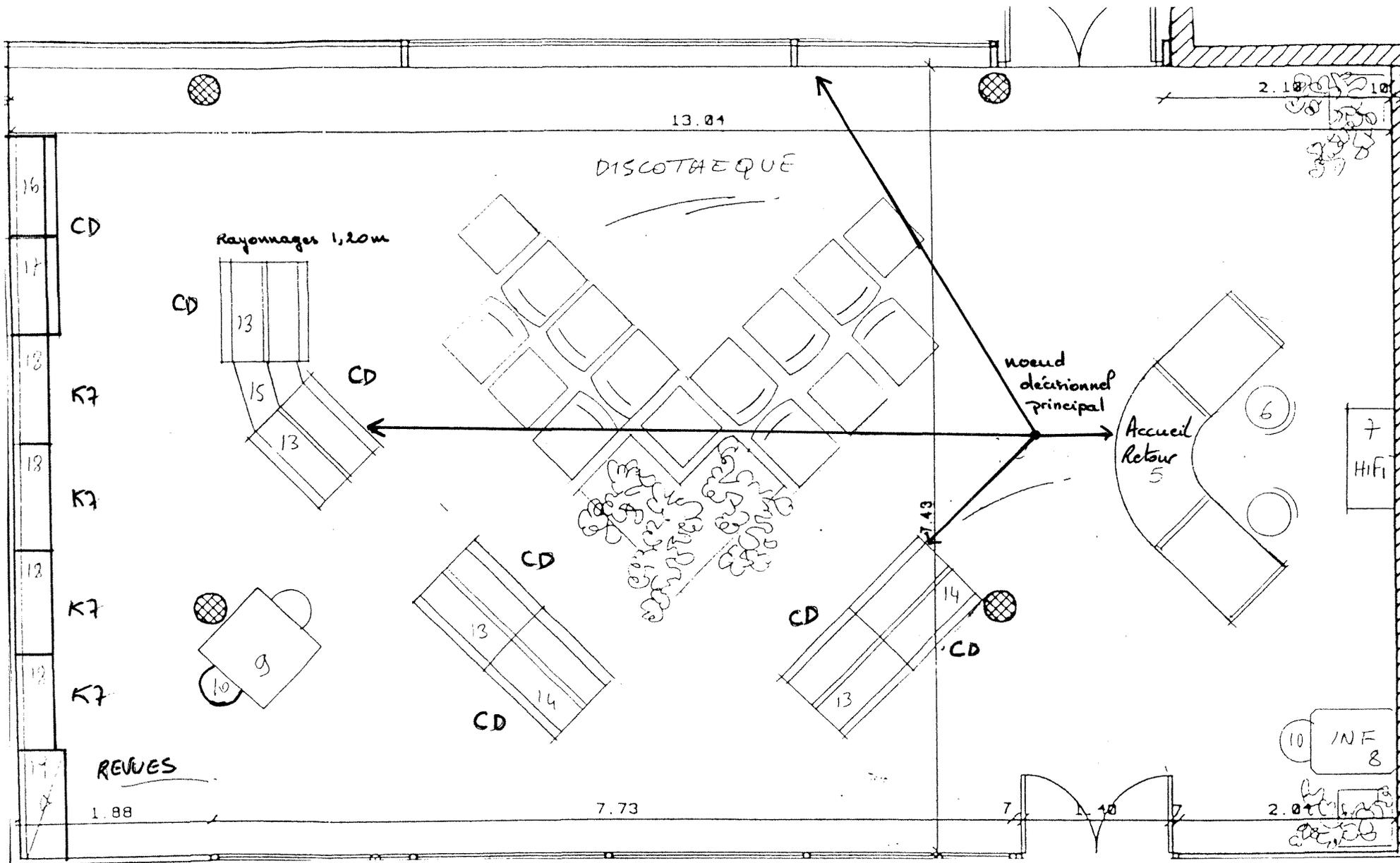


III. 2. 1. La discothèque - vidéothèque photos

Plan de l'architecte

16/2

Echelle: 1/50e

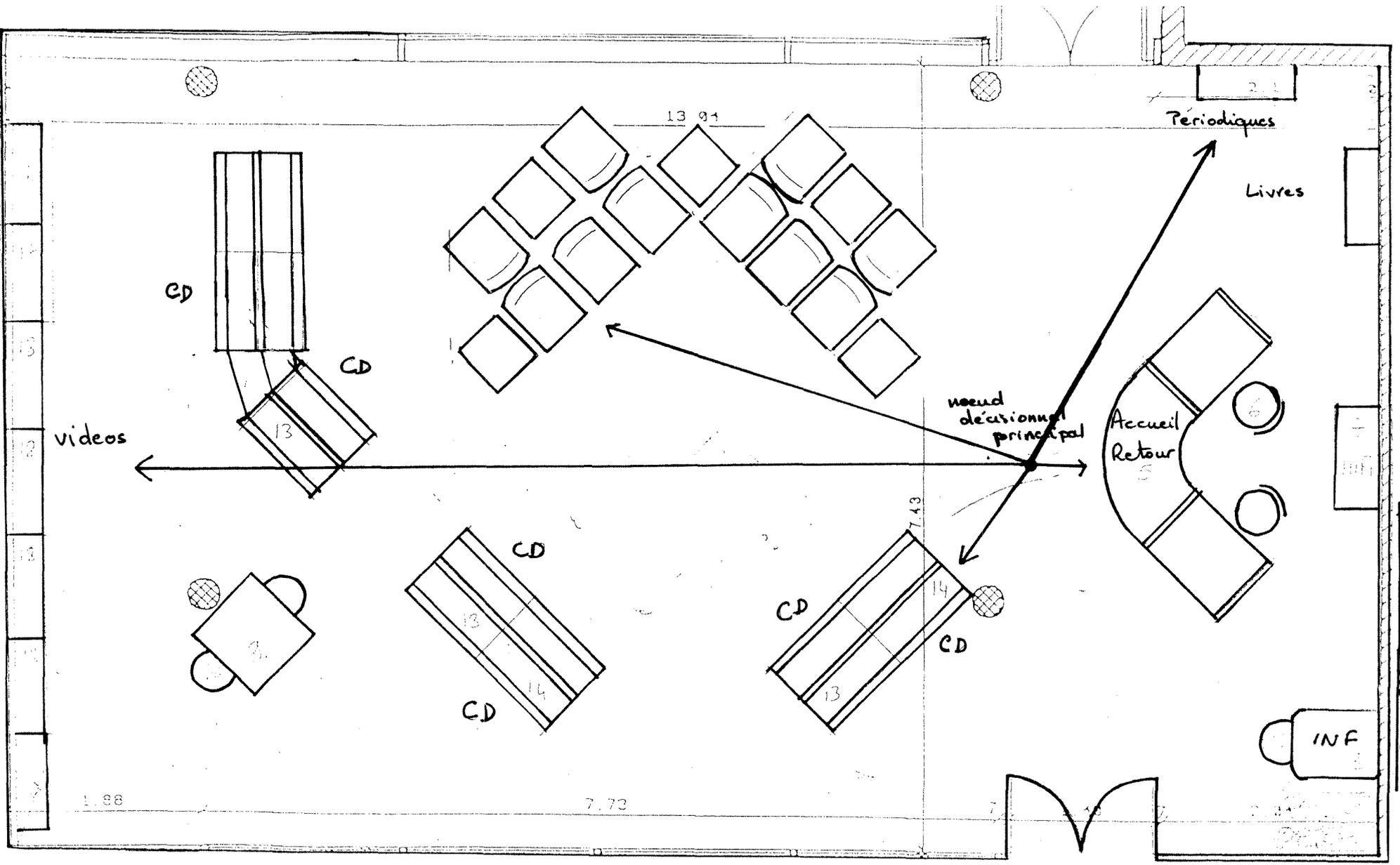


III. 2.1. La discotheque - videofleque
p. 40-43

Plan du fournisseur A

16(3)

Plan du fournisseur A rétrovaille

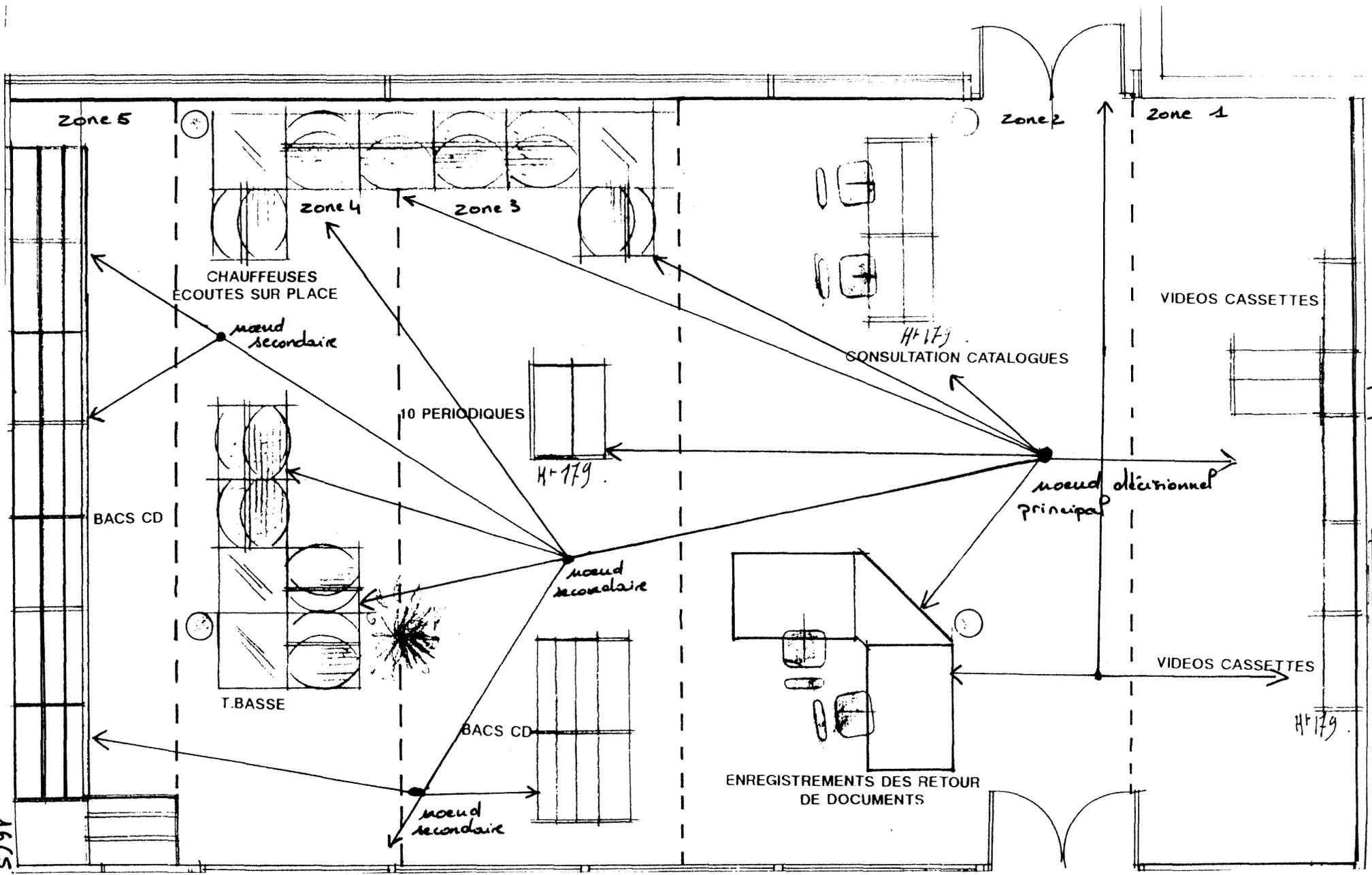


Echelle: 1/50e

16(4)

Echelle: 1/50e

---: limite de zone



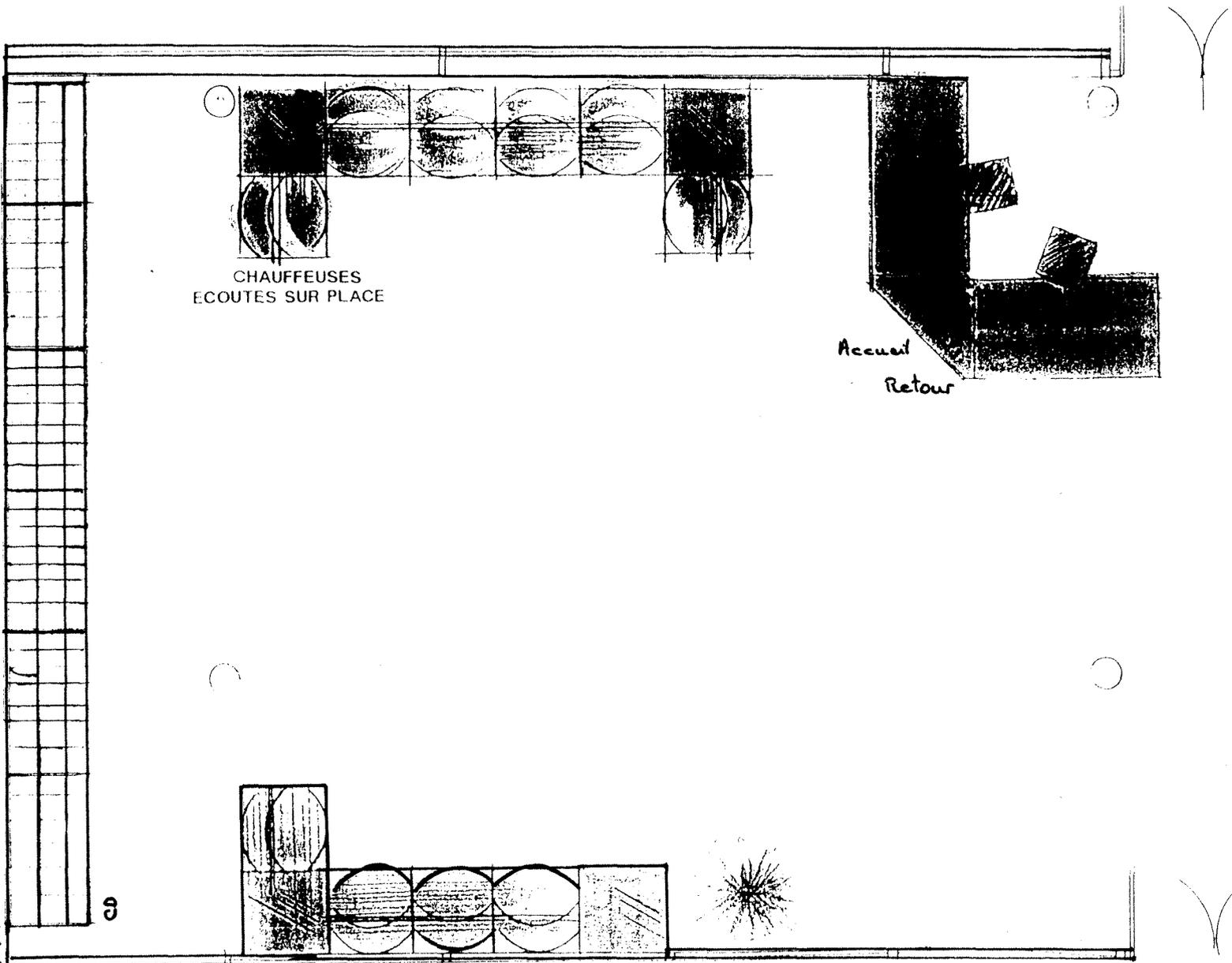
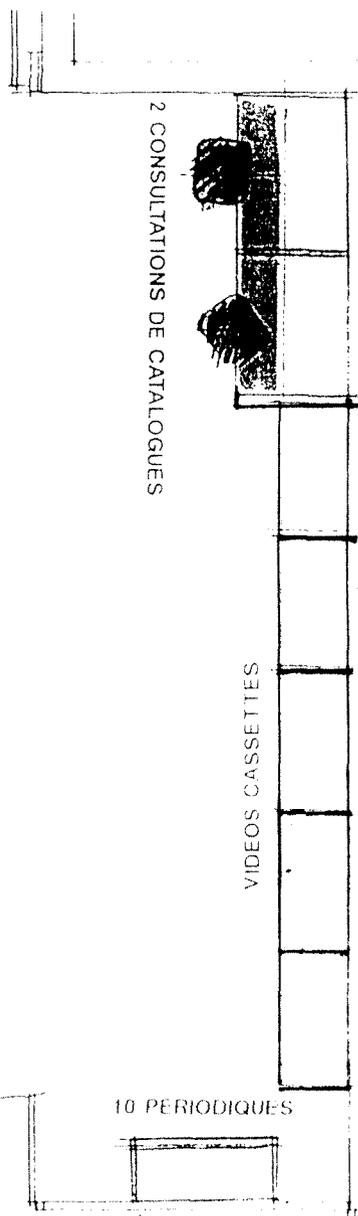
III. 2.1. La discothèque. Vidéothèque
p. 40. 43

Première proposition au fournisseur B

16/5

III . 2. 1. La discophilie - vidéophilie
p. 40-43

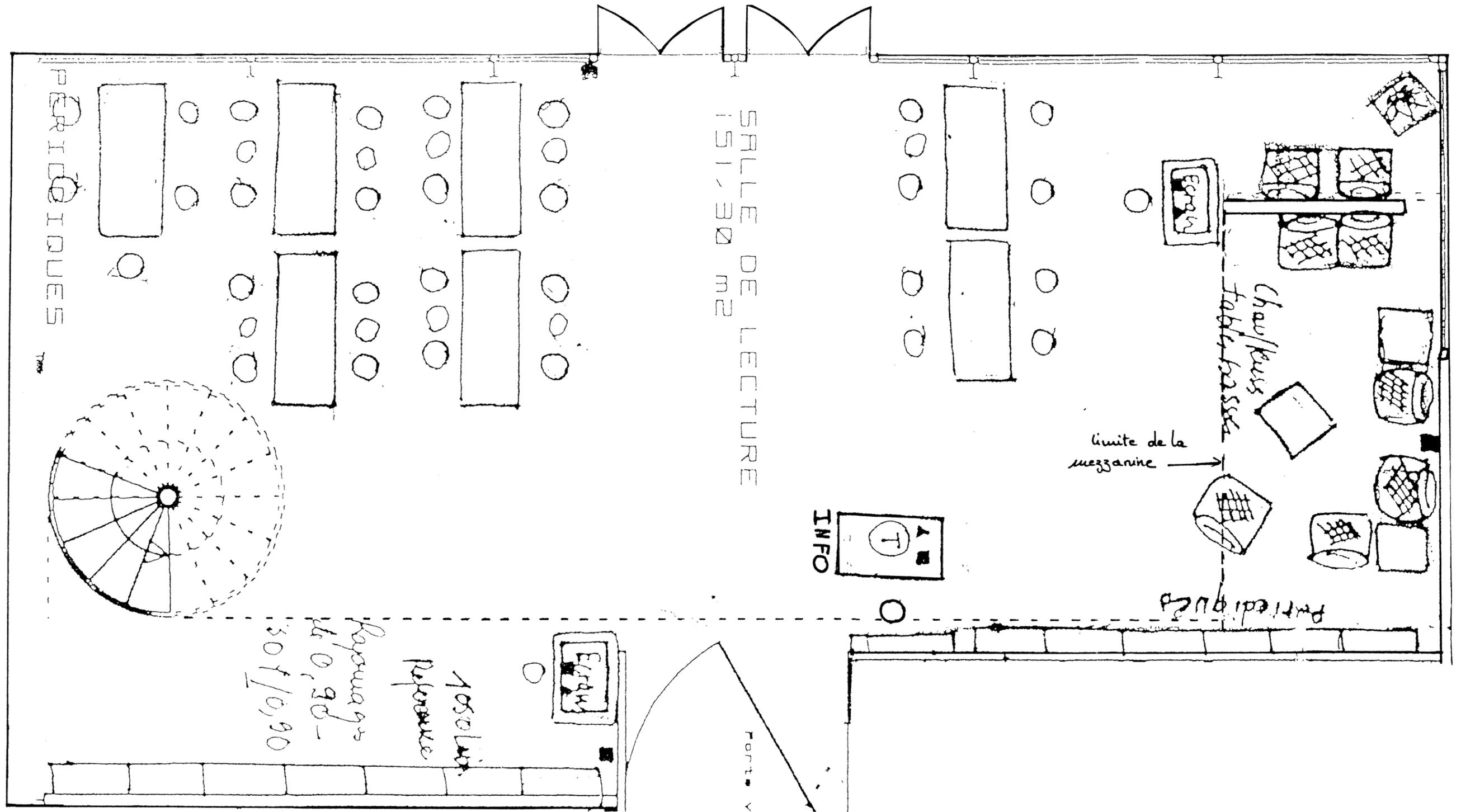
Deuxième proposition du fournisseur B



Echelle : 1/50e

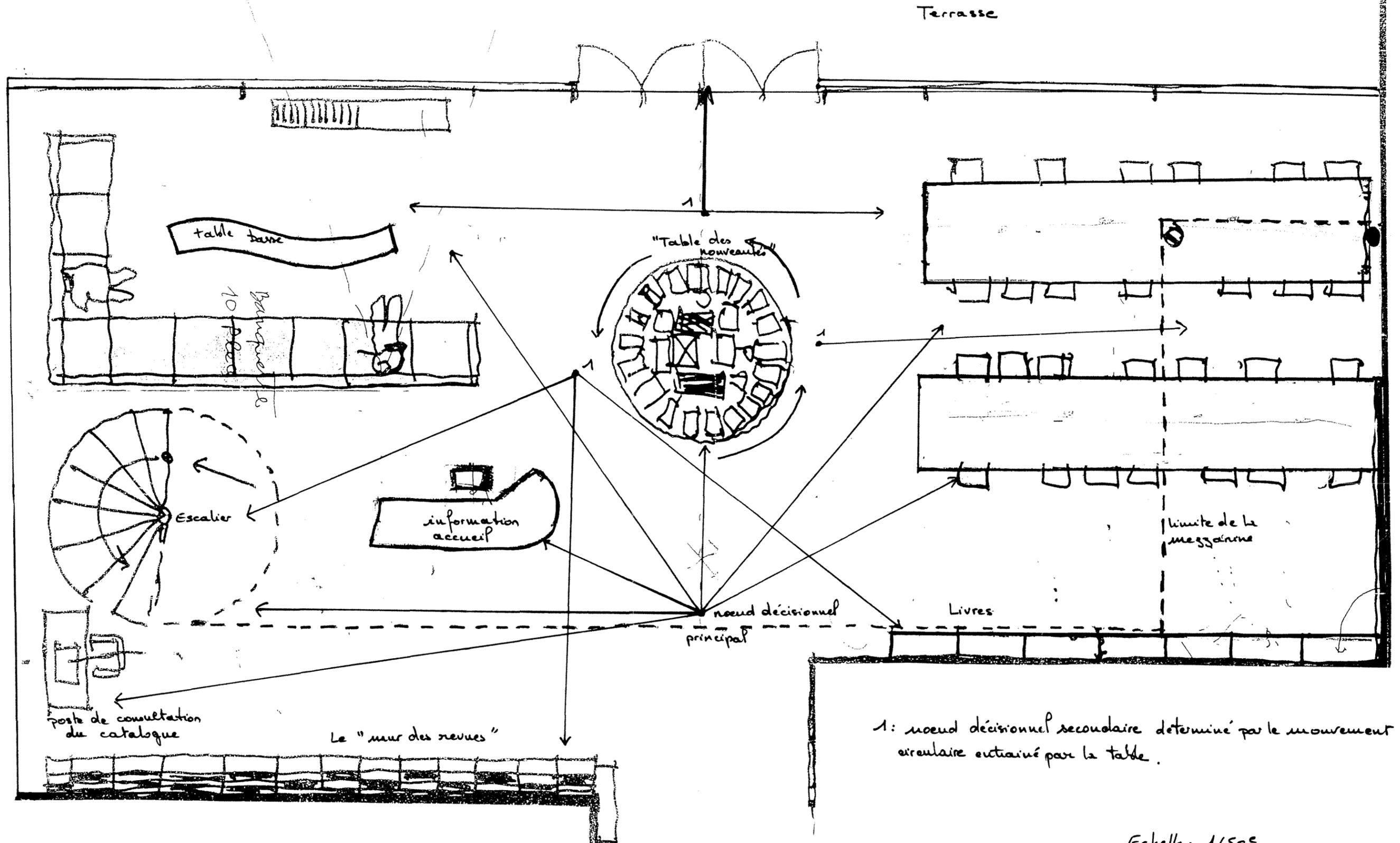
16/6

Plan du bibliothécaire



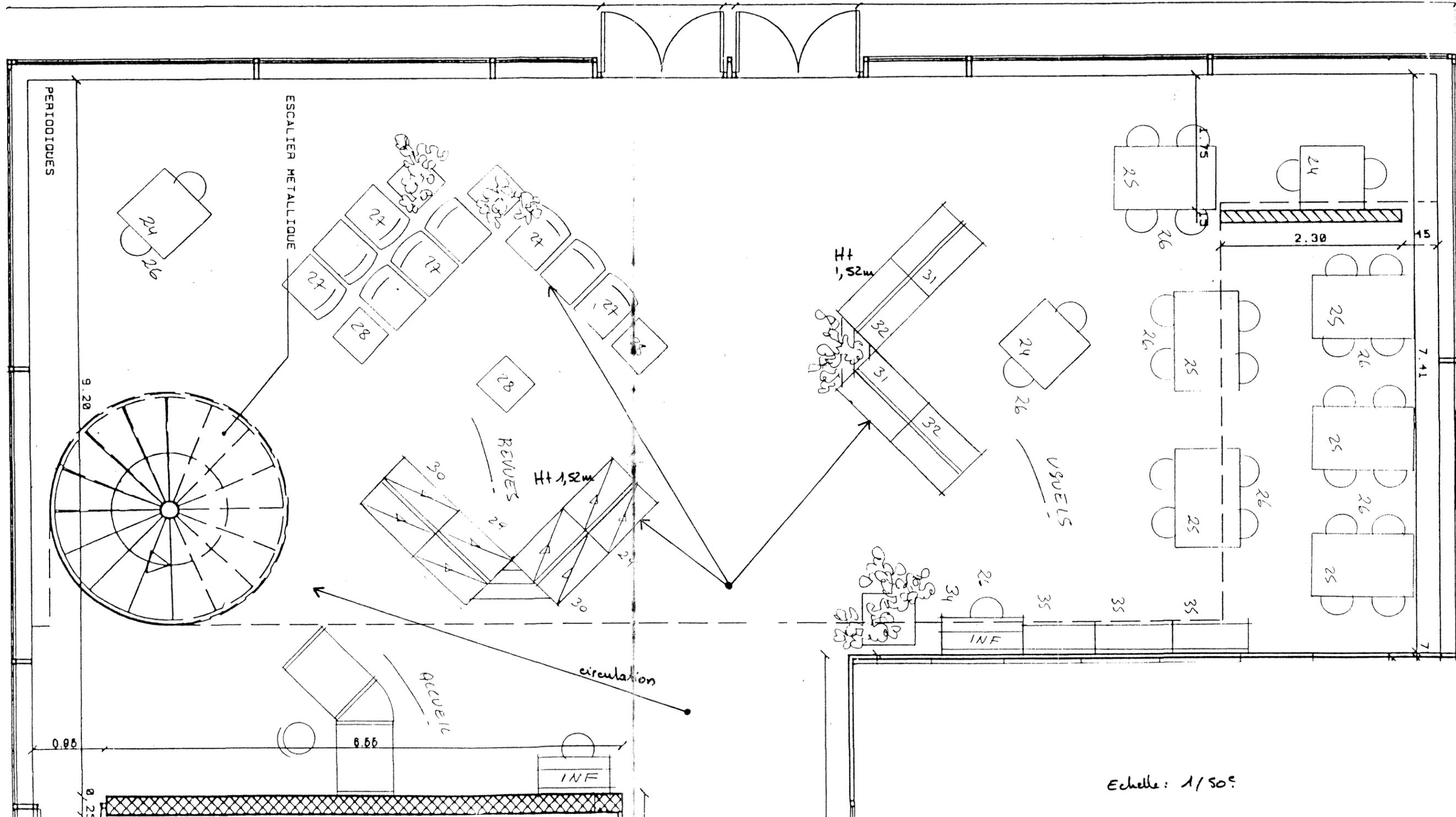
Echelle : 1/50^e

Plan de l'architecte



Echelle: 1/50^e

Plan du fournisseur A



Plan du fournisseur B

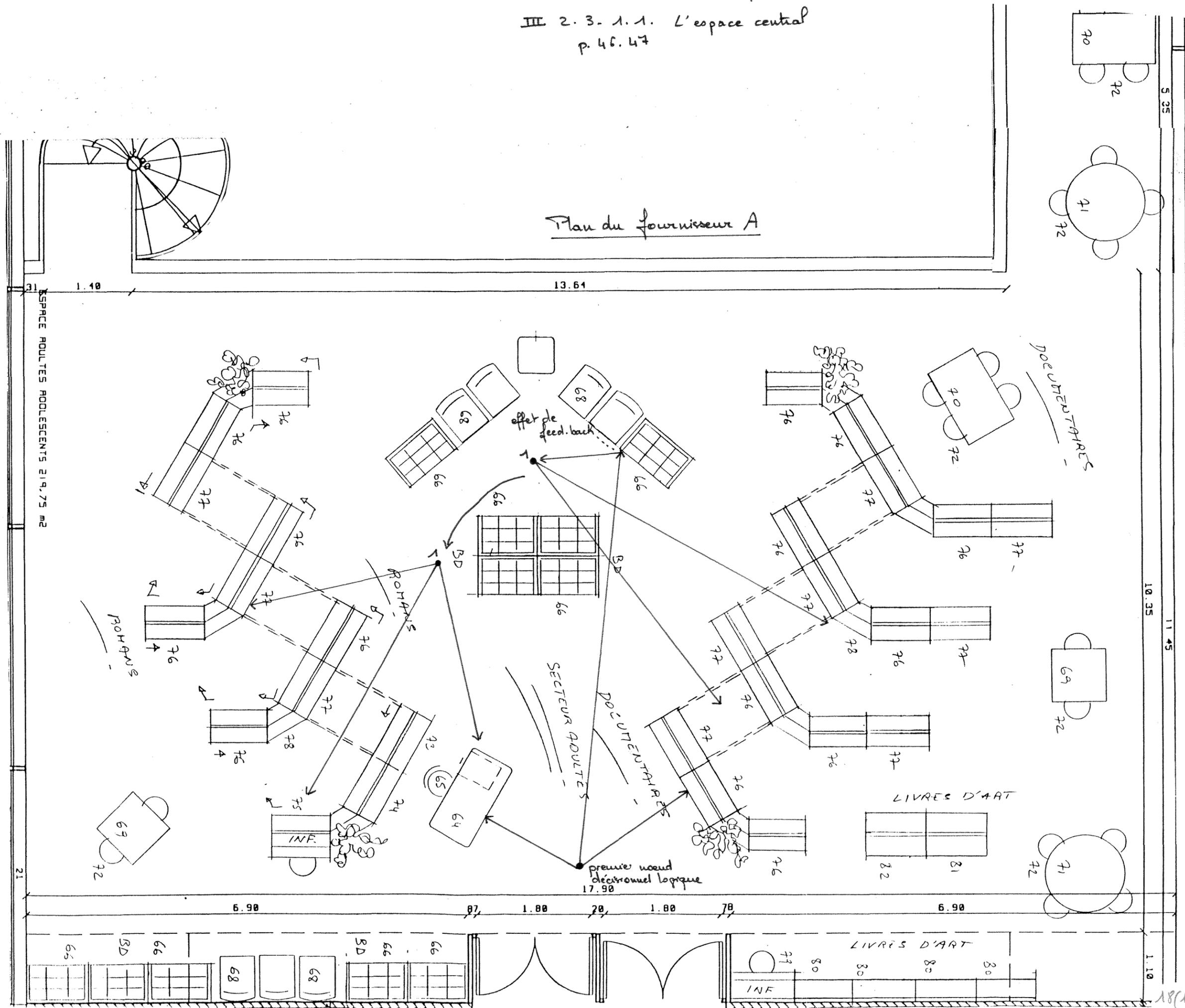


III 2.3. La salle de prêt adultes

III 2.3. 1.1. L'espace central

p. 46. 47

Plan du fournisseur A



1: noeud décisionnel secondaire permettant la lecture de la salle en indiquant des directions de sortie.

: Division de la salle en rayons

Echelle: 1 cm = 0,55 m

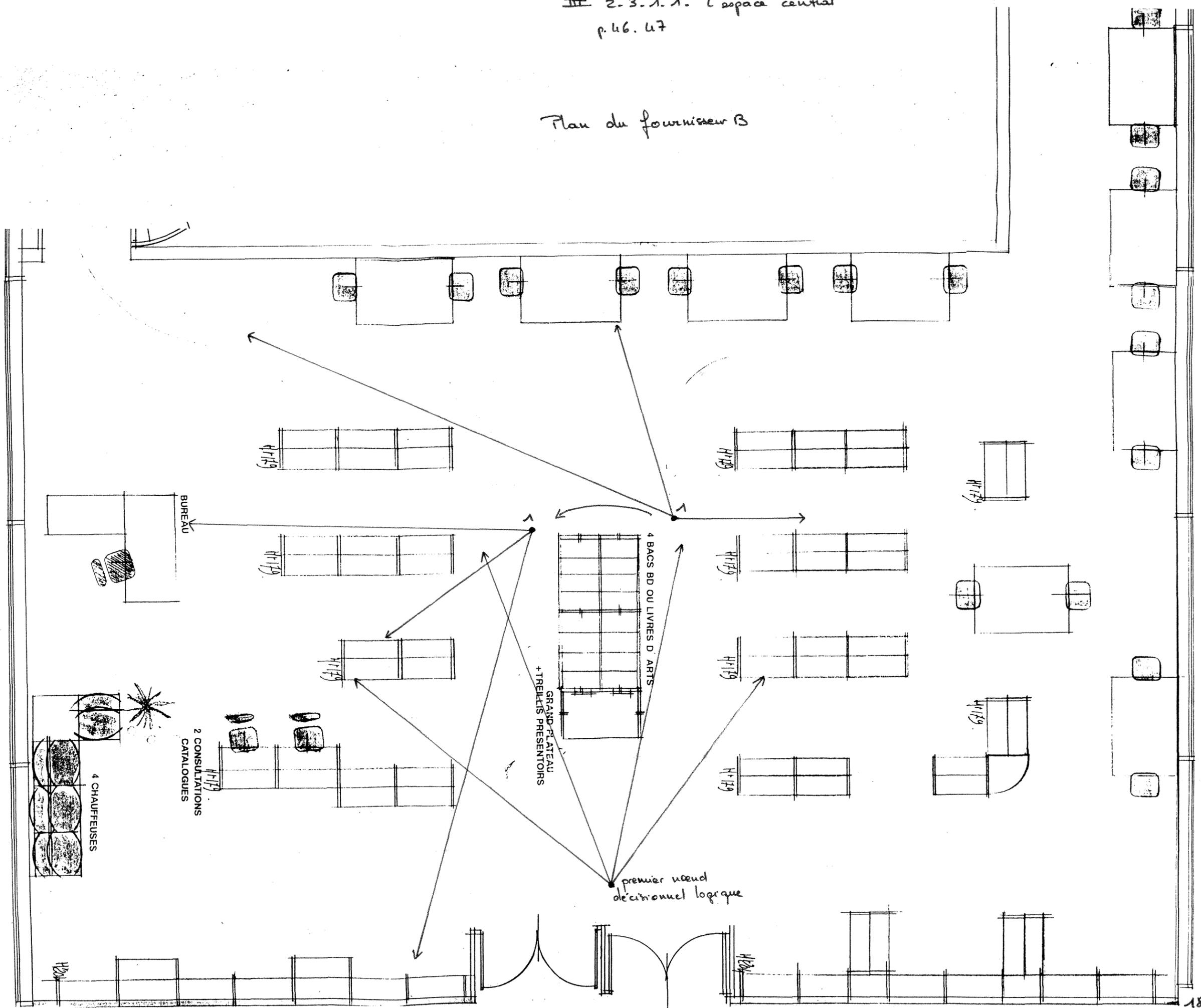
III 2.3. La salle de prêt adultes
 III 2.3.1.1. L'espace central
 p. 46. 47

Plan du fournisseur B

1: nœud décisionnel
 secondaire permettant la
 lecture de la salle en
 indiquant des directions
 de sortie

: Division de la salle en
 rectangles

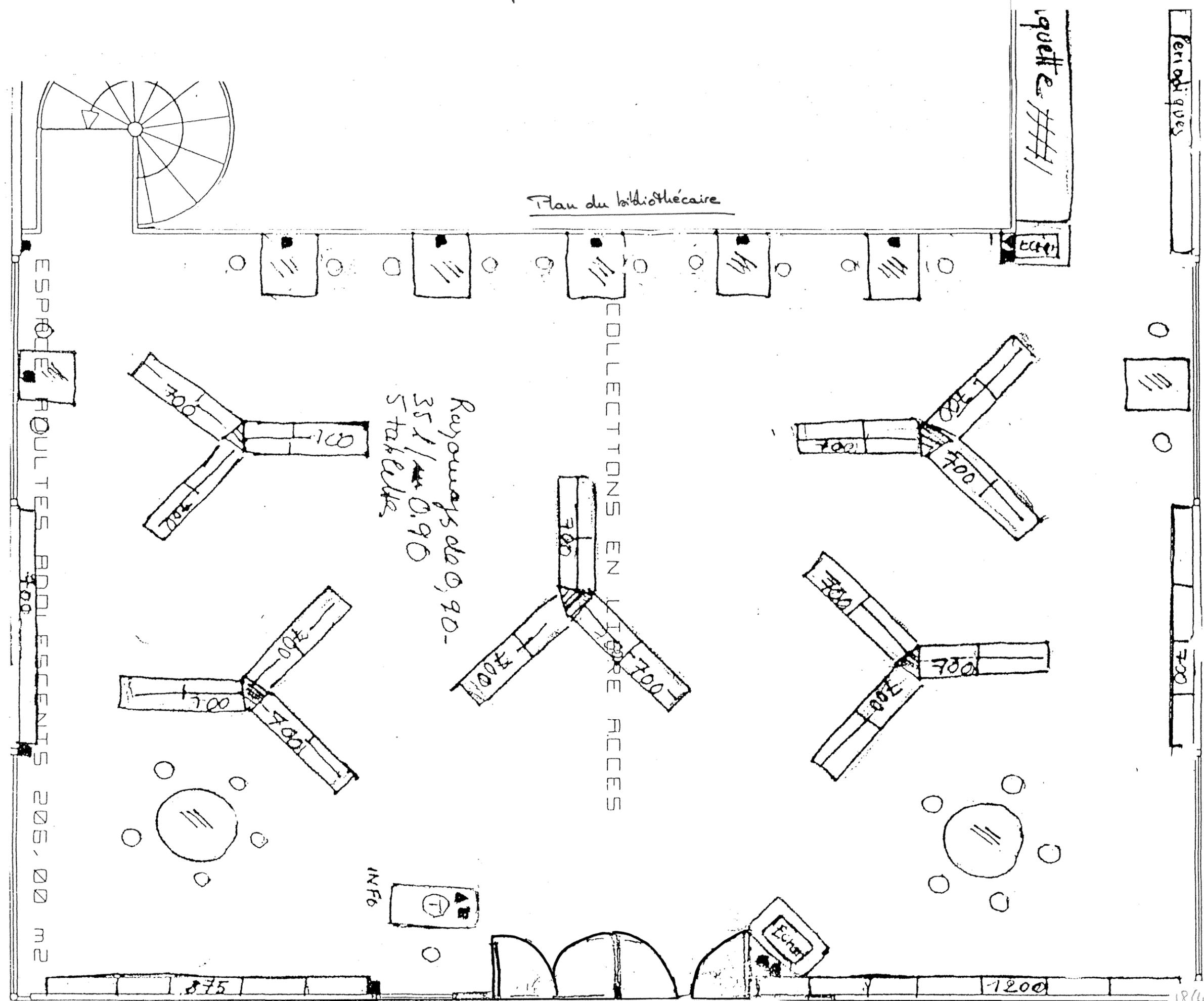
Echelle: 1 cm = 0,55 m



III. 2. 3. La salle de prêt adultes

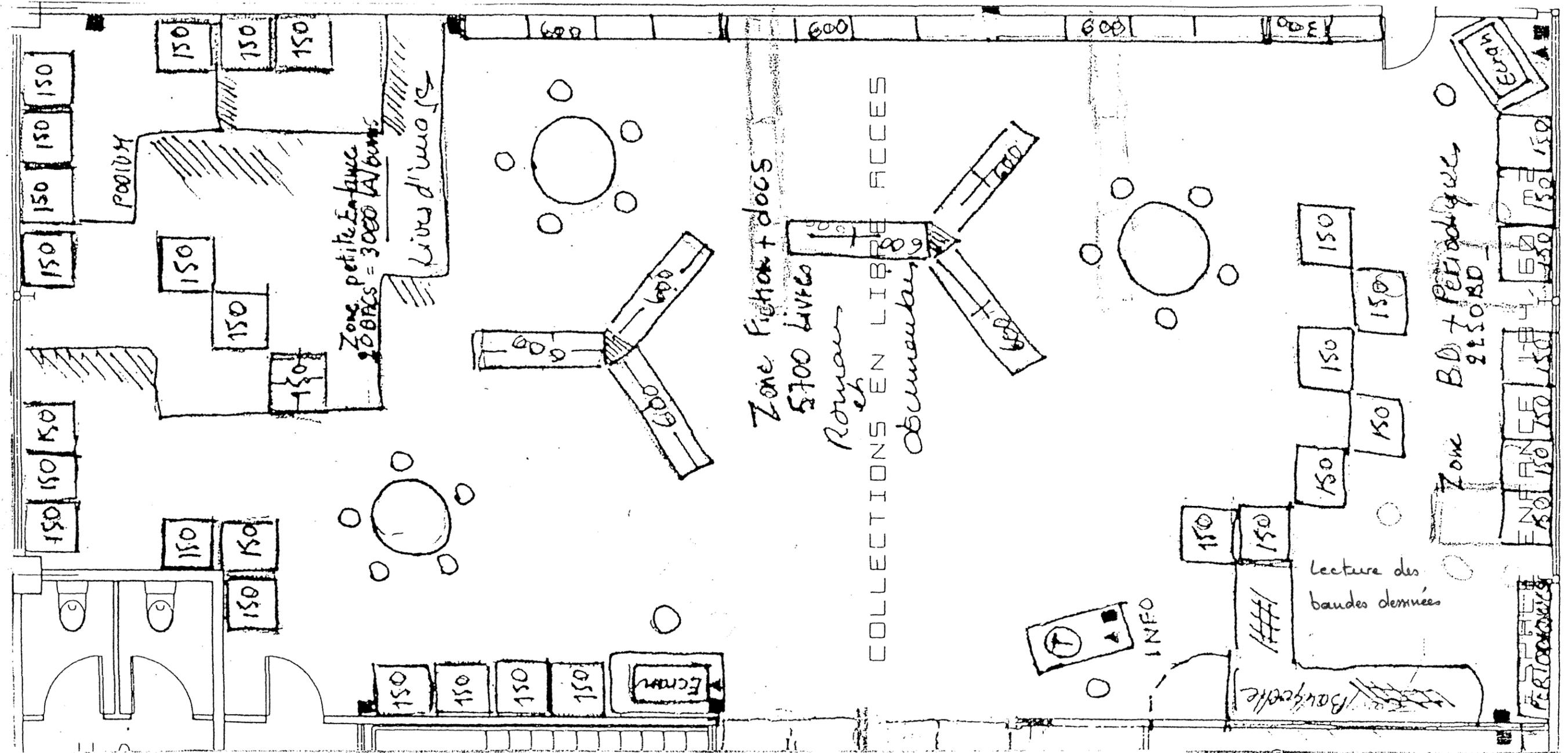
plus. 50

Plan du bibliothécaire

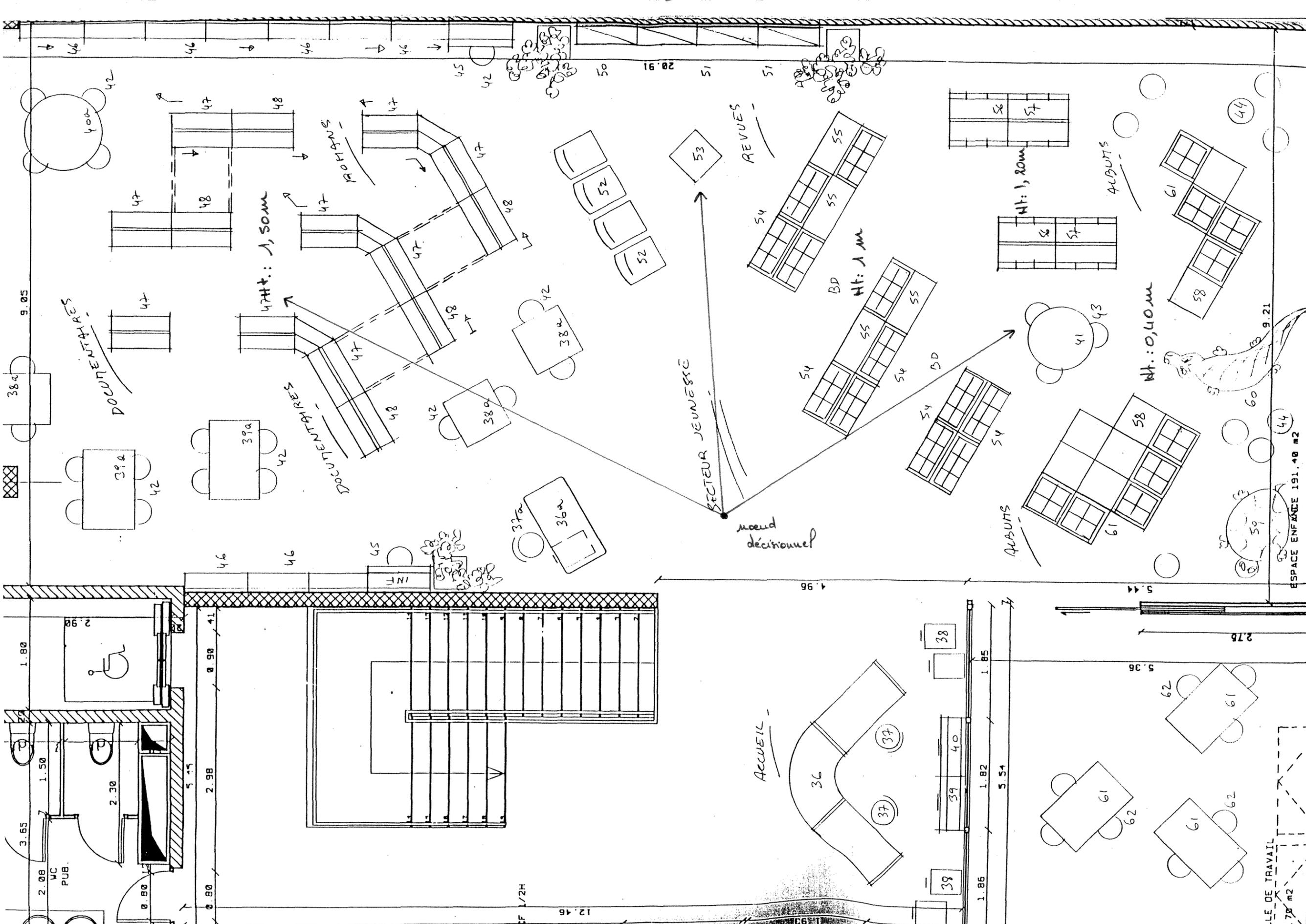


Echelle: 1 cm = 0,55 m

Plan du bibliothécaire

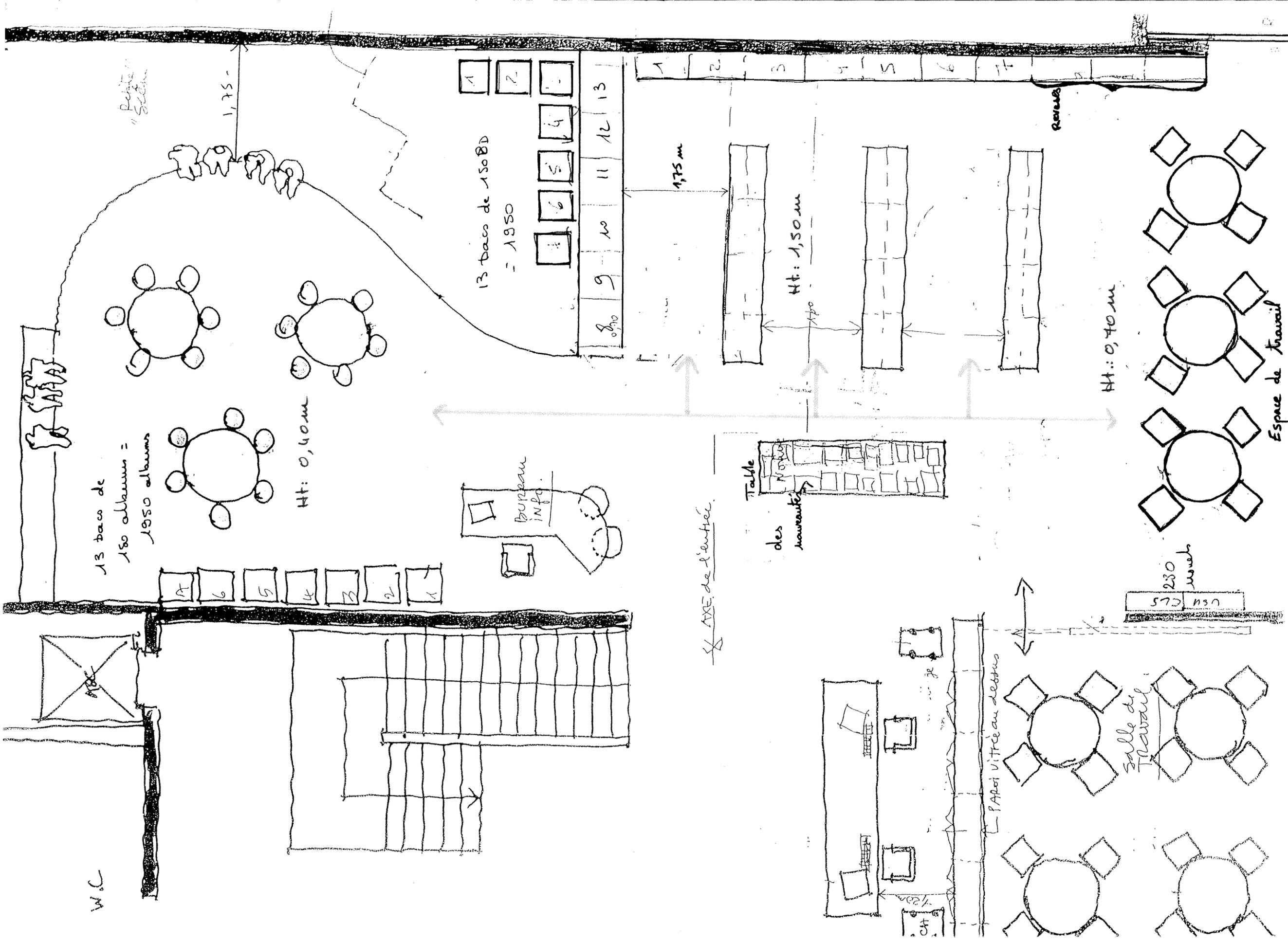


Echelle: 1 cm = 0,55 m



III . 2 . 4 -
 La section jeunes
 p. 50.55
 Plan du
 fournisseur A

Echelle: 1cm = 0,55m

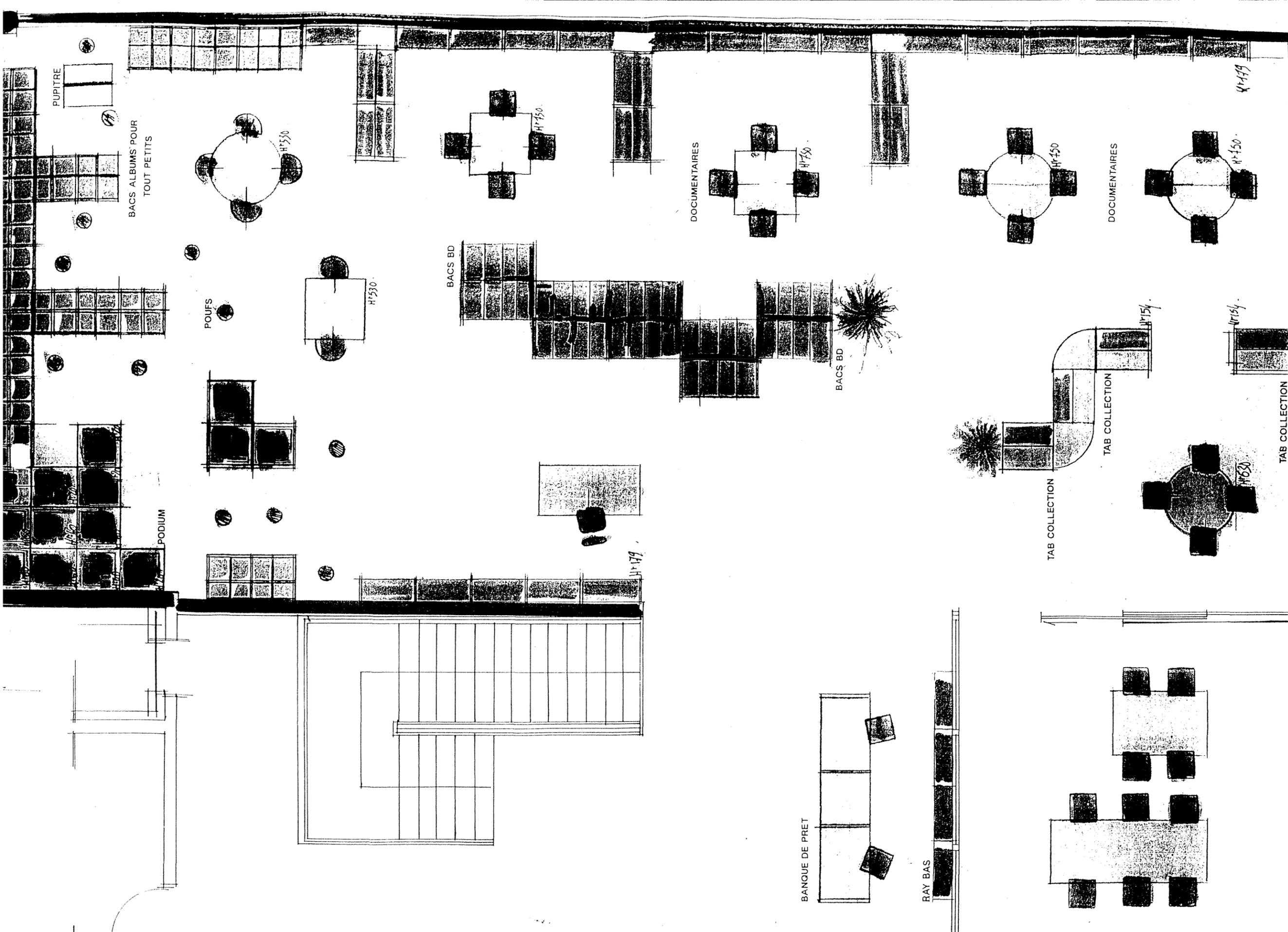


Echelle: 1 cm = 0,55 m

III. 2. 4.
La section jeunes
p 50. 55

Plan de
l'architecte

: sens des
circulations



III . 2 . 4 .
 La section jeunes
 p. 50-55
 Plan du
 fournisseur B

Echelle: 1cm = 0,55m



9594334